

CANOË KAYAK INFORMATION

La lettre d'information de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie

1er avril 2023 - N°135



ORDRE DU JOUR

Assemblées générales extraordinaire et ordinaire 2022 Samedi 1er avril 2023

ESIEE Cité Descartes, 2 Boulevard Blaise Pascal, 93160 Noisy-le-Grand

08H30-09H00 : Accueil des participants

09H00-17H00 : assemblées générales extraordinaire
et ordinaire 2022

Assemblée Générale Ordinaire :

- Approbation du Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2021
- Rapport moral du Président Fédéral
- Rapport du Président du Conseil Fédéral
- Rapport du Directeur Technique National
- Rapport du Secrétaire Général
- Rapport de la Trésorière et du Commissaire aux Comptes et votes relatifs à l'exercice 2022, sur ces rapports et l'affectation du résultat 2022
- Présentation du budget prévisionnel 2023
- Politique tarifaire 2024
- Distinctions
- Propositions d'évolutions statutaires et réglementaires
- Présentation des candidats et vote pour pourvoir les postes vacants dans les instances fédérales
- Présentation des projets fédéraux - Projet PARIS 2024
- Réponses aux questions écrites et motions

Assemblée Générale Extraordinaire :

- Modification des statuts - Réunion et vote à distance de l'Assemblée Générale

17H00 : Clôture des assemblées générales 2022

SOMMAIRE

Jean ZOUNGRANA <i>Président de la FFCK</i>	3
Ludovic ROYE <i>Directeur Technique National, Directeur Général</i>	14
Emmanuel GIRARD <i>Secrétaire Général</i>	34
Carole CHEVIET <i>Trésorière</i>	41
Dominique LE BELLOUR <i>Président du Conseil Fédéral</i>	44
Franck LACROIX <i>Slalom</i>	53
Mathias GERARD <i>Descente</i>	54
Patrick FAUDOT <i>Dragon Boat</i>	56
Laurent GARRIGUE <i>Kayak Polo</i>	58
David SZLACHTA <i>Océan Racing & Va'a</i>	61
Samuel BONVALET <i>Enseignement - formation</i>	66
Philippe CAILLEBOTTE <i>ESIND</i>	72
Edwige BAKKAUS <i>Juges et Arbitres</i>	75
Philippe GRIPPON <i>Médicale</i>	76
Catherine PAOLETTI <i>Pagaie Santé</i>	78

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT



Jean ZOUNGRANA
Président de la FFCK

LE CONTEXTE INTERNATIONAL

Ukraine

La guerre menée par la Russie contre l'Ukraine qui devait se terminer en quelques jours, entre dans sa deuxième année. Ce conflit n'est pas sans incidence sur le mouvement sportif. Le CIO après l'exclusion des athlètes Russes et Biélorusses lors des compétitions internationales, étudie les conditions dans lesquelles un retour de ces derniers pourrait être envisagé. Deux conditions sont actuellement avancées. Tout d'abord que les athlètes Russes n'aient pas pris une part active au conflit et que d'autre part ils participent sous bannière neutre. Si le Conseil olympique d'Asie (OCA) a déjà pris position en invitant la Russie à participer aux Jeux asiatiques en septembre 2023 à Hangzhou – Chine-, de nombreux pays européens (35 nations) y sont opposés. Ces derniers écartent l'idée d'un boycott des Jeux de PARIS 2024, mais demandent que le CIO refuse le retour des Russes et des Biélorusses au sein des compétitions internationales et des Jeux olympiques en particulier. Ainsi la Pologne a fait une proposition de compromis visant à créer une équipe de réfugiés, qui pourrait inclure des personnes de nationalité russe et biélorusse dissidentes.

L'IPC – International Paralympic Committee – quant à elle après avoir autorisé les athlètes à concourir sous bannière neutre aux Jeux d'hiver de Pékin 2022, a fini par revenir sur sa décision au dernier moment et bannir ces athlètes des compétitions. Leur retour n'est pas pour le moment envisagé et les Russes ont saisi la chambre d'appel de l'IPC pour obtenir une levée temporaire des sanctions pour permettre à leurs athlètes de participer aux compétitions de sélection.

Ces questions se posent dans le cadre d'un calendrier contraint qui doit amener des décisions avant le début des compétitions ouvrant des droits à des quotas olympiques. Elles nous touchent directement au regard des deux coupes du monde que nous organisons en Slalom, Sprint et Paracanoë.

European Canoe Association

Le congrès du 25 mars 2023 est un congrès électif. Nous y serons candidats à la présidence de l'ECA avec la volonté d'améliorer le fonctionnement de cette institution et de conforter notre présence à l'international. C'est aussi une opportunité pour la France et notre fédération de proposer d'accueillir le siège de la fédération européenne dans la Maison des Sports de Pagaie actuellement en construction à Vaires Sur Marne sur le site olympique et paralympique.

Notre stratégie événementielle *internationale 2023-2024

Si nous avons fait le choix politique de concentrer nos efforts en 2023-2024 sur la préparation des jeux et l'accueil des test events -coupes du monde de Slalom, Sprint et Paracanoë -, nous travaillons déjà sur l'après 2024 avec des projets en 2025 de championnats du monde juniors U23 à Foix, de coupe du monde de Slalom à Pau, de coupe du monde de Descente à La Plagne. Pour 2027 nous candidatonons aussi à l'organisation d'un double championnat du monde Slalom et Freestyle à Vaires Sur Marne pour ne citer que quelques événements.

Nos résultats à l'international

A défaut de pouvoir faire un inventaire exhaustif de nos résultats dans l'espace de ce rapport il est important de souligner les bons résultats d'ensemble obtenus à l'international et qui couvrent l'ensemble de nos disciplines. On retiendra le parcours exceptionnel des féminines en kayak Polo, championnes d'Europe, vainqueur des world Games véritables Jeux des disciplines non olympiques, et leur médaille d'argent aux mondiaux à St Omer.

En Sprint la belle médaille de bronze aux championnats d'Europe à Munich en K4H 500m - Guillaume Burger Maxime Beaumont Guillaume Le Floch Decorchemont, Quilian Koch.

En Va'a Sprint à Eton la médaille de bronze en V6 ELITE HOMME sur 1500M.

En Slalom, la victoire de Nicolas Gestin sur la coupe du monde de slalom 2022 en C1H, Anatole Delassus, Vice-champion du monde en kayak Cross à Augsburg et Boris Neveu médaillé de bronze en slalom.

En océan racing, Valentin HENOT gagne le titre de champion d'Europe.

En Wave-Ski Surfing, Virgile Humbert, Lou Peter, sont champions du monde en individuel et Virgile Humbert, Nathan Le Bars, Maxime Gaborit et Enzo Monfort par équipe chez les hommes et Océane Luca et Lou Peter chez les dames.

En Paracanoë Nélia Barbosa est sacrée vice-championne du Monde à Halifax – CAN- et Rémy Boule médaillé de bronze.

En Freestyle Marlène Devillez et Tom Dolle obtiennent la médaille de bronze aux championnats du monde à Nottingham.

En Descente on retiendra notamment les résultats qui placent la France au premier rang des nations avec de nombreux titres de champion-nes du monde. En Sprint : Elsa Gaubert en C1D et en C2D avec Margot Beziat, Mathilde Valdenaire en K1D, Nicolas Sauteur C1H, Stéphane Santamaria et Quentin Dazeur en C2H. En classique : Théo Viens C1H, Elsa Gaubert et Margot Beziat C2D, Nicola Sauteur et Ancelin Gourjault en C2H, Quentin Bonnetain en K1H, Manon Hosteins en K1D, Stéphane Santamaria et Quentin Dazeur en C2H,

A souligner les excellents résultats obtenus chez les jeunes juniors et U23, trop nombreux pour les citer tous.

Je terminerai en rendant hommage à certains de nos athlètes qui, après des résultats remarquables ont souhaité mettre un terme à leur carrière – Quentin Dazeur, Stéphane Santa Maria, Claire Moal, Mélissa Ledormeur, notamment.

LE CONTEXTE NATIONAL EN 2022

Le covid : une page se tourne ?

Si ce n'est la fin, on peut dire qu'il semble bien que le plus difficile soit derrière nous. Nous avons pu organiser nos activités dans de bien meilleures conditions.

La gouvernance du sport en France

L'année 2022 aura été marquée par les élections présidentielles, la création d'un ministère des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques de plein exercice. Un signal fort pour le mouvement sportif quant à la place qui lui est donnée au sein du gouvernement et à l'importance accordée à l'accueil des Jeux. C'est aussi la nomination d'une nouvelle Ministre des Sports Amélie Oudéa-Castera avec laquelle nous avons commencé à travailler.

Les conférences régionales des sports et les conférences des financeurs se mettent en place progressivement. Les territoires ultramarins devraient suivre le mouvement. Les premiers projets sportifs territoriaux élaborés par ces conférences régionales voient le jour. Tout l'enjeu pour notre fédération et ses comités régionaux est de veiller que nos sports de pagaie soient pris en compte dans ces projets, en lien avec nos projets régionaux et départementaux terres de pagaie.

NOS PROJETS EN 2022

316 366 licenciés en 2022

La FFCK 1ère fédération du nautisme et 9ème fédération sportive nationale.



La transformation de notre politique de titre nous a permis de donner plus de lisibilité à nos activités et leur impact sur nos territoires. Le nombre de licencié-es bondit de à 261 385 licences en 2021 à 316 366 en 2022. Nous passons de la 24ème place en 2018 à la 9ème place au classement des fédérations sportives françaises et devenons la première fédération du nautisme en terme de nombre de licencié-es. Le suivi des cartes 1 jour est désormais possible pour les clubs sur l'extranet.

Il nous reste maintenant à mettre en place un CRM – Customer Relationship Management – pour fidéliser nos membres et renforcer nos liens avec nos structures et nos licencié-es.

ESHOP



Notre stratégie visant à concevoir, faire produire et diffuser des matériels adaptés à nos besoins se poursuit. Après avoir développé la MiniPag, nous avons développé avec les clubs et les cadres un bateau pour les jeunes avec le Squaly. C'est aussi le Paname pour le Kayak Cross. Un bateau conçu avec nos équipes de France pour cette nouvelle épreuve qui sera aux Jeux de PARIS 2024. Deux modèles adaptés aux gabarits des athlètes sont proposés – H et F – .

SATE

Après une phase de maturation, lors du mandat précédent (2017/2020), sur la nécessité d'intégrer les dimensions environnementales et de développement durable dans nos pratiques, notamment portées de longue date par la commission ESIND, le BEX à inscrit ces thématiques comme troisième pilier de notre gouvernance dans le projet fédéral 2021/2024.

Contrarié par la crise COVID (2020/2022), sa mise en œuvre a pu être retardée, mais s'est rapidement traduite en interne par la création du SATE, la mise en place d'une gouvernance par bassins pour ces thématiques, la volonté de partage de ces préoccupations avec le secteur professionnel et un vrai positionnement fédéral en tant qu'acteur national de l'eau.

De plus, l'année 2022 aura été celle où plusieurs actions sont devenues vraiment opérationnelles : Gardiens de Rivière, Sentiers Nautiques, optimisation de partenariats (CNOSF, EDF Hydro) ou établissement de nouveaux (ANEB, Agences de l'Eau, ...), volet environnement de FFCK Tourisme, ... ; en raison de l'actualité s'y est également imposée la préoccupation de la sobriété énergétique.

Notre service aménagement territorial et équipements représenté par Antoine Dubost a été primé « Trophée Acteurs du Sport, Business et Développement » lors de la 9ème Edition des Trophées Sport et Management !



Nos grands évènements

2022 aura encore été une année riche en évènements. La sortie du covid nous a permis d'accueillir les championnats du monde de Descente à Treignac, et de kayak Polo à St Omer, la Coupe du monde de slalom à PAU, la Run Slalom à La Réunion ainsi que la Vaires Slalom Race. Tous mes remerciements aux organisateurs, à nos services et collaborateurs et aux nombreux bénévoles engagés dans ces organisations.

Nos champions à l'honneur

Michel Chapuis notre vice-champion olympique de Tokyo en Sprint - C2H - a reçu la distinction de Gloire du sport.



Notre C2H Georges Turlier - Jean Laudet, Médaille d'or Jeux Olympiques Helsinki 1952 est enfin décoré de la légion d'honneur. Un livret a été réalisé à cette occasion par Hervé Madoré et nous avons l'occasion de leur rendre hommage à l'occasion de cette assemblée générale.



Les animations nationales

Animations nationales MINIPAG

Après des reports en 2021 liés au COVID, cette année a été marquée par la mise en place de la première édition de l'animation nationale MiniPag qui a pu être organisée en Bretagne et en Occitanie. Ces animations s'inscrivent dans la stratégie de la commission nationale MiniPag et de notre fédération visant à redynamiser l'animation jeune en la dotant d'un soutien matériel et financier.



Animations nationales grand public

Plusieurs animations grand public ont été organisées. La SAMRAM' organisée avec le Comité Départemental Canoë Kayak 80 en partenariat avec le Crédit Agricole Brie Picardie a permis aux participant-es de redécouvrir les abords de la Somme.



Nous avons aussi organisé notre premier challenge d'entreprise. L'objectif à terme est de pouvoir organiser un challenge national permettant de donner un objectif aux animations organisées dans nos clubs.



HANDIKAYAK

Dans le domaine du Handikayak nous avons aussi pu mettre en place une semaine dédiée qui a permis d'ouvrir nos structures aux personnes en situation de handicap. 26 structures ont répondu présentes sur cette première semaine nationale du Handikayak de la Bretagne, aux Hauts de France en passant même de l'autre côté de l'océan Pacifique à Wallis et Futuna. Environ 250 personnes en situation de handicap ont pu profiter de cette opportunité pour tester ou continuer leur cycle d'entraînement dans ces clubs. Plus de 150 personnes, bénévoles, salariés, familles, soignants ont pris part au projet. Ils ont testé, appris et se sont sensibilisés au handicap physique, mental, psychique, auditif ou visuel. La deuxième édition aura lieu du 1^{er} au 7 mai 2023, elle est soutenue par EDF dans le cadre d'un mini appel à projet qui récompensera les trois meilleurs projets mis en place par les structures pour l'ouverture, l'accompagnement, le projet du club.



C'est aussi l'appel à projet EDF Handikayak 2022 qui a soutenu 8 projets et la semaine nationale du handikayak. Un club n'a pas réalisé son projet et n'a donc pas pu bénéficier de la somme accordée. Les 8 projets étaient essentiellement tournés sur l'achat de matériel adapté à l'accueil et l'encadrement des personnes en situation de handicap et sur de la communication.

Par ailleurs le référencement des clubs proposant des activités pour les PSH (personnes en situation de handicap) se poursuit dans le handiguide sport du ministère (7 en 2020/une vingtaine en 2021/ 90 environ en 2022).

En Classification Paracanoë, une équipe de 7 personnes dont deux niveau inter (Yann le Carrer et Maiwenn Le Floch) ont été formés.

Nos RH dans ces projets ont été renforcées avec l'arrivée de Maiwenn en poste depuis 1 an ainsi que celle de Benjamin Louche sur les politiques publiques dont le Handikayak.

L'engagement dans le programme de détection La Relève du CPSF commence à porter ses fruits (Abel ABER a rejoint l'EDF), avec un pilotage Eric Leleuch.

Les collaborations régulières avec les différentes instances en charges des PSH (le CPSF, la FFH et FFSA, le pôle expertise handicap de l'INSEP) se sont poursuivies.

Enfin une vigilance particulière a été apportée sur les évolutions réglementaires avec la prise en compte systématique des PSH dans les animations nationales (CEL/OR/WS) pour une pratique plus inclusive.



Les sentiers nautiques®

56 sentiers sont en place sur la métropole et les territoires ultramarins portés par 20 structures. 4 sont en cours de développement ou de validation et 24 en projet

Les créations sont le plus souvent portées par les collectivités ou les CDCK et CRCK. Les membres associés et agréés de la fédération sont le plus souvent dans une démarche d'adhésion, sur des produits déjà existants. Perspectives 2023 : Organisation de webinaires d'échanges entre différents Sentiers Nautiques®, afin de créer un véritable réseau.

Les Gardiens de la rivière ®



L'objectif visé est de 100 gardiens de la rivière d'ici 2024. Nous en sommes actuellement à 41 gardiens en place, 29 en cours de labellisation soit une augmentation de + 40% en 2022

Nos formations

Avec la sortie du Covid, les formations pagaie couleurs sont en progression, et :

PAGAIES COULEURS	2019	2022
Pagaies Couleurs Blanches		717
Pagaies Couleurs Jaunes	1573	1875
Pagaies Couleurs Vertes	2528	2514
Pagaies Couleurs Bleues	709	987
Pagaies Couleurs Rouges	39	22
Pagaies Couleurs Noires	3	23
Pagaies Couleurs TOTAL		5371

Pour 2023, l'identification du niveau pagaie couleur sur les bateaux en compétition va se mettre en place progressivement selon des modalités définies par les CNA.

En ce qui concerne les formations fédérales, les chiffres évoluent favorablement et doivent être interprétés là aussi en prenant en compte les effets Covid et le report de certaines formations.

	2019	2020	2021	2022
AMFPC	449	429	349	574
MFPC	228	125	298	232
EF1	84	33	23	2
EF2	21	3	17	0
CQP	258	151	187	196

Répartition par genre en 2022 :

	Femmes	Hommes
AMFPC	25%	75%
MFPC	16%	84%
CQP	15%	85%

Au regard du faible nombre de candidats formés, les formations Entraîneur 1er et 2ème degré, vont être revues. Un certain nombre de prérequis vont être supprimés afin de faciliter l'entrée en formation et la VAE va être valorisée.

Nos partenariats

Nos partenariats se sont élargis cette année avec les signatures des conventions avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et la Fédération Française de Sport Adapté.

Les violences sexuelles et discriminations

La cellule Stop violence a été sollicitée de façon importante encore cette année sur de nombreux cas de violences sexuelles, de harcèlement, de sexisme. Si par le passé nous pouvions être démunis face à ces situations, la mise en place de la cellule stop violence a permis de donner un premier niveau de réponse en facilitant la libération de la parole, la prise en charge des victimes avec notamment l'association colosse aux pieds d'argile, et la gestion disciplinaire de ces situations. Ces cas de violences se retrouvent dans nos différentes activités, compétitions, stages, fonctionnement de nos comités et de nos clubs. Ils doivent nous amener à avoir une extrême vigilance afin d'offrir un cadre sécurisé à nos licencié-es. Un grand nombre de ces signalements ont donné lieu à la saisine de la commission disciplinaire et à des mesures conservatoires.

Des actions de sensibilisation ont été réalisées dans le cadre notre dernière assemblée générale. Elles seront à nouveau mise en place dans le cadre du conseil des territoires. Enfin on notera que des modules de formation et de sensibilisation sont en cours d'élaboration et seront intégrés à nos formations et nos stages.

Le comité d'éthique et de déontologie

Après la charte d'éthique et de déontologie, il nous restait à mettre en place la commission d'éthique et de déontologie. C'est chose faite désormais. Ses membres : Caroline JEHL, Présidente (Docteur biogéochimie marine / Cheffe d'entreprise / Expérience : Présidente de club, membre du BEx, membre du conseil fédéral) / Jacky FRAISSE, Membre Commandant de gendarmerie – Expérience : Président du Comité régional de canoë Kayak des Pays de la Loire / Jacques BETTENFELD, Membre, Avocat – Expérience : Co-Président commission juridique du CNOSF, Vice-président de la FF Handball.



Notre Maison du Canoë Kayak et des Sports de Pagaie

Nous avons signé l'acte de vente du siège fédéral de Joinville dont nous étions propriétaires pour un montant de 730 000€. Une page se tourne.



La pose de la première pierre a eu lieu et la construction du futur siège se poursuit. Le conflit Ukrainien et l'inflation actuelle n'est pas sans impact sur le projet.

Les charges

Dépenses 23/01/2023	BUDGET V8 SUIVI TVX T.T.C.
TOTAL CHARGE FONCIÈRE	307 172,56€
TOTAL TRAVAUX DE CONSTRUCTION	6 035 115,82€
TOTAL FRAIS et HONORAIRES techniques	720 998,98€
TOTAL FRAIS et HONORAIRES maîtrise d'ouvrage	298 627,00€
TOTAL AMÉNAGEMENT maîtrise d'ouvrage	33 120,00€
TOTAL FRAIS FINANCIERS	51 100,00€
TOTAL DÉPENSES	7 446 134,31€
TOTAL MATRICE DES RISQUES & DIVERS ALEAS	111 900,00€
TOTAL DÉPENSES (YC MATRICE DES RISQUES - BASE)	7 558 034,31€



Le plan de financement

PLAN DE FINANCEMENT	Mobilisable maximal	Situation au 23/01/2023
Autofinancement (emprunt)	3 450 000€	3 450 000€
Autofinancement (fonds propres - Vente de Joinville 686 200€)	686 200€	600 034€
Crédit TVA	Non intégré	Non intégré
Estimation de 393K€		
Agence Nationale du Sport	808 000€	808 000€
Conseil Régional	1 000 000€	1 000 000€
Conseil Départemental	1 700 000€	1 700 000€
ADEME	En cours	En cours
Partenariats	En cours	En cours
TOTAL BESOIN DE FINANCEMENT	7 644 200,00€	7 558 034€



Le PSF 2022

L'enveloppe 2022 a été de 1 499 000 €. La répartition proposée a été la suivante hors territoires ultramarins : 307 145 € pour les CRCK, 324 696 € pour les CDCK, 621 812 € pour les clubs. Les territoires ultramarins ont bénéficié d'une subvention de 175 346 €.

Nous avons poursuivi nos objectifs de financement d'actions en phase avec le projet fédéral, de réduction des inégalités territoriales et de répartition à 50% pour les clubs. Le bilan de la campagne 2022 a montré des difficultés sur les critères relatifs aux scolaires et aux sentiers nautiques. Pour 2023 les critères ont donc été revus et simplifiés et seront identiques pour les clubs et les comités. Les CRCK qui se sont bien appropriés le dispositif pourront désormais aussi gérer les montants alloués aux CDCK en s'appuyant sur les critères fédéraux. En ce qui concerne les enveloppes nationales, 40 000 € ont été consacrées aux « Événements loisir grand public d'envergure », et 30 000€ sur le « Dispositif 20+20 ». La question de l'aide apportée aux clubs qui ne respectent pas nos statuts en ne délivrant pas de licence à tous leurs pratiquant-es, licence 1 jour notamment, se pose aujourd'hui. Décision est prise en conseil des territoires de ne plus apporter de financement dans le cadre du PSF à ces structures. Cette mesure devra être appliquée avec fermeté et discernement.

Le bilan des demandes

- ➡ 380 dossiers ont été déposés (contre 417 en 2021) : 17 CRCK (contre 17) / 73 CDCK (contre 78) / 290 clubs (contre 322)
- ➡ 2 688 720 € demandés (contre 2 737 027 € en 2021)
- ➡ 362 dossiers sont proposés au subventionnement (contre 381)
- ➡ 18 dossiers n'ont pas été retenus (Doublons de saisie / Pas de suite donnée dans OSIRIS)

Le bilan des aides par structure

- ➡ Part clubs (hors OM) : 700 944 € (contre 742 483 € en 2021)
- ➡ Part CDCK : 354 197 € (contre 366 978 €)
- ➡ Part CRCK (hors OM) : 326 215 € (contre 353 193 € en 2021)
- ➡ Part Outre-Mer : 177 644 € (contre 152 746 € en 2021)

Notre retour au salon nautique

Dans le cadre d'un projet visant à regrouper les fédérations du nautisme sur un même stand et mutualiser les charges, nous avons pris part au dernier salon nautique. Une nouveauté a été proposée avec la mise en place d'animations autour de la réalité virtuelle grâce à du mécénat sur les équipements informatique- Société Carré Digital -. Un secteur qui se développe et auquel nous devons prêter attention dans le cadre d'une stratégie de développement de l'E-Sport. Comme toujours le public, jeune notamment, était présent en nombre autour de ces activités.



PARIS 2024

Les Centres de Préparation aux Jeux - CPJ

Deux CPJ ont été inaugurés avec le Stade d'eau vive d'Epinal et la mise en eau de celui de Cesson Sévigné. Ces infrastructures vont permettre de conforter nos structures d'accès au haut niveau sur ces territoires. La pose de la première pierre a par ailleurs été réalisée sur le site de Dijon.



L'opérationnalisation du projet fédéral

3 axes au projet fédéral : Performer – Célébrer les Jeux – Construire l'héritage PARIS 2024

6 objectifs opérationnels ont été identifiés :

1. Contribuer à la réussite sportive des JOP dans une logique d'héritage pour la FFCK – Réussir les JOP et Tests Events –
2. (Re)mobiliser la Tribu
3. Participer aux animations du Club France à La Villette du CNOSF
4. Faire rayonner la Maison des sports de pagaie à Vaires
5. Animer des actions grand public pendant les JOP – Vaires-sur-Marne
6. Réveiller et partager notre Histoire

Un projet culturel a été élaboré avec 3 volets

Sur la question de notre patrimoine historique et nos archives, Hervé Madoré a été nommé chargé de mission. L'objectif est de définir une stratégie d'identification, de préservation et de mise à disposition du patrimoine documentaire fédéral. Il s'agit aussi de définir une stratégie d'identification, de référencement, d'acquisition, de préservation et de valorisation du patrimoine matériel de la FFCK.

Sur le partage de notre histoire, qui pourra conduire à la réalisation d'expositions et à la production de documents grand public, un groupe de travail est en cours de constitution avec l'AIFCK et le carré des canotiers notamment en lien avec le COJO. Un groupe spécifique au patrimoine nautique / ESIND se met également en place.



Enfin dans le cadre des olympiades culturelles et du club France qui sera mis en place par le CNOSF au Parc de La Villette pour accueillir le grand public, nous travaillons en partenariat avec une école d'architecture, l'ENSA de Grenoble. L'objectif est de construire un espace stand en capacité d'accueillir nos activités. Nos fédérations disposeront en effet d'un espace à La Villette pour accueillir le grand public et organiser des animations.

L'appel à projet du Cojo « Impact 2024 ».

Dans le cadre de cet appel à projet qui vise à léguer un héritage des jeux pour les fédérations, notre candidature a séduit le comité de sélection par son caractère novateur touchant à la fois à la volonté d'intégration du volet tourisme de notre activité et des préoccupations de développement durable.

Notre projet sur 3 ans (2022/2024), s'articule autour de trois phases :

➡ En 2022, la définition d'un guide des pratiques environnementales vertueuses, principalement autour des pratiques tourisme et loisirs, en complément de la démarche FFCK Tourisme menée avec les professionnels ;

➡ En 2023, un guide sur le cycle de vie des matériels ;

➡ En 2024, un guide sur les bases et mobilités durables / Intégration complète du label environnement, dispositif opérationnel.

L'appel à projet visait à une cohérence des trois phases, mais restait soumis à une validation annuelle des phases par le COJO. A ce jour la phase 1 est en cours d'achèvement, et la phase 2 a été retenue par le COJO pour être mise en œuvre en 2023.

La phase 2022 s'est traduite par une réflexion sur les pratiques responsables dans les trois milieux d'évolution (eau vive, eau calme et mer), et sur les modalités d'accompagnement des structures et des pratiquants, notamment en termes d'incidences sur la biodiversité et permettant d'orienter vers de bonnes pratiques, et la mise en place d'une sensibilisation du public en la matière :

➡ Définition et transmission des codes de pratiques responsables pour les trois milieux ;

➡ Mise en place d'équipements de franchissements prenant en compte la continuité écologique (passes mixtes) ;

➡ Réflexion sur les mises à l'eau (limitation de la dissémination d'espèces exotiques envahissantes, érosion berges, ...);

➡ Diffusion des programmes de veille et découverte et de sensibilisation aux milieux : Gardiens de la rivière®, Sentiers Nautiques® ;

➡ Délivrance de Pagaies Couleurs, notamment le volet environnement, dans les structures professionnelles agréées de la FFCK.

Elle s'est réalisée avec l'accompagnement d'un consortium de partenaires, en tant que regard extérieur sur nos pratiques : le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie, le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées et le Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie.

Le label a été testé auprès d'une dizaine de structures en 2022 et doit être étendu en 2023. La phase 2 qui débute, vise à orienter vers le choix du matériel selon son impact environnemental global et selon les connaissances du moment, par :

➡ des diagnostics à mener (impact du matériel utilisé dans les sports de pagaies sur les sites de pratique, méthodes de fabrication, fin de vie des produits ...),

➡ une approche à effectuer, avec les constructeurs et les professionnels du recyclage afin de proposer des pistes d'amélioration vers une filière plus vertueuse pour créer ou s'intégrer dans une filière de recyclage opérationnelle.

La billetterie PARIS 2024

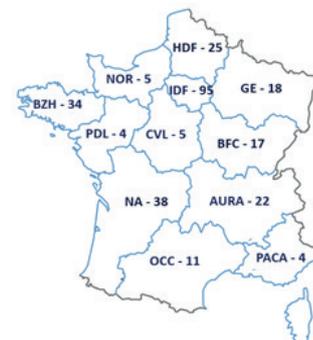
Dans le cadre des Jeux nous avons été sollicités par le CNOSF afin de définir nos besoins en matière de billetterie. Nous avons donc défini une stratégie dans ce domaine et transmis nos besoins. Ces demandes sont ensuite transmises au COJO puis au CIO. Nous devrions connaître dans le courant du mois d'avril le nombre de billets alloués aux fédérations.

La billetterie via le club Paris 2024 est par ailleurs ouverte pour le grand public

Le Programme Volontaires

Dans le cadre du programme volontaires pour les jeux, 293 personnes ont été identifiées (dont 8 personnes Outre-mer - 7 Réunion, 1 Guadeloupe - , 9 personnes 16 - 18 ans, 4 personnes en Situation de Handicap).

La répartition par région :



Le programme équipier-e des cérémonies de victoire PARIS 2024

15 personnes identifiées. Le nombre de 25 a été fixé par le COJO mais reste flexible en fonction des disciplines. De plus, nous allons pouvoir faire un lien avec les Volontaires Spécifiques Sports. Nous continuons à travailler avec le COJO sur ce sujet.

Je terminerai en remerciant tous nos athlètes pour leurs résultats, nos collaborateurs, nos cadres techniques, nos bénévoles pour leur engagement au service du projet fédéral et enfin tous nos bénévoles pour leur engagement au service du développement de nos sports de pagaie.



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL



Ludovic ROYE
Directeur Technique National

L'année 2022 restera la première année d'une olympiade historique à double titre. D'une part, ce sera l'olympiade la plus courte de l'histoire du sport français ! D'autre part, ce sera l'olympiade de l'accueil des Jeux olympique et paralympique en France avec Paris 2024 ! A ce titre, il était essentiel de bien lancer cette olympiade aussi atypique d'importante et ce fut le cas grâce à l'investissement et l'engagement de toutes et tous, chacun et chacune à son niveau.

L'année post olympique est généralement une année plus calme qui nous permet de nous projeter avec fraîcheur vers la suite. Je pense que vous êtes toutes et tous d'accord avec moi pour dire que ce ne fut pas le cas et nous avons collectivement et individuellement démarré à plein gaz cette année 2022.

C'est dans ce contexte que le présent rapport, sans avoir la prétention de l'exhaustivité, retrace les éléments saillants.

Une année résolument tournée vers la réussite sportive des Jeux olympiques et paralympiques à la maison et également vers toutes nos équipes de France

Les Jeux à la maison nous amènent à accompagner l'ensemble des équipes dans un contexte unique avec une exigence forte de résultats portée par l'Etat. La stratégie de préparation de la FFCK s'inscrit dans ce contexte avec la volonté de proposer aux athlètes, et équipes les accompagnant, une préparation optimale.

Dans l'ensemble des disciplines olympiques et paralympiques, notre mission est d'accompagner les athlètes, les staffs et les entraîneurs à faire avancer les bateaux plus vite que ceux de nos concurrent.e.s internationaux.ales, et principalement sous enjeux, afin de maximiser

le nombre de victoires lors des échéances terminales en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Notre mode d'action s'appuie sur l'intelligence collective des équipes et l'engagement d'une amélioration continue. Nos choix sont orientés sur la victoire.

En la matière, l'entrée dans cette olympiade est positive, mais nous sommes conscients des leviers que nous devons continuer à actionner pour transformer l'essai lors des grands rendez-vous.

BILAN TRANSVERSAL

L'année 2022 s'est construite sur la mise en œuvre de notre projet de performance fédéral. La Direction de la performance, avec un nouveau fonctionnement qui se met en place depuis octobre 2021, est un levier majeur pour que l'ensemble des choix, et l'organisation générale, soient faits pour gagner des médailles à Paris. Elle a permis d'aligner l'ensemble des acteurs et des actrices clé.e.s du projet.

Le Collectif France, qui est l'identité du programme d'accompagnement des athlètes et des entraîneurs nationaux, agit dans la continuité depuis 2019/2020. Deux approches continuent d'avancer de concert. Une approche basée sur le résultat, qui permet aux athlètes ayant performé au championnat du Monde et championnat d'Europe dans les différentes catégories de :

- ➔ s'entraîner sur les pôles France (Vaires sur Marne, Cesson Sévigné et Pau)
- ➔ d'être accompagn.e.s par les Entraîneurs Nationaux
- ➔ de participer à un programme d'actions décliné en fonction des profils des athlètes qui sont dans le CF

C'est également une approche fondée sur une logique de projet afin de mettre en place des programmes d'action pour les équipages, le kayak cross ou la relève.

La Cellule Accompagnement à la Performance a revu son approche et son envergure. Cette équipe autour des entraîneurs nationaux a également contribué à la réussite de cette saison 2022. La volonté était d'augmenter le nombre de champs d'optimisation proposés aux athlètes et aux entraîneurs. Ainsi, outre la

préparation physique, l'accompagnement et le développement personnel, nous avons pu proposer des interventions en diététique et améliorer le traitement des datas à l'entraînement comme en compétition. Nous pouvons également souligner le travail réalisé auprès de l'équipe médicale pour que les échanges entre les différents médecins des équipes de France soient facilités et qu'il y ait une rotation efficace de l'encadrement kiné sur les différents stages et échéances. Finalement, nous avons aussi concrétisé notre transformation numérique avec la stabilisation de l'utilisation des centrales inertiels phylling (afin d'améliorer notre compréhension de l'avancement du bateau) et avec la dématérialisation du suivi de l'entraînement via Playsharp qui nous permet de mieux appréhender le développement des athlètes de façon coordonnée avec l'ensemble des staffs.

Parallèlement le Service haut niveau a évolué, notamment sur cette fin d'année 2022 où le rôle des R1 d'action a été redéfini et précisé sur certains points hors du champ de l'entraînement afin de garantir entre autre l'excellence opérationnelle de notre organisation.

Concernant l'accompagnement socio-professionnel, le nombre d'athlètes accompagné.e.s dans leur professionnalisation via les différents dispositifs à notre disposition a été accru. Sur ce point nous devons en être fiers ! Très souvent, j'entends que ce n'est pas assez. Nous devons toutes et tous avoir conscience que nous faisons partie des fédérations qui utilisent au maximum les dispositifs existants pour permettre à nos athlètes de bénéficier de la meilleure situation socioprofessionnelle

Le projet olympique et paralympique a été partagé et nous avons pu relancer « la Tribu » lors des compétitions internationales afin d'encourager les équipes de France. Cet axe sera un fil rouge sur 2023 et 2024.

BILAN SLALOM

14 médailles dont 4 titres ont été remportés par l'équipe de France Senior sur la saison des coupes du monde, les championnats d'Europe et du Monde. Les athlètes sont monté.e.s sur les marches du podium dans toutes les épreuves olympiques, à l'exception (pour l'instant) du kayak cross dame où l'évolution est prometteuse.

La relève est également en forme et la France a été récompensée du trophée de la meilleure nation lors des championnats du monde relève. Nous devons collectivement nous en féliciter. En la matière, une réflexion est menée sur le développement des jeunes payeur.euse.s. En effet, bien que nous cherchions continuellement à progresser en la matière, les bilans de résultats sont constants.

Du côté de nos modes de sélection, nous avons fait le choix de mettre en place un comité de sélection qui nous amène pour les saisons à venir à entrer dans une approche de sélectionneur, pour les équipes de France senior. Cette stratégie est indispensable pour disposer d'une équipe de France capable d'atteindre les objectifs ambitieux qui sont les nôtres. Elle permet également de gérer l'ensemble de la complexité inhérente au projet de victoire en slalom et en kayak cross.

L'équipe d'encadrement est stabilisée avec un collectif d'encadrement sénior et un collectif relève identifiés lors des stages et compétitions. Au quotidien l'ensemble de l'équipe travaille au suivi des athlètes du collectif France. Nous avons également réussi à créer une dynamique kayak Cross avec une très belle collaboration autour du chef de projet de cette nouvelle épreuve olympique. Deux axes de travail collectif sont en cours sur « la réussite sous enjeux » et « l'efficacité du coup de pagaie ».

Le bilan de la saison 2022 a permis à l'équipe d'encadrement de confirmer les 6 paramètres de performance sur lesquels nous travaillons :

1. Prendre des décisions gagnantes sous enjeu maximal pendant et entre les manches ;
2. Conserver un engagement maximal en course (gestion du risque – contrôle vs vitesse – aisance eaux-vives) ;
3. Performer dans l'imparfait ;
4. Répéter des efforts à haute intensité pendant les manches et tout au long de la compétition ;
5. Maîtriser un panel d'habiletés techniques robustes sous stress ;
6. (Spécifique CSLX) Accepter et faire subir aux concurrents la confrontation directe.

BILAN SPRINT

2 médailles ont été remportées par l'équipe de France Senior sur l'ensemble de la saison des coupes du monde, les championnats d'Europe et du Monde.

La relève a optimisé le nombre de finales A.

Du côté de nos modes de sélection, les choix ont été portés sur l'élévation du niveau d'exigence. Il a permis aux athlètes de se sélectionner sur la valeur d'un résultat le jour « J ». Les tractations sur les stratégies d'équipages ont cependant créé des tensions. Nous avons dû réaffirmer les rôles des différents acteurs de la performance. Les paramètres mis en place avec les Entraîneurs Nationaux nous ont permis d'approcher d'avantage les finales A dans les différentes catégories d'âge. Cette stratégie fut indispensable pour générer une unité de l'équipe avec le partage d'un projet ambitieux. La veille internationale nous a permis de constater que ces leviers sont également utilisés par les nations leader.

L'équipe d'encadrement est stabilisée avec un collectif d'encadrement sénior et un chef de projet relève identifié. Le staff de la relève résulte d'un partenariat avec les structures d'accession par la mise à disposition des entraîneurs de ces structures.

Le bilan de la saison 2022 a permis à l'équipe d'encadrement de confirmer les 4 paramètres de performance qui doivent nous guider dans nos choix stratégiques et opérationnels sur l'olympiade :

1. Capacité à générer l'intensité et répondre aux contraintes énergétiques de la course
2. Capacité d'adaptation (trouver les solutions en toutes circonstances pour aller plus vite que les concurrent.e.s)
 - ➔ Par rapport aux conditions : Sens et force du vent, Vagues, T°C de l'eau
 - ➔ Par rapport à l'individu : Intrinsèques des individus
 - ➔ Aux équipiers
3. Permettre une stabilité relative d'un équipage
4. Être dans la disposition mentale pour :
 - ➔ Respecter son projet de course et l'adapter en fonction des conditions
 - ➔ Confiance en son/sa/ses équipier.e.s
 - ➔ Gérer le niveau de pression de la finale A

BILAN PARACANOË

6 médailles ont été gagnées par l'équipe de France sur l'ensemble de la saison des coupes du monde, championnats d'Europe et du Monde.

Les modes de sélection paracanoë sont stables et permettent d'assurer la compétitivité de notre Equipe de France.

Nous avons fait évoluer l'équipe d'encadrement afin de mieux répondre aux besoins des athlètes leader. Aussi au niveau médical, l'équipe a pu gérer de façon optimale la transition du médecin de l'équipe de France afin d'accentuer le suivi médico-sportif spécifique.

Le bilan de la saison 2022 a permis à l'équipe d'encadrement de confirmer les 4 paramètres de performance et ainsi voir la progression des athlètes sur les axes suivants :

1. ETRE CAPABLE de s'entraîner plus & mieux
 - ➔ Augmenter le socle aérobie
 - ➔ Augmenter le volume d'entraînement
 - ➔ Augmenter la qualité d'entraînement
 - ➔ Amélioration de la préparation physique (thèmes clairs, faire de la musculation au service du bateau et explorer des nouvelles disciplines)
 - ➔ Disponibilité (socio pro, santé)
2. ETRE CAPABLE de s'engager dans toutes circonstances
 - ➔ Etat esprit en mode résolution de problème
 - ➔ Aider à trouver des solutions techniques dans des conditions météorologiques difficiles
 - ➔ Réaliser son projet quelque soit l'enjeu
3. ETRE CAPABLE de travailler dans un collectif pour progresser
 - ➔ Fonctionnement de la vie de groupe avec des règles partagées
 - ➔ Parce que nous sommes un nouveau groupe
 - ➔ Parce que cela favorise coopération & cohésion
 - ➔ Parce que cela favorise la progression dans l'engagement -> s'entraîner plus et mieux
4. Matériel
 - ➔ Se mettre à jour sur les sorties de formes de bateaux
 - ➔ Optimisation des calages/réglages
 - ➔ Suivi entraînement sur Playsharp
 - ➔ Utilisation régulière de Phyling (entraînement et compétition)

BILAN DESCENTE TREIGNAC UN SUCCÈS INOUBLIABLE !

La saison 2022 avait pour point d'orgue le championnat du monde à Treignac où l'équipe de France avait pour objectifs de remporter des médailles dans toutes les catégories et sur les deux distances de la compétition ; le sprint et la classique.

Depuis plusieurs saisons l'attention de l'équipe d'encadrement et des sportifs étaient tournée vers cette compétition avec l'ambition d'atteindre les mêmes objectifs de médaille que lors du dernier championnat du monde en France en 2027.

La préparation hivernale fut réalisée avec un groupe élargi pour favoriser l'émulation du groupe avec des sportifs leaders dans leurs disciplines sur la scène internationale et d'autres plus jeunes à la carrière naissante. Post courses de sélection qui se sont déroulées sur le site de Treignac, le groupe a été restreint aux sportifs sélectionnés avec une préparation terminale individualisée pour que chaque sportif puisse atteindre ses objectifs de performance.

Sur le site de la compétition l'équipe a rapidement trouvé ses marques facilitées par une organisation de très grande qualité et un public venu en nombre à l'image du championnat du monde de 2000.

Galvanisé par cette ambiance, l'équipe de France a obtenu des résultats historiques dans l'ensemble des disciplines tant en sprint qu'en classique. A retenir, le grand chelem de Manon HOSTENS de retour sur les compétitions de descente en remportant les 4 médailles d'or dont deux en individuelle et deux par équipe et les titres de champion du monde en Canoë bi-place de Stéphane SANTAMARIA 24 ans après sa première médaille internationale.

En grand bravo à tous les sportifs et à l'équipe d'encadrement qui ont su se mobiliser autour de ce championnat du monde et faire briller l'équipe de France.

Un grand merci à l'organisation de cette manifestation notamment à Stéphane Pradeau et son équipe pour la réussite de cet événement international qui met en avance la discipline DESCENTE.

Et pour finir, je souhaite remercier la fédération et particulièrement le président Jean ZOUNGRANA et le directeur technique national Ludovic ROYE pour le soutien et la confiance qu'ils portent à notre équipe de France de DESCENTE.

BILAN KAYAK POLO

Les Jeux mondiaux aux USA !

Avec la 1ère place pour les filles et la 2ème place pour les garçons, les résultats ont été excellents, identiques aux championnats d'Europe 2021 !

Les 2 équipes ont accédé à la finale des WG après un tournoi bien maîtrisé, où l'on a pu noter la 1ère place de groupe en phase de poule. Le niveau de jeu, l'organisation tactique en attaque, en défense et dans les transitions ont été très élevés et nos adversaires, y compris les équipes allemandes, n'ont pas trouvé ou peu, de solutions pour nous mettre en difficulté.

Sur les matchs de 1/4 et 1/2 finales, les hommes ont montré une forte maîtrise et ont dominé leurs adversaires,

Ces résultats étaient de très bon augure pour les championnats du monde.

Les Championnats du monde à Saint-Omer !

Le projet de grand chelem était très ambitieux, mais néanmoins réaliste suite aux résultats de la saison pour les 2 équipes seniors et pour les U21 garçons.

Au début de la compétition, nous avons un statut de favoris dans la concurrence internationale. Pour les U21 dames, l'équipe de Nouvelle Zélande semblait un cran au-dessus, après 4 ans «d'absence» depuis les mondiaux au Canada, et suite au tournoi de Belfast (niveau de jeu collectif, impact physique...). L'équipe de France avait une place d'outsider, mais le podium était un objectif réaliste.

Malheureusement, mis à part pour les seniors dames qui sont passées très près du titre mondial, les résultats pas ceux espérés

Nos 5 piliers

Nous avons identifié 5 piliers de la performance pour contribuer à l'expression du potentiel des équipes : le défi, l'appétit, être professionnel, la progression, l'insouciance.

Le défi était clair pour tout le monde, préparé depuis 3 ans. Le staff et les joueurs ont tous eu cet objectif ambitieux de gagner les world games et/ou de devenir champion du monde à la maison. L'appétit suivait assez naturellement. La motivation des équipes et des entraîneurs était très forte.

L'appétit : En revanche il est possible que pour certain.e.s U21 qui vivaient leur 1er championnat du monde, « être là » pouvait être un objectif déjà atteint, le défi peut-être déjà atteint, au détriment peut être d'un objectif plus ambitieux d'être champion du monde.

Agir professionnellement : il y a beaucoup de points positifs de ce point de vue : le projet de jeu, le niveau de jeu au cours de la saison, l'investissement et l'expertise des coachs, la cohésion de groupe, l'entraide... etc sont bien présents dans les 4 collectifs. Pour certains on peut avoir en revanche quelques doutes quant à la préparation physique, en tous les cas il est certain que le staff n'a pas les moyens de maîtriser le suivi individuel des athlètes tout au long de la saison, ni sur la dernière ligne droite avant l'échéance terminale (notion de pic de forme).

La progression : C'est peut-être un point qui aura manqué aux 4 équipes lors de la semaine de compétition des mondiaux. En revanche, avoir progressé tout au long de la saison, c'est sûr. Avoir progressé entre les jeux mondiaux et les championnats du monde pour les 2 équipes seniors, on peut se questionner ou bien se dire qu'on a progressé moins que d'autres équipes. Je pense notamment aux équipes seniors hommes d'Italie et d'Espagne qui semblent être montées en puissance dans leur jeu.

L'insouciance : Les seniors dames ont démontré qu'en réussissant à jouer de façon libérée, en confiance dans leur jeu, entre les joueuses, dans le coach, le niveau de jeu produit peut être excellent. Cela leur aura souri aux jeux mondiaux, avec une finale maîtrisée, mais pas aux championnats du monde avec un scénario de la finale particulier. Elles ont réussi à exprimer leur potentiel sur les WG et les mondiaux, qui les situe tout proche du grand chelem !

Les U21 dames ont également montré beaucoup de qualité dans ce sens dans tout leur parcours aux Mondiaux, seule la petite finale laisse un goût amer puisqu'elle passe à côté, elles ne réussissent pas à jouer en attaque et en défense. L'équipe adverse ne leur est pas supérieure / dominatrice, elle exploite les failles proposées par les bleues. Les U21 dames ont montré qu'en étant à 100% elles pouvaient rivaliser avec tout le monde, mais le réussir en match décisif d'un championnat du monde reste encore une marche à franchir.

Pour l'équipe senior garçons, c'est plus ambivalent. Lors des WG, sur l'ensemble de la compétition, les joueurs ont réussi à jouer libéré, en affichant une force collective, une confiance entre les joueurs et avec les coachs, qui les a fait dominer la compétition. Le match de poule gagné face à l'Allemagne pourrait symboliser cela. Le problème est que cela ne s'est pas reproduit en finale, où c'est probablement cette notion d'insouciance, et en tous les cas au niveau mental, que cela s'est joué. L'équipe a été un cran en dessous de son niveau de jeu, cela ne pardonne pas face aux allemands. Lors des mondiaux cela s'est en quelque sorte reproduit, dès le 1er match face à la Pologne qui nous a clairement surpris et mis en difficulté au début de la compétition. Cela s'est reproduit lors d'autres match clé qualificatifs pour les 1/2 finales.

BILAN MARATHON

Pour l'équipe U21 garçons, la compétition a démarré par un match difficile qui a mis une forme de pression ou de doute sur l'équipe. Sur l'ensemble de la compétition le nombre d'occasions de marquer qui n'ont pas été concrétisées est très important. Cela s'est répété tout au long de la compétition. Il y a une forme de peur de marquer qui semble s'être installée et qui coûte cher au final. Depuis 2 ans ils ont réussi à jouer à 100%, ils sont champions d'Europe et ont tout gagné jusqu'aux mondiaux, où ils ont été eux aussi un cran en dessous de leur niveau. Décevante 5 place au final.

Je reste convaincu que ce principe de réussir à s'exprimer à 100% est une vraie clé de la performance de haut niveau. Des exemples concrets nous le prouve. Il y a malheureusement aussi des exemples de contre-performance. Cela touche forcément à la dimension mentale de la performance, sujet sur lequel nous travaillons avec le staff depuis 3 ans. Il faut persévérer.

BILAN FREESTYLE

Des championnats du Monde à Nottingham avec les anglosaxon en Force Anglais et Américain.

Après l'arrêt de piliers de l'équipe de France ou la mise en veille du projet Freestyle de certains leader de l'équipe de France combiné à la professionnalisation d'individualités anglosaxonnes, le contexte international du Freestyle se densifie.

7ème nation avec deux médailles en Kayak dame et en canoë, le bilan est juste satisfaisant. La reconnaissance de haut niveau devrait permettre à certains leaders de s'investir plus pour obtenir des médailles dans le futur.

Des championnats du Monde à Nottingham avec les anglosaxon en Force Anglais et Américain.

Après l'arrêt de piliers de l'équipe de France ou la mise en veille du projet Freestyle de certains leader de l'équipe de France combiné à la professionnalisation d'individualités anglosaxonnes, le contexte international du Freestyle se densifie.

7ème nation avec deux médailles en Kayak dame et en canoë, le bilan est juste satisfaisant. La reconnaissance de haut niveau devrait permettre à certains leaders de s'investir plus pour obtenir des médailles dans le futur.

L'objectif principal de l'équipe de France de Marathon est la performance lors des championnats internationaux ECA et ICF. A ce titre, la saison 2022 ne remplit pas l'objectif avec seulement 2 médailles lors du championnat d'Europe et aucun titre.

On note une forte régression du niveau sportif en 2022 en comparaison au 3 saisons précédentes. Le niveau revient à celui de l'équipe en 2018. Plusieurs hypothèses sont à valider pour analyser cette régression :

➡ Manque de densité sportive. Les objectifs de résultats de l'équipe de France reposent sur 7 sportif.ves seniors. La relève ne vient pas modifier le classement de ces leaders ;

➡ Questionnement sur la gestion de l'état de forme lors de la préparation au championnat du Monde ;

➡ Gestion du statut de leader pour le K2 double champion du Monde ;

➡ La saison 2022 a également été marquée par la perte de reconnaissance de discipline de Haut-Niveau ministérielle. Cela a clairement eu un impact fort sur l'équipe, et notamment les meilleurs athlètes.

BILAN OCEAN RACING

Au Championnat d'Europe, la France repart de Sardaigne en reprenant la 1ère place au classement des médailles.

La victoire de Valentin est une grande satisfaction. Il ne faisait pas parti du collectif Equipe de France car installé en Australie depuis 3 ans, il n'était pas présent lors des courses de sélection. Ce titre nous échappait en OPEN Homme depuis 2014 (LAOUSSE Yannick) et le plateau était juste très relevé, il partage le podium avec le vainqueur de 2021 et son dauphin. Bravo à lui, son expatriation lui a apporté beaucoup. Il a passé un cap et doit nous aider à tirer le groupe vers le haut.

A noter le triplé en Homme Junior, comme les U23 à Alicante en 2018 ! Cela prouve que notre école OCEAN RACING poursuit son travail et continue de sortir des pagayeurs de grand talents (Bravo au CKMNC, à Brest et à l'estran de Ploudalmézeau !) Quand on ramène toutes les médailles d'une catégorie, on croit que c'était facile. C'est faux. On entendra parler d'eux de nombreuses années encore !

La médaille de Thaïs est très encourageante car c'était la première grande épreuve pour cette recrue du live saving (Biarritz) et elle a su donner le meilleur d'elle. Elle n'est qu'à 1'03" de la vainqueure de sa catégorie.

Au Championnat du Monde, nous avons une équipe identique à la suite des Europe pour le collectif EQF. Toutes les nations (29) sont présentes et excepté le champion du Monde 2019 (Sean RICE – RSA) tous les meilleurs sont au départ.

A noter que la NELO SUMMER CHALLENGE, compétition ouverte à tous en parallèle de la course officielle, porte le nombre de bateau à 540 sur la ligne de départ dont 100 féminines, toutes catégories confondues. Il doit certainement s'agir d'un record. Encore une fois, les Portugais démontrent l'universalité de cette discipline et surtout la possibilité originale de réunir sur un même parcours des sportifs venus pour remporter un titre mondial et certains qui n'avaient que quelques séances au compteur. C'est la force de l'ocean racing et cet exemple doit conduire notre développement national.

BILAN RAFTING

En 2022, deux événements étaient identifiés pour les actions équipes de France Raft :

- Championnats du monde U19 et U23 (Zubin Potok, Kosovo) du 25 au 31 juillet 2022
- Coupe d'Europe 4 (Valtellina, ITALY) du 6 au 9 juillet 2022

Le 24 juin est paru un communiqué de la WRF annonçant l'annulation de ce championnat du monde en raison de problèmes politiques locaux. Cette annulation n'a pas eu d'impact sur les EQF Raft car aucun équipage n'a présenté sa candidature.

Bilan Coupe d'Europe 4 (Valtellina, ITALY) : Initialement, cet événement servait de pré-mondiaux. Mais pour des raisons de niveaux d'eau, cette coupe du monde a été déplacée à Villeneuve sur une autre rivière. Un seul équipage a présenté sa candidature et est allé à la compétition. Lors de cette coupe d'Europe, leurs résultats ne sont pas à la hauteur puisqu'ils finissent :

- 5ème en Sprint RX
- 5ème de la Descente longue (5km)
- 4ème du Slalom

RÉSULTATS 2022

SLALOM

Championnats d'Europe U18 & U23- Ceske (République Tchèque)

Médailles d'or :

- > Titouan Castryck – K1H U18
- > Titouan Castryck – Slalom Extrême Homme U18
- > Pierre-Louis Saussereau, Simon Hene et Anatole Delassus – K1H U23

Médailles d'argent :

- > Angèle Hug – K1D U23
- > Mewen Debliquy – C1H U23
- > Anatole Delassus – Slalom Extrême homme U23
- > Martin Cornu – Slalom Extrême Homme U18
- > Angèle Hug, Romane Prigent et Emma Vuitton – K1D U23

Médailles de bronze :

- > Fanchon Janssen – C1D U23
- > Eva Pietracha – Slalom Extrême dame U23
- > Gael Adisson – Slalom Extrême homme U23
- > Cerise Babin, Clara Delahaye et Nina Pesce-Roue – K1D U18

Championnat d'Europe seniors - Mikulas (Slovaquie)

Médailles d'or :

> Camille Prigent, Romane Prigent, Emma Vuitton – Kayak dame par équipe

Médailles d'argent :

> Laurène Roisin, Marjorie Delassus, Lucie Baudu – Canoë dame par équipe

> Marjorie Delassus – Canoë dame

Championnat du Monde U18 & U23 - Ivrea (Italie)

Médailles d'or :

> Anatole Delassus – K1H U23

> Mewen Debliquy – C1H U23

> Titouan Castryck – K1H U18

> Gael Adisson – Slalom Extrême homme U23

> Hugo Monasse – Slalom Extrême homme U18

> Adrien Fisher, Mewen Debliquy et Jules Bernardet – Canoe homme U23 par équipe

Médailles d'argent :

> Emma Vuitton – K1D U23

> Martin Cornu – Slalom Extrême homme U18

> Quentin Maillefer, Martin Cornu et Clément Brotier – Canoe Homme U18 par équipe

> Titouan Castryck, Théo Reby et Hugo Monasse – Kayak homme U18 par équipe

Médailles de bronze :

> Angèle Hug, Romane Prigent et Emma Vuitton – Kayak dame U23 par équipe

> Simon Hene, Pierre-Louis Saussereau et Anatole Delassus – Kayak homme U23 par Equipe

Championnats du Monde Seniors - Augsburg (Allemagne)

Médailles d'argent :

> Anatole Delassus – Slalom Extrême homme

Médailles de bronze :

> Boris Neveu – Kayak homme

> Titouan Castryck, Malo Quemeneur et Boris Neveu – Kayak homme par équipe

Coupe du Monde 1 - Prague (République Tchèque)

Médailles d'argent :

> Nicolas Gestin – Canoë homme

Médailles de bronze :

> Marjorie Delassus - Canoë dame

Coupe du Monde 2 - Krakow (Pologne)

Médailles d'or :

> Nicolas Gestin – Canoë homme

Médailles d'argent :

> Marjorie Delassus - Canoë dame

Coupe du Monde 3 - Tacen (Slovénie)

Médailles de bronze :

> Anatole Delassus - Slalom Extrême homme

Coupe du Monde 4 - Pau (France)

Médailles d'or :

> Denis Gargaud Chanut – C1 homme

> Boris Neveu – Slalom Extrême homme

Médailles de Bronze :

> Boris Neveu - K1H

Coupe du Monde 5 - La Seu d'Urgell (Espagne)

Médailles d'or :

> Nicolas Gestin – C1 homme

Médailles d'argent :

> Camille Prigent - K1 dame

Médailles de Bronze :

> Théo Desvignes - Slalom Extrême Homme

SPRINT

Championnats d'Europe U18 & U23 - Belgrade (Serbie)

Pas de médailles

Championnats d'Europe Senior - Munich (Allemagne)

Médailles de Bronze :

> Guillaume Burger, Maxime Beaumont, Quilian Koch, Guillaume Le Floch Decorchemont - K4 500 homme

Championnats du Monde U18 & U23 - Szeged (Hongrie)

Pas de médailles

Coupe du Monde 1 - Racice (République Tchèque)

Pas de médailles

Coupe du Monde 2 - Poznan (Pologne)

Médailles de Bronze :

> Guillaume Burger, Maxime Beaumont, Quilian Koch, Guillaume Le Floch Decorchemont - K4 500 homme

PARACANOË

Championnats d'Europe de Sprint et Paracanoë - Munich (Allemagne)

Médaille d'argent :

> Nélia Barbosa - KL3 200m dame

Médaille de bronze :

> Eddie Potdvein - VL3 200m homme
> Rémi Boulle - KL1 200 homme

Championnats du Monde Halifax (Canada)

Médaille d'argent :

> Nélia Barbosa - KL3 200m dame

Médaille de bronze :

> Rémi Boulle - KL1 200 homme

Coupe du Monde 2 de Sprint et de Paracanoë

Médaille d'or :

> Nélia Barbosa - KL3 200m dame
> Rémi Boulle - KL1 200 homme

Médaille de bronze :

> Abel ABER - VL3 200m homme

DESCENTE

Championnats du Monde - Treignac (France)

Médaille d'or :

> Manon Hostens - K1D Sprint
> Quentin Dazeur - C1H Sprint
> Stéphane Santamaria et Quentin Dazeur - C2H Sprint
> Phénicia Dupras, Manon Hostens et Tara Ince - K1D Sprint par équipe
> Manon Hostens - K1D Classique
> Quentin Bonnetain - K1H Classique
> Stéphane Santamaria et Quentin Dazeur - C2H Classique
> Phénicia Dupras, Manon Hostens et Claire Bren - K1D Classique par équipe
> Quentin Bonnetain, Maxence Barouh et Felix Bouvet - K1H Classique par équipe

Médaille d'argent :

> Nicolas Sauter, C1H Sprint
> Maxence Barouh - K1H Sprint
> Laura Fontaine - C1D Sprint
> Pierre Troubady et Hugues Moret - C2H Sprint
> Augustin Reboul, Maxence Barouh et Félix Bouvet - K1H Sprint par équipe
> Théo Viens - C1H Classique
> Maxence Barouh - K1H Classique

Médaille de bronze :

> Ancelin Gourjault - C1H Sprint
> Claire Bren - K1D Classique
> Ancelin Gourjault - C1H Classique
> Laura Fontaine - C1D Classique
> Ancelin Gourjault et Nicolas Sauter - C2H Classique

Championnat d'Europe U18 & U23 - Banja Luka (Bosnie)

Médaille d'or :

> Augustin Reboul - K1H Sprint U23
> Tara Ince - K1D U23
> Eve Vitali-Guilbert - K1D U18
> Charles Ferrion - C1H U23
> Manoël Roussin et Tanguy Roussin - C2H U23
> Matteo Zanni, Charles Ferrion et Mathis Perreau - C1H Sprint U23
> Jérôme Payen, Dimitri Tostain, Manoël Roussin, Tanguy Roussin, Corentin Combe et Clément Monjanel - C2H Sprint par équipe U23
> Eve Vitali-Guilbert, Noa Pradalier et Nina Llorent Linares - K1D Sprint U18
> Clément Monjanel, Augustin Reboul et Louis Forgeard - K1H Sprint U23
> Charles Ferrion - C1H Classique U23
> Augustin Reboul - K1H Classique U23
> Manoël Roussin et Tanguy Roussin - C2H Classique U23
> Matteo Zanni, Charles Ferrion et Mathis Perreau - C1H Classique U23

Médaille d'argent :

> Clément Monjanel et Corentin Combe - C2H U23
> Margot Beziat et Laura Fontaine - C2D U23
> Laura Fontaine, Zaura Malinge et Margot Beziat - C1D Sprint U23
> Clément Monjanel et Corentin Combe - C2H Classique U23
> Clément Monjanel - K1H Classique U23
> Zaura Malinge, Laura Fontaine et Margot Beziat - C1D Classique U23
> Jérôme Payen, Dimitri Tostain, Manoël Roussin, Tanguy Roussin, Corentin Combe, Clément Monjanel - C2H Classique U23 par équipe
> Clément Monjanel, Augustin Reboul et Louis Forgeard - K1H Classique U23

Médaille de bronze :

- > Matteo Zanni – C1H U23
- > Jérôme Payen et Dimitri Tostain – C2H U18
- > Dimitri Tostain – K1H Classique U18
- > Gaëtan Rousseau – C1H Classique U18
- > Mathis Perreau – C1H Classique U23
- > Noa Pradalier, Nina Lloret Linares et Eve Vitali-Guilbert – K1D Classique U18
- > Léandre Beaulande-Noël, Dimitri Tostain et Loïc Massot – K1H Classique U18

Coupe du Monde - Celje (Slovénie)

Médaille d'or :

- > Théo Viens – C1H Classique
- > Quentin Bonnetain – K1H Classique
- > Margot Beziat et Elsa Gaubert – C2D Classique
- > Nicolas Sauteur et Ancelin Gourjault – C2H Classique
- > Mathilde Valdenaire – K1D Sprint
- > Margot Beziat et Elsa Gaubert – C2D Sprint
- > Quentin Dazeur et Stéphane Santamaria – C2H Sprint
- > Elsa Gaubert – C1D Sprint
- > Nicolas Sauteur – C1H Sprint
- > Quentin Dazeur et Stéphane Santamaria – C2H Sprint
- > Mathilde Valdenaire – K1D Sprint
- > Margot Beziat et Elsa Gaubert – C2D Sprint

Médaille d'argent :

- > Quentin Dazeur – C1H Classique
- > Maxence Barouh – K1H Classique
- > Elsa Gaubert – C1D Classique
- > Quentin Dazeur et Stéphane Santamaria – C2H Classique
- > Elsa Gaubert – C1D Sprint
- > Nicolas Sauteur – C1H Sprint
- > Mathilde Valdenaire et Lise Vinet – C2D Sprint
- > Clément Monjanel et Corentin Combe – C2H Sprint
- > Charles Ferrion – C1H Sprint
- > Nicolas Sauteur et Ancelin Gourjault – C2H Sprint
- Mathilde Valdenaire et Lise Vinet – C2D Sprint

Médaille de bronze :

- > Tara Ince – K1D Classique
- > Nicolas Sauteur – C1H Classique
- > Tanguy Roussin et Manoël Roussin – C2H Classique
- > Phénicia Dupras et Tara Ince – C2D Sprint
- > Nicolas Sauteur et Ancelin Gourjault – C2H Sprint
- > Tanguy Roussin et Manoël Roussin – C2H Sprint

KAYAK-POLO

World Games - Birmingham (USA)

Médaille d'or :

- > Equipe sénior dames (Eloise Frigot, Clotilde Lemasle, Melissa Ledormeur, Céleste Louis, Camille Meyer, Claire Moal, Marion Robert, Aline Roulland)

Médaille d'argent :

- > Equipe sénior hommes (Christophe Belat, Patrice Belat, Baptiste Cotta, Clément Kindig, Antoine Le Floch Decorchemont, Alan Lignel, David Linet, Benoit Richer)

Championnats du Monde de Kayak-Polo - Saint-Omer (France)

Médaille d'argent :

- > Equipe sénior dames (Eloise Frigot, Clotilde Lemasle, Melissa Ledormeur, Céleste Louis, Camille Meyer, Claire Moal, Marion Robert, Aline Roulland)

FREESTYLE

Championnats du Monde - Nottingham (Royaume-Uni)

Médaille de bronze :

- > Tom Dollé – Canoe Decked Surface
- > Marlène Devillez – Women's Kayak Surface

MARATHON

Championnat d'Europe de Marathon - Silkeborg (Danemark)

Médaille d'argent :

- > Jérémy Candy et Quentin Urban – K2H

Médaille de bronze :

- > Marine Sansinena – C1D Short Race

Championnat du Monde de Marathon - Ponte de Lima (Portugal)

Pas de médailles

Descente internationale de la Sella (Espagne)

Quentin Urban / Jérémy Candy vainqueur une première française sur cette course mythique

OCEAN RACING

Championnat d'Europe Ocean Racing - Cagliari (Italie)

Médaille d'or :

- > Valentin Henot - Senior
- > Marin Lanee - U18

Médaille d'argent :

- > Pierre Vilella - U23
- > Tahis Delrieux - U23
- > Mathis Roudaut - U18

Médaille de bronze :

- > Hector Henot - U23
- > Kael Menez - U18

Championnats du Monde d'Ocean Racing - Viana do Castelo (Portugal)

Pas de médailles

RAFTING

Championnats du Monde de Rafting & Handiraft

Pas de médailles

WAVESKI

Championnats du Monde - Ventura (USA)

Médaille d'or :

- > Lou Peter - Open Femme
- > Cyril Samson - Open Homme
- > Loup Peter - Junior Femme
- > Océane Lucas - New Age Femme
- > Pablo Arrouays - New Age
- > Virgile Humbert - Seniors
- > Anne Sez nec - Grand Masters Women
- > Lou Peter & Océane Lucas - Equipe Femme
- > Virgile Humbert, Nathan Le Bars, Maxime Gaborit, Enzo Monfort - Equipe Homme

Médaille d'argent :

- > Océane Lucas - Open Femme
- > Virgile Humbert - Open Homme
- > Enzo Monfort - Juniors Homme
- > Remi Clero - New Age
- > Cyril Samson - Seniors Homme
- > Guillaume Colin - Adaptive Open Homme

Médaille de bronze :

- > Lou Peter - Juniors
- > Maxime Gaborit - New Age
- > Clément Guilbert - Seniors Homme
- > Françoise Diribarne - Masters Femme

VA'A VITESSE

Championnats du Monde - Eton (Royaume-Uni)

Médaille d'argent :

- > Christophe Havy - Master 50 hommes V1 500m

Le cœur du réacteur toujours en action !

L'année 2022, nous a permis de reprendre une activité normale au sein de l'Animation Sportive. Une saison sans contrainte sanitaire mais nous avons eu d'autres difficultés avec le changement climatique. L'année 2022, nous permet de franchir la barre symbolique des 10 000 compétiteurs que nous avons avant Covid.

Je souhaite remercier ici l'ensemble des acteurs qui permettent l'organisation des manifestations sportives dans chacun de nos territoires. L'animation sportive part du niveau local jusqu'au niveau national.

Je tiens à remercier le corps arbitral pour sa mobilisation durant cette nouvelle saison. Votre investissement sur nos compétitions est primordial pour le bon respect de nos règlements et la bonne organisation. Je n'oublie pas non

plus nos gestionnaires informatiques. C'est un travail de l'ombre mais important.

Après les organisateurs, les officiels et les techniciens, je tiens à remercier nos compétiteurs pour les belles courses tout au long de l'année. Merci aux cadres bénévoles et professionnels qui accompagnent nos compétiteurs.

LA COMMISSION SPORTIVE

En 2022, la Commission Sportive a continué à se réunir de manière régulière en visioconférence pour continuer à travailler en équipe. La place de cette commission est reconnue par les acteurs.

Le début de l'année a été marqué par le vote par le Conseil Fédéral des nouvelles règles générales des règlements sportifs.

L'accent a été mis sur l'accompagnement des organisateurs des différents Championnats de France et, sur la présence des membres du service durant ces différents événements.

Le calendrier sportif 2024 a aussi pris une grande part du second trimestre au sein de la Commission Sportive. Les référents calendrier de chacune des commissions ont été investis sur ce dossier.

L'année 2022, nous a permis de reprendre une activité normale au sein de l'Animation Sportive. Une saison sans contrainte sanitaire mais nous avons eu d'autres difficultés avec le changement climatique. L'année 2022, nous permet de franchir la barre symbolique des 10 000 compétiteurs que nous avions avant Covid.

Je souhaite remercier ici l'ensemble des acteurs qui permettent l'organisation des manifestations sportives dans chacun de nos territoires. L'animation sportive part du niveau local jusqu'au niveau national.

Je tiens à remercier le corps arbitral pour sa mobilisation durant cette nouvelle saison. Votre investissement sur nos compétitions est primordial pour le bon respect de nos règlements et la bonne organisation. Je n'oublie pas non

LES COMMISSIONS NATIONALES D'ACTIVITÉS

Sur cette année 2022, le dossier des règlements sportifs était à l'ordre du jour pour nos Commissions Nationales d'Activités. Un travail réalisé en co-construction avec les commissions régionales de chacune des disciplines.

Des difficultés pour nos commissions de produire un projet de développement autour des trois grands axes du projet fédéral. Des travaux conjoints sont menés en Commission Sportive pour faire avancer l'ensemble de nos disciplines sur un même projet de développement.

Un grand merci à l'ensemble des membres et chargés de missions de nos Commissions Nationales d'Activités pour l'engagement au quotidien.

LA COMMISSION NATIONALE MINI-PAG

2022 a vu le jour l'Animation mini-pag qui a été imaginée en 2020 par la Commission. Cette première édition organisée par le CDCK de l'Hérault et le CDC du Morbihan a été une réussite. Nous devons asseoir cette animation dans le temps.

SERVICE ANIMATION SPORTIVE

Au cours du premier trimestre 2022, le service Animation Sportive a vu ses missions s'élargir avec la « Dynamique Sportive Territoriale » dont les 3 principaux Objectifs « Cible les U 15 » sont :

- Mettre en réseau les responsables d'actions sportives territoriales
 - Accompagner l'encadrement sportif dans sa montée en expertise
 - Formaliser et diffuser les connaissances
- A noter l'arrivée de Jean Pierre LATIMIER au sein du service depuis le 1er septembre sur des missions sur la « Dynamique Sportive Territoriale » et sur les événements nationaux.

Un service toujours avec la même ligne de conduite pour son travail au quotidien :

« Être au service de l'ensemble des acteurs qui font la réussite de notre Animation Sportive »

LES PRINCIPAUX DOSSIERS 2023

La Commission Sportive devra travailler sur les dossiers à enjeux pour l'avenir de notre animation sportive :

- La Sobriété énergétique,

L'adaptation de notre animation face aux Changements Climatiques, De plus, il faudra travailler sur la traduction dans nos textes officiels de la place de la Commission Sportive et des Commissions Nationales dans notre organisation.

REMERCIEMENTS APPUYÉS !

Je tenais ici particulièrement à remercier Emmanuel GIRARD – Président de la Commission Sportive et secrétaire général – ainsi que Lionel Fraisse, responsable du service, et toute son équipe pour le travail que nous réalisons au quotidien ensemble. Leur expérience et leur recul permettent d'alimenter nos réflexions et nos projets au service de toutes et tous nos compétiteurs !

Le rayonnement de notre fédération ! **COMPÉTITIONS INTERNATIONALES**

L'année 2022 a été une année riche en événements sportifs internationaux accueillis sur le territoire national !

A Treignac a été organisé du 3 au 6 juin le Championnat du monde de descente sur la mythique Vézère qui a vu s'affronter une trentaine de nations. Sur ce site qui accueillait pour la 3ème fois cette compétition internationale, les athlètes tricolores se sont illustrés en remportant 21 médailles dont 9 en OR, 7 en ARGENT et 5 en BRONZE.



St Omer a accueilli le Championnat du monde de Kayak polo pendant 6 jours de compétition. Près de 300 matchs ont été organisés dans 4 catégories : séniors Hommes / séniors Dames / U21 Hommes / U21 Dames. Les Séniors Dames ont remporté la médaille d'argent, battues en finale par l'Allemagne au but en or après prolongation.



A Pau a également été organisée une manche de coupe du monde regroupant 200 slalomeurs (slalom et kayak cross) de 36 nations différentes. Denis GARGAUD CHANUT (Canoë hommes) et Boris NEVEU (Kayak cross) y ont remporté l'or.



A Sainte-Suzanne, à La Réunion, Véronique et Hugo, entourés de leur superbe équipe de bénévoles ont transformés l'essai de l'année dernière ! Il a été organisé les 5 et 6 février la Run slalom qui a regroupé 11 nations de 3 continents, 140 athlètes dont les champions olympiques, du monde et d'Europe.



A Vaires-sur-Marne, enfin, a été programmée une première course internationale de slalom : la Vaires slalom race. Répétition générale avant la Coupe du monde de slalom qui sera accueillie en octobre 23, elle a permis de mettre le site de Vaires en mode compétition.



ÉVÉNEMENTS GRAND PUBLIC

Une vingtaine d'événements loisirs (Lyon Kayak, Traverseine...) ont été soutenus par la fédération via le PSF en 2022, en déclinaison de l'une de nos priorités fédérales.

Deux événements ont mobilisé fortement les ressources de la fédération.

La Kayak paddle Marne 2 à Vaires-sur-Marne a été organisée le dimanche 22 mai sur le Stade Nautique Olympique d'Ile-de-France. Des initiations et des baptêmes en canoë, en kayak et paddle ont été proposés à la fois sur la Marne, à Lagny-sur-Marne et au stade nautique olympique d'Ile-de-France : plus de 300 personnes qui ont pu découvrir l'activité. Cet événement a contribué à enraciner l'héritage du canoë kayak sur le territoire de Vaires, au-delà de la compétition, et à développer une réelle culture « canoë kayak ».

Petite sœur de la Kayak paddle Marne, La Samaram' a été organisée, pour la première fois, le dimanche 9 octobre. Journée festive organisée par le Comité Départemental de Canoë Kayak de la Somme, en partenariat avec notre partenaire majeur, le Crédit Agricole Brie Picardie, et les collectivités locales, en plein cœur d'Amiens. Elle a donné l'occasion de (re)découvrir les sports de pagaies (canoë, kayak, stand up paddle, dragon boat...) et le territoire autrement, quel que soit son niveau de pratique, simple débutant ou champion confirmé.

COMMUNICATION

La couverture des compétitions internationales a été assurée par le service Communication. En voici un bref bilan :



En matière de relations presse, notre attachée de presse, Nadège COULET a poursuivi le rapprochement avec les médias écrits et audiovisuels, ce qui nous a permis notamment les actions suivantes :

- ➡ Instauration d'une communication régulière avec les médias nationaux et régionaux sur les 3 disciplines des Jeux,
- ➡ Mise à disposition d'outils presse pour les médias pour relais : communiqués de presse avec déclarations reprises, bios à jour des sportifs, photos mises à jour dans les médias, vidéo pour émissions, etc...
- ➡ Relations régulières avec les staffs et athlètes des équipes de France,
- ➡ Retombées positives dans les médias sur toutes les compétitions,
- ➡ TV : liens directs avec France Télévisions, La Chaîne l'Équipe et Eurosport et lien établi avec l'ICF pour vidéos libres de droit.

MISSIONS EFFECTUÉES

Réactualisation de fichiers presse qualifiés CK régional et national ; mise à jour régulière sur la saison + fourniture d'un fichier réduit pour la FFCK pour archive	Réalisation des bios des membres des équipes de France et réactualisation au fur et à mesure	Mise en place d'un kit presse médias avec toutes les infos et suivi prestations photos et vidéos	Réalisation de communiqués quotidiens pendant toutes les compétitions internationales (envoi de 21 CP sur les 15 initialement prévus)
Organisation d'une Conférence de Presse en amont des sélections nationales avec le staff des équipes de France, président et DTN à Vaires-sur-Marne	Organisation d'interviews et reportages à Vaires sur Marne avec certains athlètes	Lien au quotidien pour toutes les sollicitations entrantes ou sortantes pour les membres des équipes de France	Présence sur Coupe du Monde de Prague (en lien avec Denis Sotgiu), championnats du Monde à Augsburg en saison et Coupe du Monde à Pui en saison
Surveillance des retombées pour suivre les déclarations des sportifs, et relayer aussi en interne sur groupe WhatsApp	Accompagnement des sportifs sur les émissions	Lien avec CPSF et CNDSP pour relations presse	Lien avec diffuseurs TV et ICF

PARTENARIAT

Les coopérations avec tous nos partenaires ont été consolidées, tout particulièrement avec les collectivités locales sur le territoire de Vaires-sur-Marne.

Le Conseil régional Ile-de-France, le Conseil départemental 77, les communautés d'agglomération du périmètre géographique, et la Ville de Vaires-sur-Marne sont aux côtés de la FFCK pour assurer le développement des sports de pagaie à horizon 24 et au-delà.

Le premier challenge des Entreprises et partenaires a été organisé en marge de la Vaires slalom race, en partie pour assurer son financement, le 22 septembre.



Cette dynamique nouvelle autour des entreprises symbolise le tournant pris par la fédération en vue de développer de nouvelles sources de revenus à travers l'événementiel.

2022, notre développement toujours en marche et un cap historique !

300 000 !!! UN CHIFFRE QUI SE SUFFIT À LUI-MÊME !

Le 21 décembre 2022, pour la première fois de son histoire, notre fédération passe ce cap symbolique qui nous positionne au 9ème rang des fédérations sportives françaises !

Vous le savez, ce développement du nombre de pratiquants disposant d'une licence était notre objectif commun qui nous avait conduit à lancer cette grande réforme de la politique de titres. Cette réussite, c'est avant tout celle des acteurs de terrains qui rendent possible cette transformation par la base ! C'est également le fruit de l'engagement, au quotidien, d'une bande de jeunes au siège fédéral, de Lucas et des membres de son service !

300.000, ce n'est qu'une étape ! Nous avons tous conscience que ce n'est qu'un début et que nous venons de faire exploser un plafond de verre ! A nous de continuer sur ce chemin pour donner à notre fédération et à ses membres la légitimité institutionnelle qui doit être la leur !

Après une année 2021 encore marquée par les restrictions sanitaires, l'année 2022 était annonciatrice d'une reprise totale de nos activités, partout dans nos territoires. Dès le mois de janvier, nombreux ont été nos licenciés, compétition ou loisirs, jeunes ou adultes, de retour dans nos clubs et structures agréées. Tout au long de l'année, c'est un réseau fédéral composé de plus de 750 structures que nous avons eu à cœur d'accompagner au quotidien, autant sur des problématiques numériques, juridiques, que pratiques. A travers différentes communications, telles que nos newsletters, notre Magazine des Dirigeantes et des Dirigeants -qui intègre parfois vos propres témoignages-, nos interactions sur les réseaux sociaux, nous maintenons avec vous toutes et tous un contact régulier, idéal pour répondre au mieux à vos attentes et besoins.

2022 a premièrement marqué la concrétisation de notre transformation numérique, nous permettant de vous proposer pour la deuxième année consécutive notre plateforme de réservations en ligne, CanoeGO ; mais également le déploiement de notre application mobile, Pag'App, destiné à tous les pratiquants des sports de Pagaie, qu'ils soient licenciés ou non, et qui a su prendre place au sein de notre réseau à travers les différentes fonctionnalités qu'elle propose. Comme en 2021, 2022 a également été l'occasion pour plusieurs de nos structures de prendre en main, gratuitement, la plateforme Mon Asso Facile, grâce au partenariat que la Fédération entretient avec AssoConnect, simplifiant ainsi la gestion et la communication de leur association. Enfin, nous avons mis au point en 2022 un nouvel outil sur notre Espace Club, proposant une souscription simplifiée des licences 1 jour délivrées notamment lors des pratiques touristiques.

Le développement de nos pratiques se poursuit également par la diversité des publics accompagnés. Le sport santé, dans un premier temps, marqué par une deuxième année de labellisation « club Pagaie Santé » qui permet une reconnaissance fédérale et une légitimité accrue des clubs dispensant cette activité et répondant à de multiples critères, notamment auprès de leurs partenaires locaux. Le public scolaire, ensuite, que nous accompagnons grâce à vous sur les territoires, à travers les opérations Planète Kayak, mais également dans le cadre des différentes conventions que nous passons avec les Fédérations en charge de ce public si spécifique. Le public handikayak/paracanoë, enfin, accueilli par de plus en plus de structures de notre réseau fédéral, comme en témoigne la semaine du handikayak 2022 ayant réuni plus de 25 structures (métropole et Outre-mer), 250 pratiquants en situation de handicap physique, mental, psychique ou sensoriel, et 150 aidants.

Agrandir notre réseau fédéral, c'est également s'assurer de sa sécurité et son intégrité. A ce titre, 2022 a marqué la mise en place du contrôle d'honorabilité des encadrants et dirigeants bénévoles, en collaboration avec les ministères des Sports de la justice. Grâce à votre implication, notamment sur vos Espaces clubs, nous avons pu remonter de nombreuses données auprès des ministères, nous permettant de mettre à l'écart des pratiquants n'ayant pas leur place au sein de notre Fédération.

Ensuite, parce que le développement de la pratique passe par le celui de nos structures, nous avons cette année encore déployé la campagne de subventions « Projets Sportifs Fédéraux », en collaboration étroite avec nos comités régionaux, qui sont un soutien sans faille dans la mise en œuvre de ce dispositif. Au total, ce sont plus de 1,55 million d'euros qui ont été distribués aux clubs, comités départementaux et régionaux, afin qu'ils mènent à bien leurs actions sur l'année 2022, en lien avec le projet fédéral. Votre implication dans cette campagne participe chaque année à sa réussite et à son bon fonctionnement, nous vous en remercions.

Enfin, nos relations avec les acteurs du Tourisme se sont poursuivies, permettant à de nouvelles structures agréées de rejoindre le réseau fédéral et de bénéficier des différents outils et services déployés par la Fédération. C'est notamment à travers un solide accompagnement juridique et réglementaire que nous sommes présents à leurs côtés, permettant de les assister dans les différentes problématiques

rencontrées. C'est ainsi qu'en mars 2022, après avoir travaillé en collaboration avec le ministère des sports, la Fédération a obtenu la modification des articles A322-47 et A322-50 du Code du sport, afin d'adapter la législation à la réalité de la pratique. En 2023, encore, nous veillerons à vous accompagner, clubs et structures agréées, dans les problématiques juridiques et réglementaires que vous rencontrerez.

LA FORMATION DE L'ENCADREMENT ET DES PRATIQUANTS

Faisant partie des fondements de notre fédération, la formation de l'encadrement, professionnel et bénévole, ainsi que la formation des pratiquants a continué de répondre aux besoins de terrain.

En quelques chiffres clés, la formation à la fédération, c'est :

- Formations AMF et MF :
 - 4 formations de formateurs AMF MF proposées en région,
 - 574 AMF formés en région,
 - 232 MF, formés en région,
- Formation de Guide Fédéral :
 - Première formation de Guide EV,
 - une seconde formation de guide mer (après 2021).
- Formation continue :
 - 8 formations d'entraîneurs (+ formation ETR).
 - Première année de l'Accadémie des entraîneurs,
 - 12 formations ETR accompagnées administrativement et financièrement,
 - Formation Pagaie Santé : 3 formations initiales, 1 première formation recyclage
 - Formation Pagaie Fit : 2 formations en 2022
 - Une première formation continue des directeurs de structures ayant participé au DES les années précédentes,
 - Une formation des agents de territoires,
 - Deux formations ESIND

➔ Diplômes pro :

➔ 197 CQP Moniteur de CK certifiés en 2022 : Un CQP en Martinique, Des CQP Courts dans 17 régions.

➔ Travail sur la création d'un CQP Accompagnateur de raft et nage en eau vive (Inscription au rncp espérée pour avril 23)

➔ Coordination par Caroline Loir de la formation en Environnement Spécifique du BP Eau Vive porté par le Creps PACA et le CRF-CK,

➔ DE JEPS – 9 DEJEPS diplômés.

➔ DES JEPS Direction de Structure 11 stagiaires diplômés en 2022. Une nouvelle promo en 22-23 construite en partenariat avec Nautisme en Bretagne.

➔ DES Performance avec l'INSEP : 2 stagiaires accompagnés et validés

➔ Activité de l'organisme de formation pro :

➔ 2297 heures de formation professionnelle,

➔ 53 formateurs mobilisés

➔ 1048 stagiaires formés (556 pro).

S'agissant des scolaires, nous continuons notre travail partenarial avec l'USEP et l'UNSS. Nous avons également engagé un partenariat renforcé avec l'Education Nationale et la DGESCO en particulier pour un travail en commun sur Magistère (outils de formation à destination des enseignants).

Enfin, concernant Pagaies Couleurs, nous avons relancé le déploiement du nouveau dispositif en 2021 avec notamment des interventions dans les Comités Régionaux auprès des ETR pour expliciter le dispositif et présenter Nirvelli (3 500 livrets distribués depuis le lancement). Cependant, c'est seulement 6093 Pagaies validées en 2022. Nous sommes très loin des résultats que nous devrions légitimement attendre avec un dispositif remarqué par tous. Pagaies couleurs se veut être notre méthode commune de formation du payeur mais à ce jour sans succès. En 2023, nous prendrons un nouveau chemin sur ce dispositif. Au regard des moyens qui y sont engagés, nous ne pouvons pas échouer, au risque d'un abandon du dispositif.

**Une fédération engagée sur toutes
les politiques publiques**

LA CELLULE STOPVIOLENCE

S'agissant de la prévention des violences et protection de nos licenciés, ce fut la première année où le contrôle d'honorabilité des bénévoles encadrants et dirigeants est mis en place, en collaboration avec les ministères des sports et de la justice. La FFCK rencontre les mêmes difficultés techniques que de nombreuses fédérations dans les traitements des fichiers transmis au ministère qui reviennent suite à des erreurs de saisi dans les renseignements (erreur d'orthographe du nom, du code INSEE, etc..)

Nous avons dû mettre en place le contrôle d'honorabilité pour les juges et arbitres conformément aux orientations ministérielles. Cependant pour des raisons techniques, le ministère n'est pas en capacité de traiter une augmentation significative des données. Le contrôle sera donc effectif pour la prochaine rentrée...

En 2022, la fédération a enregistré 18 signalements (pour un signalement plusieurs qualificatifs peuvent être retenus) (Harcèlement moral / Agression sexuelle / Viol / Harcèlement sexuel / Sexisme / Racisme / Pédophilie / Agression physique). Nous notons une augmentation de 20% des cas signalés, ce qui est une bonne chose car la parole se libère au sein de la fédération.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

La santé avec et par le sport est de plus en plus reconnue et mis en œuvre dans notre société. La fédération propose : Pagaie Fit®, Pagaie santé®, Dragon Ladies®

Concernant Pagaie Santé®, nous avons organisé la 2ème année de labellisation club Pagaie Santé et la troisième session de formation d'éducatrices/éducateurs PS®. Nous avons labellisé 9 clubs supplémentaires soit au total 17 clubs labellisés 2021+2022, et nous avons certifié sur la totalité de nos sessions 73 éducatrices/éducateurs PS®. Nous avons organisé le premier séminaire de recyclage éducatrices/éducateurs PS® de la première promotion 2019.

La labellisation est une reconnaissance fédérale des clubs dispensant cette activité, qui les valorisent auprès de leurs partenaires locaux (CT et établissements du ministère de la santé).

HANDIKAYAK

L'appel à projet handikayak 2022 soutenu par EDF a permis d'aider financièrement 8 structures à développer leurs activités handikayak ainsi qu'à continuer les projets paracanoë déjà existant au sein de certaines structures. En 2022, les structures ont souhaité d'avantage miser sur leur communication pour promouvoir les activités mises en place ainsi que sur l'achat de matériel adapté à la pratique du handikayak et du paracanoë.

La première édition de la semaine nationale du handikayak qui s'est déroulée du 9 au 15 mai 2022, a mobilisé 26 structures en France métropolitaine et également dans les DOM-TOM. Plus de 250 personnes en situation de handicap ont pu découvrir/tester la pratique. Les personnes en situation de handicap moteur, psychique, mental, sensoriel ont pu, grâce aux structures accueillantes et aux 150 personnes ressources ; les aidants, les soignants, prendre plaisir sur l'eau et découvrir de nouvelles sensations sur l'eau. La deuxième édition aura lieu du 1^{er} au 7 mai 2023 !

Le 7 octobre 2022 a eu lieu durant le championnat de France de sport adapté (public en situation de handicap mental et psychique et / ou présentant des TSA) la signature d'une convention de partenariat entre la FFCK et la FFSA. Les objectifs de ce partenariat sont d'acter « officiellement » le soutien de nos clubs supports pour l'organisation de manifestations Sport Adapté et d'officialiser une commission paritaire mixte FFCK / FFSA. Des beaux projets qui officialisent des relations déjà bien ancrées depuis plusieurs années entre la FFCK et la FFSA !

Nous avons également organisé 4 stages handikayak lors de la saison 2022, deux au Grau du Roi, un en Bretagne et un à Mulhouse. Nous avons doublé le nombre stage organisé. Cette belle dynamique met en lumière les 5 postes ESQ embauchés dans les comités régionaux, les clubs et la FFCK.

Nous avons ensuite mis en œuvre 2 sessions de classifications sur l'année 2022 contre une session les autres années. Une session au mois de mars et une autre lors du dernier stage de la saison au Grau du Roi. Cette deuxième session mise en place avec l'augmentation du groupe de classificateurs et la montée en compétence de certaines classificatrices accompagne notre politique de développement sur la partie paracanoë. En parallèle nous poursuivons le soutien

des athlètes du groupe loisir handikayak vers une démarche compétitive avec l'opportunité de s'entraîner (entre autres lors des stages) avant de pouvoir passer à la classification et donc à la compétition.

TOURISME

Dans le cadre d'Impact 2024 (dispositif héritage des JOP Paris 2024), la fédération a mis en place la première partie du projet du « Démarche qualité environnement ». Cette première étape est l'expérimentation du « label environnement » et du guide éco-tourisme durable avec une dizaine de structures professionnelles en partenariat avec le Comité de tourisme d'Occitanie.

Le dispositif « Label environnement » comprends 3 phases : 1^{ière} phase appréhender son milieu de pratique, 2^{ième} phase faire des actions en faveur de son milieu naturel et 3^{ième} phase «gardien de rivière».

Par ailleurs la fédération a développé l'application « CANOEGO.fr », site de réservation en ligne afin de favoriser la pratique des sports de pagaie en toute sécurité avec des guides qualifiés.

Aménagement territorial, équipements et accès à l'eau : notre fédération se positionne en leader !

Le SATE monte en puissance, toujours avec Antoine Dubost et Dominique Massicot, accompagnés en 2021/2022 par Juliette Dufourcq, qui a quitté la fédération en Aout 2022. Nous la remercions chaleureusement pour le travail effectué, et lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles aventures guyanaises ! Elodie Rouffet et Amandine Crégut sont également venues prêter main-forte au service en tant que stagiaires, et ont effectué un travail remarquable autour du futur label environnement de la fédération, et du projet Impact 2024 du COJO, qui soutient les actions de la fédération en faveur de la préservation de l'environnement. Merci à elles deux pour leur travail !

Les Sentiers Nautiques® continuent leur développement, ainsi que les Gardiens de la rivière®, avec de nombreux clubs (46 fin 2022), dans toutes les régions qui s'engagent pour la qualité de nos sites de pratiques. Ces programmes sont reconnus par l'Agence de l'Eau Adour Garonne notamment, qui soutient la fédération pour ces actions sur le bassin Adour Garonne. Un grand merci à eux !

Les études sont nombreuses et variées, de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'un stade d'eau calme aux diagnostics de territoire pour la mise en tourisme d'une rivière, en passant par l'accompagnement réglementaire des structures, le service répond à des besoins de plus en plus nombreux.

Le travail du service porte également sur l'accompagnement de la commission nationale ESIND, qui œuvre dans l'ombre au service de tous les payeurs, pour que nous puissions naviguer sereinement. Grâce à ces élus, nous participons aux instances de gestion de l'eau et de la nature, comme le Comité National de la Biodiversité et le Comité National de l'Eau, et notre voix est de plus en plus entendue. Il reste toujours des points de vigilance pour que nos activités soient prises en compte. Avec un climat de tension autour des usages de l'eau (cout de l'électricité, sécheresses...), le travail de cette commission est indispensable à la bonne santé de nos sites et conditions de pratique. Merci à tous ces bénévoles très engagés au service des sports de pagaie !

La FFCK, une structure qui continue son développement

RESSOURCES HUMAINES

Les résultats obtenus en 2022 sont le fruit d'une équipe dynamique, engagée et soudée qui œuvre au quotidien au développement du projet fédéral.

Ce collectif s'est stabilisé après une période de croissance sur la dernière mandature.

»»» Départs

»»» Caroline JEAN, chargée de communication, a rejoint les services de la DRAJES IDF en février dernier.

»»» Antoine CARREE, le responsable administratif et financier du haut niveau, a quitté le siège afin de découvrir l'hémisphère sud, et souhaitons-lui, de pagayer sur des eaux turquoises,

»»» Juliette DUFOURCQ, notre ingénieur poloïste, est partie en août afin de vivre en Guyane,

»»» Lucie GARRIGUES, chargée de communication et partenariat, a déménagé en novembre à Montpellier,

»»» Céline RECULET, DTN adjointe en charge du développement et de la formation a rejoint en octobre la Direction des sports en tant qu'adjointe du chef du Bureau des métiers et de l'animation du sport ; c'est l'occasion pour moi de saluer tout le travail réalisé par Céline pendant de nombreuses années ! La trans-

formation de notre fédération lui doit beaucoup ! Elle continue sa carrière administrative sur un très beau poste. Nous pouvons lui souhaiter le meilleur et je suis convaincu que ce n'est qu'une étape avant de nouveaux challenges et nouvelles responsabilités !

»»» Arrivées

»»» Archer, ancien entraîneur des équipes de France, et membre du cabinet du Centre National des sports de la Défense, Benjamin LOUCHE, a rejoint la fédération en septembre en tant que responsable du nouveau service des Politiques Publiques.

»»» Julie GAUTHERON, ancienne chargée de communication des villes de Vaires-sur-Marne et Emerainville a succédé à Lucie dès novembre.

»»» La Fédération a le plaisir de participer à la formation d'une nouvelle génération d'alternants prometteurs : Eva DURAND, juriste au service accompagnement, Fatoumata KONE, comptable à la DAG, Julien MOREAU, par ailleurs descendeur passionné, au service communication, Louis CHOCHOI à la communication des services Développement et formation, Julien CARBIER, au Pôle Espoir de Vaires-sur-Marne et Théo DESVIGNES, membre de l'équipe de France de Kayak cross, au service Politique Publiques sur la mission Tourisme

»»» Carnet rose

»»» Félicitations à Benoit LEHUEDE, papa de la petite Manon et à Stéphanie TRANEL, la maman de Louane.

»»» Félicitations également à Benoit Guillaume et Pierre-Michel Crochet qui se sont mariés.

NOS FINANCES

L'exercice financier sera présenté par la Trésorière. Je tiens à saluer le résultat 2022 de 495K€, qu'on peut ramener à 6 752€ si l'on retire la plus-value comptable de la vente exceptionnelle des locaux de Joinville-le Pont. Il traduit une montée en puissance de l'activité fédérale à 9,5 M€. En tant que Directeur technique national, je me réjouis que la Fédération :

»»» Ait pu investir à hauteur de près de 400 K€ de fonds propres sur les équipes de France olympiques et paralympiques, portées par l'intervention de l'Etat via l'ANS, conformément à son engagement auprès de Claude ONESTA

➡ Ait porté l'activité de la Direction des sports à + 1M€, dont 527 K€ de fonds propres, contribuant au déploiement des activités sur l'animation sportive nationale et au maintien d'un programme ambitieux sur le haut niveau ministériel et fédéral.

Ce résultat est fruit de l'engagement de l'ensemble de mes équipes.

Je tiens également à souligner l'engagement des Conseillers techniques sportifs, nationaux et régionaux, sans qui le projet ne saurait être mis en œuvre sur le terrain. Leur rémunération, portée par l'Etat, a été évaluée à plus de 4.7 M€, soit près de 50 % du budget actuel de la Fédération.

JOINVILLE : NOTRE SITE HISTORIQUE QUI NOUS AIDE À PRÉPARER LE FUTUR !

La vente des locaux de Joinville-le-Pont a été une bonne nouvelle, concrétisant l'évolution de la stratégie opérée par l'assemblée générale en 2021. La trésorerie nette dégagée par la vente contribuera de l'apport de la Fédération pour la construction de la Maison des sports de Pagaie.

LA MAISON DES SPORTS DE PAGAIE : UN BEL HÉRITAGE POUR LE POST 2024 !

Les travaux de construction de la Maison des Sports de Pagaie, ont débuté en avril 2022 suite à une consultation des entreprises lancée fin 2021.

La pose de la première pierre s'est déroulée le 22 juin en présence des représentants de nos partenaires et des institutions ayant soutenu le projet.

En guise de conclusion

2022 est close ; 2023 est bien engagée !

Notre fédération est en train d'écrire une belle page de son histoire. Fédérer, structurer, accompagner et gagner sont nos moteurs et nous engageant toutes et tous !

Vous pouvez compter sur tous les agents de la fédération, que ce soient les CTS ou les salarié(e)s de droit privé, pour mener votre projet fédéral jusqu'à son terme !

Vous pouvez compter sur notre mobilisation sans faille !

Amitiés à toutes et tous.



RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



Emmanuel GIRARD
Secrétaire Général

Introduction

Dans l'attente de la prochaine année qui sera Olympique, ce rapport a pour objet de faire un état sur l'année 2022, en vue de l'Assemblée Générale qui aura lieu en 2023. C'est l'occasion de faire le point sur les licences des sports de pagaie, pour la deuxième année de la réforme de ces licences avant un état des lieux sur le fonctionnement de la Commission Sportive et les Commissions Nationales d'Activité, un suivi du fonctionnement des Commissions Nationales Médicale et Pagaie Santé et sur les évolutions de nos textes règlementaires.

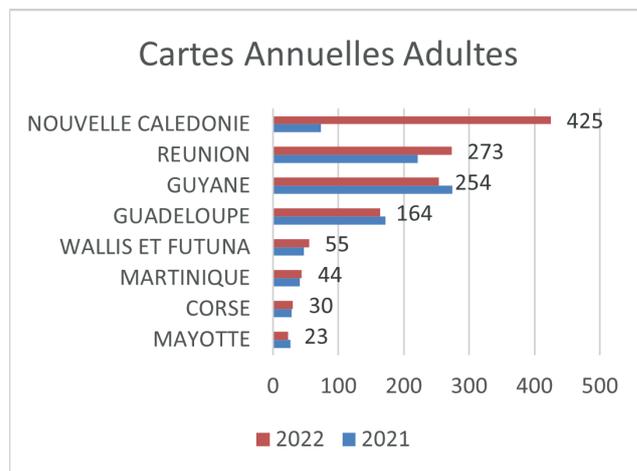
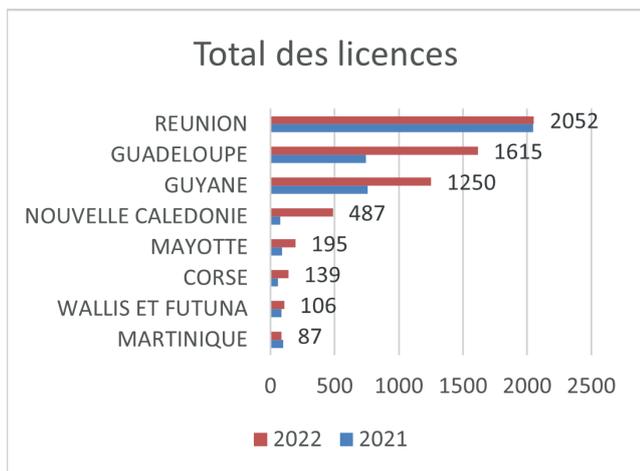
L'état des Licences en 2022

C'est la deuxième année de la mise en place de la réforme des licences, projet engagé et réfléchi depuis 2016. Après plus de 30 années de bons et loyaux services, la Licence Canoë Plus a laissé sa place. La terminologie de « Carte » a été reprise comme par le passé mais toutes ces nouvelles cartes correspondent bien à des licences au sens du Code du Sport. Nous sommes une fédération de sports nature dans laquelle, contrairement à beaucoup d'autres fédérations, les pratiques de loisir et de tourisme sont particulièrement développées. Il est essentiel que nous ne nous limitions pas seulement à comptabiliser la pratique de la compétition, mais bien toutes les pratiques qu'elles soient annuelles, sur 3 mois ou journalières. Le développement du tourisme est un acteur majeur de nos régions et de nos départements et il nous faut développer ces activités. L'Agence Nationale du Sport (ANS), dans sa note de cadrage du PSF 2023, rappelle aussi que toutes les fédérations veilleront à favoriser le développement de la pratique pour les personnes en sport Santé et en situation de handicap. Depuis la mise en place des projets spor-

tifs fédéraux en 2019, les fédérations ont financé de nombreuses actions destinées à promouvoir la santé par le sport. L'ANS demande qu'elles veillent à poursuivre cet engagement en 2023. La pratique d'une activité physique et sportive régulière contribue à améliorer l'état de forme général à tous âges. Toutes les pratiques doivent être comptabilisées et celles du sport santé, du sport bien être et des personnes en situation de handicap complètent cet inventaire, fortement incitées par l'Agence Nationale du Sport. Il est aussi important de rappeler la règle fondamentale : un pratiquant, une licence. Toute personne qui monte sur l'eau, dans un bateau de l'association ou de la structure, doit le faire avec une licence (sauf dans le cadre scolaire). Ne pas prendre une assurance, est prendre un bien grand risque vis-à-vis des dirigeants et des encadrants. De plus, il est rappelé que toutes les structures affiliées, conformément au dossier d'affiliation signé avec la Fédération, doivent délivrer une **licence fédérale** à toutes et tous les pratiquants, qu'ils soient temporaires ou permanents, adhérents ou non. Le non-respect de cette obligation est un motif de radiation de la liste des membres affiliés dans le règlement intérieur. Seuls, les membres agréés peuvent choisir de prendre ou de ne pas prendre le contrat collectif d'assurance de la Fédération. Toutes les pratiques des sports de pagaies sont légitimes, qu'elles soient annuelles, de compétition, de loisir, de sport santé ou temporaires à des fins de compétitions, de loisir et de tourisme. Il est essentiel que tous les pratiquants soient identifiés.

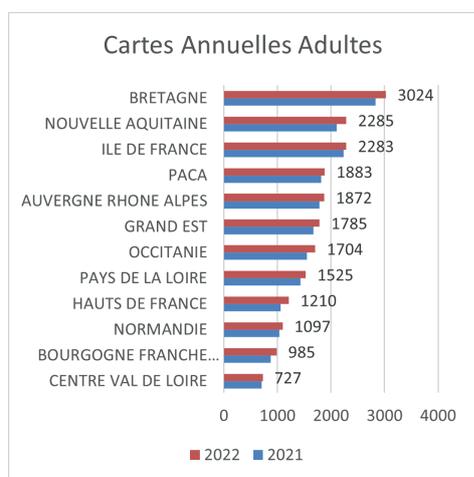
Le nombre total de licenciés de la Fédération a évolué de 43 346 en 2016, à 51 915 en 2017, 57 749 en 2018, 78 370 pour 2019, 67 371 sur 2020, 261 835 licenciés pour 2021, et atteint un total de **316 367 licences** pour la FFCK en 2022. L'objectif de 300 000 licenciés, proposé par le Président Fédéral pour 2024, a été obtenu mais il est possible de progresser davantage dans les dix premières des Fédérations Françaises Olympiques, en nombre de licences.





Le comparatif entre 2021 et 2022 permettra à chacun d'observer les évolutions sur ces deux années par région, en rappelant que 2021 a été entaché par le Covid. Nous noterons la très belle augmentation des Hauts de France, de la Guadeloupe, de la Guyane de la Nouvelle Calédonie, de Mayotte et de la Corse. Ces 316 367 licences (pour 261 835 en 2021) se décomposent en 34 746 licences annuelles (33 269 en 2021), 4 593 licences « 3 mois » (4 725 en 2021) et 277 028 licences « 1 jour » (223 841 en 2021).

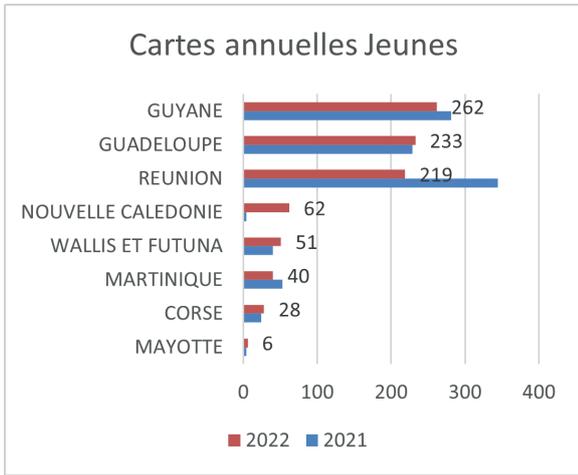
Si l'augmentation du nombre de cartes annuelles adultes est globalement intéressante, il est important d'analyser une baisse sur les licences annuelles Jeunes pour lesquelles, nous n'avons pas retrouvé le moyen d'attirer les Jeunes dans nos structures, après les épisodes Covid. Il semble aussi qu'il existe une fluctuation sur le territoire. Globalement, le nombre de jeunes en cartes annuelles a diminué au sein de la Fédération en passant de 12 314 à 12 145. Quelle en est la raison ? Nous avons une augmentation de 83 jeunes en licences annuelles compétition mais une baisse de 252 cartes annuelles loisir qui s'accompagne d'une baisse de 245 cartes 3 mois Jeunes.



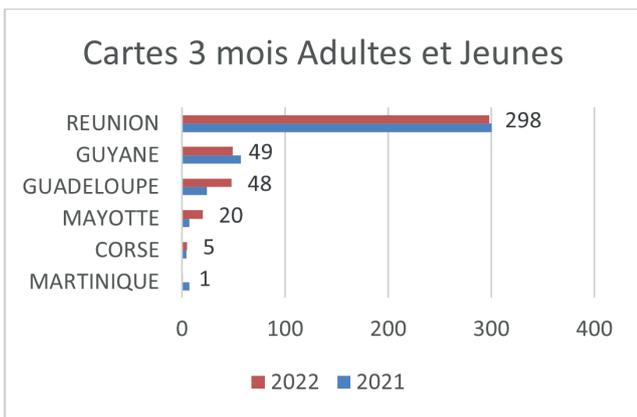
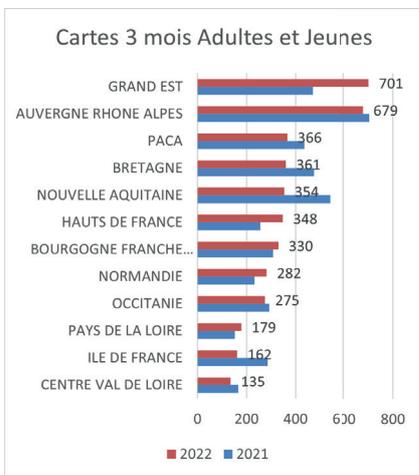
Sur les cartes annuelles adultes, nous observons une très légère augmentation sur toutes les régions métropolitaines, avec au total près de 1000 cartes en compétition en plus et un peu plus de 600 en loisir.

Pour les régions ultramarines, nous avons la surprise de voir la Ligue de Va'a de Nouvelle Calédonie prendre la tête devant la Réunion, sur ces cartes adultes.

Comment inverser la tendance ? Faut-il échanger dans nos pratiques ? Un comparatif entre département ou entre Club sur une même région pourrait être riche d'enseignement.



Je terminerai ces quelques graphiques par la représentation des cartes 3 mois, avec là aussi des écarts entre les régions.



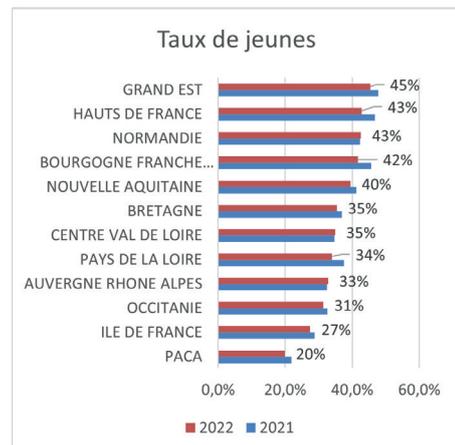
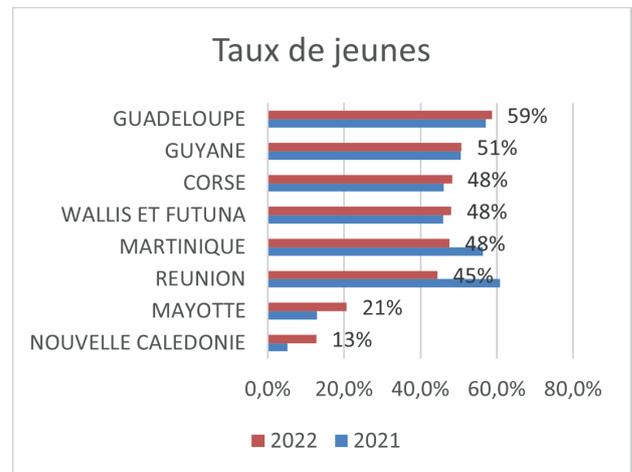
La pratique féminine

La répartition femme/homme sur toutes les licences est une notion importante qui doit être prise en compte, à la demande du Ministère des Sports qui impose dans les critères du PSF, l'augmentation de la pratique et des actions envers les féminines.

Pour les sports de Pagaie, le taux de féminines obtient le taux record en 2022 de 44,7%, après avoir dépassé pour la première fois en 2021, les 40% avec 41,1%, à comparer avec un niveau de 39,1% en 2020, et un taux près des 25% au début des années 2000. Cette augmentation est obtenue avec les licences « 1 jour » car le niveau sur les licences annuelles et 3 mois n'est que de 33,6% en 2022 mais en augmentation des 32,9% de 2021.

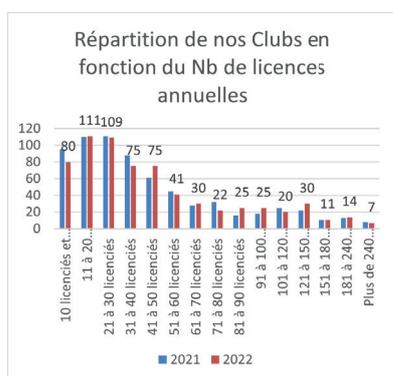
Cette évolution est vraiment intéressante et il faut remercier l'ensemble des structures pour permettre cette augmentation, en particulier sur les conditions d'accueil dans les structures. Beaucoup de choses restent à faire mais nous sommes sur la bonne voie.

La pratique Jeune



Le rapport du nombre de jeunes sur la totalité des licenciés que nous appellerons le taux de jeunes est instructif si on le compare par région. On assiste à des écarts importants entre un taux de 59% en Guadeloupe pour 20% en Provence Alpes Côte d'Azur et 13% en Nouvelle Calédonie.

Enfin permettez-moi de représenter la distribution des Clubs, sur 2021 et 2022, soit le nombre de clubs pour des groupes de licenciés (licences annuelles uniquement). 12% de nos clubs ont moins de 11 licenciés, 33% ont entre 10 et 30 licenciés et 32% ont plus de 50 licenciés. Le maximum est à 485 licences annuelles, la moyenne des Clubs étant à 51 et la médiane à 36.



En comptabilisant les membres agréés, soit toutes les structures, ces chiffres sont modifiés avec une moyenne à 46 et une médiane à 30 licenciés.

L'évolution du nombre de structures FFCK

Ces deux années ont vu une augmentation du nombre de membres agréés mais une diminution des membres affiliés. Nous avons 755 structures en 2021, se composant de 683 structures affiliées, 68 membres agréés de type A et 4 membres agréés de type B. En 2022, le total est de 756 structures avec 77 membres agréés de type A mais une baisse sur les membres affiliés avec 675 Clubs, le nombre de membres agréés de type B restant stable.

La Commission Sportive

L'année 2022 a nécessité la réécriture des règlements sportifs de chaque discipline à partir des règles générales validées en 2021. Ces règlements ont été pour la plupart, validés pour quatre ans de 2023 à 2026. Permettez-moi au nom de tous, de remercier le service animation sportive et tous les bénévoles qui ont œuvré sur ces réécritures longues et fastidieuses. Nous conserverons toutefois des annexes modifiables chaque année mais il faudrait anticiper davantage pour

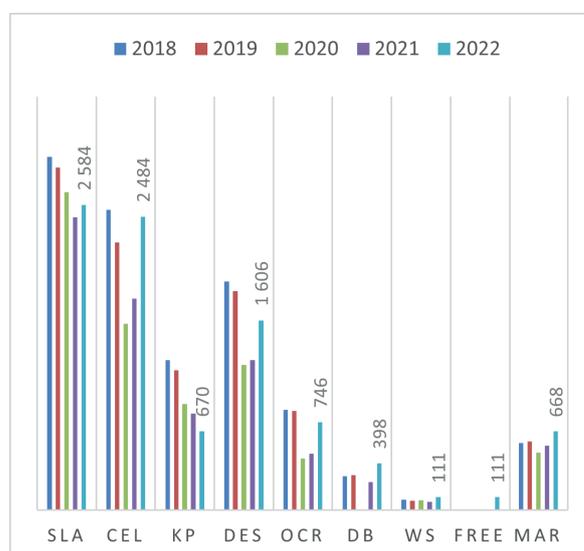
éviter ce retard et la validation en grande majorité en début d'année 2023. Une nouveauté en 2023, avec la possibilité de faire apparaître petit à petit, un autocollant ou un repère pour préciser le niveau de Pagaies Couleurs, pour les compétiteurs en individuel, au Championnats de France.

Cette année 2023 sera aussi la possibilité de réfléchir pour l'avenir des disciplines avec les créations de Groupes de Travail inter disciplinaire :

- GP 1 - Sobriété énergétique compatible avec l'animation nationale de toutes les disciplines,
- GP 2 - La Tribu sur les Championnats de France pour préparer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024,
- GP 3 - Reprise de l'Annexe 2 du Règlement Intérieur pour permettre l'adaptation du fonctionnement de la Commission Sportive et des commissions nationales d'activités, au regard de l'évolution du Code du Sport.

Les Compétiteurs

2022 marquera en retrouvant l'augmentation du nombre de compétitions après les deux années Covid et les annulations de manifestations, les difficultés à organiser les entraînements dans les structures. Le nombre de compétiteurs qui étaient en 2017 à plus de 11 500 compétiteurs au niveau national, était descendu à près de 7 500 compétiteurs en 2021 (participation à au moins une compétition nationale ou régionale, sur les logiciels de compétition fédéraux). Ce nombre est remonté en 2022 à 9 378 avec un équilibre entre les deux disciplines olympiques à près de 2 500 compétiteurs, la descente à plus de 1600, l'ocean racing revenant à près de 750, le kayak polo et le marathon à 670, le dragon boat approchant 400 et enfin, le Freestyle et le waveski surfing à près de 110 compétiteurs.



Il reste du travail pour retrouver les niveaux des années passées, particulièrement chez les jeunes, mais il nous faut prendre en compte l'augmentation des coûts de déplacements, les difficultés de lâchers d'eau ou le niveau d'eau suffisant dans les rivières et dans les plans d'eau, le coût des hébergements et des locations de bassin artificiel. Comment imaginer les animations de demain en réduisant les déplacements ou en regroupant plusieurs manifestations dans un même lieu? Le nombre des licences compétition en 2022 est de 17 845 pour 16 718 en 2021. Je rappelle que nous ne pouvions pas faire la différence avant 2021 entre les licences compétitions et les licences loisir.

L'École Française de Canoë Kayak

Le Label « Ecole Française de Canoë Kayak » s'obtient sur demande des Clubs, avec la vérification des critères d'attribution, par les services du siège Fédéral. Cette labellisation est obtenue en 2022, par 227 structures (pour 228 en 2021) sur un total de 756 structures dont 81 membres agréés.

La Commission Médicale

J'ai eu le plaisir de participer aux réunions du bureau Médical. Les activités physiques et sportives sont essentielles pour la santé de nos concitoyens, pour le sport bien être, pour une pratique au milieu de la nature, pour se ressourcer et relâcher le stress de la vie de tous les jours. La sédentarité est une bombe sanitaire à retardement. Le manque d'activité physique est considéré par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme le quatrième facteur de risque de mortalité prématurée. Le niveau d'activité physique a longtemps été considéré en première approche, comme un facteur d'amélioration en santé publique au vu des bénéfices qu'il procure. Il importe surtout à présent de considérer et d'analyser l'insuffisance d'activité physique comme un risque sanitaire.

Depuis 30 ans, le Professeur François CARRE, membre de la Commission Nationale Médical mais aussi Professeur Emérite à la Faculté de Médecine de Rennes, travaille à sensibiliser ses confrères médecins et le grand public, aux méfaits sur la santé de la sédentarité. Il la nomme « l'addiction à la chaise » soit le fait d'être assis une grande partie de la journée, du bureau aux transports, puis à domicile. Or cette sédentarité altère silencieusement notre capacité physique et fait le lit des maladies chroniques. À tel point qu'elle tue davantage que le tabac ! Les conséquences sont graves, particulièrement pour les enfants qui, en développant surpoids et diabète de type 2, entament très tôt leur capital santé. Le

Professeur CARRE ne cesse de prôner une solution simple, scientifiquement établie et efficace : l'activité physique. Elle permet un meilleur sommeil, lutte contre le surpoids, les maladies métaboliques et cardiovasculaires. Trente minutes par jour adaptées à l'âge et à la condition physique suffisent en prévention, mais sont aussi un traitement adjuvant des maladies chroniques.

Les résultats montrent que 95 % des adultes sont en deçà des seuils en durée et fréquence de pratique. Ainsi, 35 millions et demi d'adultes en France sont aujourd'hui exposés à des risques sanitaires élevés mais évitables. Les adultes insuffisamment actifs ou dont les temps de sédentarité s'avèrent élevés, s'exposent à des risques cumulés. De plus, les comportements observés chez les adultes font écho à ceux observés chez les enfants et adolescents en termes de comportements familiaux ou sociaux. Les effets du surpoids et de l'obésité se font déjà sentir avec des capacités physiques diminuées.

Pour les travaux de la Commission Médicale, l'Annexe 3 ou annexe médicale du Règlement Intérieur a été reprise et validée par le Conseil Fédéral en 2022. Le bilan annuel de la surveillance médicale réglementaire des athlètes de haut niveau et le suivi de leur état de santé a été fait grâce au travail reconnu des docteurs CHANUT et SCALLIET. Plusieurs études sont en cours sur la lyse isthmique et le recueil des accidents mortels. Pour information, la lyse isthmique correspond à une fracture de fatigue de la jonction entre les articulaires supérieure et inférieure d'une vertèbre lombaire. Cette lésion atteint en moyenne 2 à 7 % des sujets en population générale et 15 à 30 % des sportifs tout sport confondu. Une enquête est actuellement effectuée en liaison avec le haut niveau.

Pour les travaux de la Commission Médicale, l'Annexe 3 ou annexe médicale du Règlement Intérieur a été reprise et validée par le Conseil Fédéral en 2022.)

La Commission Pagaie Santé

Pour le Commission Pagaie Santé, la formation d'éducateur Pagaie Santé est un des piliers de l'activité sport santé au sein de la FFCK. En effet la présence d'un éducateur pagaie santé dans une structure est une condition indispensable à la signature par un club de la charte fédérale validant l'activité Pagaie Santé. De nouvelles formations ont eu lieu en 2022, notamment d'un premier stage de recyclage et la fédération bénéficie actuellement de 17 clubs reconnus « Club Pagaie Santé® », 9 en 2021 et 8 en 2022. Un travail très intéressant a été fait en liaison avec la Commission Nationale Médicale pour établir des fiches sur les maladies les plus fréquentes rencontrées sur les activités Pagaie Santé comme les précautions à prendre en cas de cancer, est des fiches spécifiques sur le cancer du sein, le cancer des intestins, le diabète, l'obésité et des fiches en attentes sur les pathologies cardio-vasculaires, des pathologies respiratoires et une dernière fiche pour les personnes âgées et les maladies neuro-dégénératives.

Les Statuts de la Fédération, le Règlement Intérieur et ses Annexes,

C'est certainement la grosse partie du travail à venir, à la suite de la sortie de la Loi du 2 mars 2022, avec toutes les évolutions du Code du Sport. Plusieurs règles vont modifiées en profondeur nos fonctionnements :

- 1) Les statuts doivent prévoir les conditions pour garantir que dans les instances dirigeantes de la fédération, l'écart entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes n'est pas supérieur à un à partir du 1er janvier 2024, pour le niveau national et pour le 1er janvier 2028 pour le niveau régional.
- 2) Création d'une commission des sportifs de haut niveau, composée de membres élus par leurs pairs, qui désignera deux représentants, un homme et une femme, pour siéger dans les instances dirigeantes de la fédération délégataire, avec voix délibérative.
- 3) Des représentants des entraîneurs et des arbitres, élus par leurs pairs, siégeront avec voix délibérative au sein de l'organe collégial d'administration de la fédération délégataire.
- 4) La part des sièges réservés au sein des instances dirigeantes de la fédération à des licenciés ayant une qualité particulière ne peut représenter plus de 25 %.

5) Les statuts seront modifiés pour que le nombre de mandats de plein exercice exercés par un même président ne peut excéder le nombre de trois. Cette limite s'appliquera aussi aux présidents des organes régionaux des fédérations à partir de 2028.

6) Les dispositions obligatoires des statuts des fédérations devront prévoir que l'assemblée générale électorale est composée au minimum du président ou du dirigeant, (ou d'un de ses membres dûment mandaté) en cas d'empêchement de ce dernier, de chaque membre de la dite fédération représentant au minimum 50 % du collège électoral et au minimum 50 % des voix de chaque scrutin à partir de l'année 2024.

7) Toutefois, le président de la fédération et les membres de l'organe collégial d'administration sont élus par les membres de l'assemblée générale.

8) Les statuts des fédérations peuvent prévoir que les règles de composition de l'assemblée générale électorale fixées au présent article déterminent une composition différente des assemblées générales ordinaires.

9) Les instances dirigeantes de la fédération se prononcent, dans un délai de deux mois à compter de l'élection de son président, sur le principe et le montant des indemnités allouées à celui-ci au titre de l'exercice de ses fonctions.

10) Le Président Fédéral ainsi que les vice-présidents, le trésorier et le secrétaire général feront une déclaration de situation patrimoniale et d'intérêts juste après l'élection et en fin de mandat, dans un délai de deux mois.

11) Les statuts instituent un comité d'éthique en toute indépendance. Ce comité veille à l'application de la charte fédérale ainsi qu'au respect des règles d'éthique, de déontologie, de prévention et de traitement des conflits d'intérêts qu'elle définit. Il saisit le cas échéant les organes disciplinaires compétents. Cette charte a été validée avec la création de l'Annexe 12 précisant les Règles d'Éthique et Déontologie ainsi que le fonctionnement de cette Commission. Les membres de la Commission d'Éthique et Déontologie ont été nommés en janvier 2023 par le Conseil Fédéral.

12) Le nombre des représentants des organismes affiliés ou agréés est proportionnel aux nombres d'adhérents de chacune des catégories, lorsque cette catégorie représente au moins 10 % des membres de l'assemblée générale.

Voilà toutes les règles qui vont fortement modifier notre gouvernance notamment avec un vote de toutes les structures lors de l'Assemblée Générale Elective. Des élections spécifiques par leurs pairs, devront être organisés pour les représentants des athlètes de haut niveau, des entraîneurs et des juges-arbitres au seins des instances dirigeantes fédérales.

Une nouvelle proposition de Statuts types pour tous les comités régionaux et départementaux avait été effectué en 2021, mais il reste encore des comités régionaux qui devront se mettre en conformité pour la fin 2023.

En conclusion

2023 devrait être l'année de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, représentant le centenaire de la participation du Canoë Kayak aux Jeux et le centenaire des Jeux de Paris, à Nous de préparer nos actions « la Tribu » dans toutes nos structures et faire rêver les pratiquants. Nous espérons aussi avoir le plaisir d'inaugurer la nouvelle Maison des Sports de Pagaie à Vaires-Sur-Marne, nouvel outil au service du Canoë Kayak pour le XXI siècle. En s'appuyant sur le Projet Fédéral, sur les axes de développement : Performer, Célébrer les Jeux et Construire notre héritage, cette année 2023 sera l'occasion de nous permettre de retrouver tous les pratiquants, en particulier les jeunes, en utilisant le système Pagaies Couleurs, sur toutes les formes d'activités, au sein de nos structures et de nos clubs.

RAPPORT MORAL DE LA TRÉSORIÈRE



Carole CHEVIET
Trésorière

L'EXÉCUTION DU BUDGET 2022

Le budget initial adopté par l'assemblée générale le 02 avril 2022 s'établissait à 9,02M€. Elaboré dans le respect des trois principes que s'est fixés la fédération : sécurité pour les produits, réalité pour les charges, clarté dans la présentation, et selon une méthodologie pragmatique en trois phases :

1. Etablissement des charges fixes (charges fixes incompressibles, charges liées à l'activité associative, charges liées à certaines prérogatives de puissance public : le haut niveau)
2. Etablissement des produits et marges à dégager (estimation des produits et des marges à dégager)
3. Etablissement des actions à mettre en place et économies à trouver (point avec les différents services, poursuite des actions lancées dans le cadre du projet fédéral, nouvelles actions lorsque des financements existent, gel des salaires, reprise du solde la provision COVID soit 100k€)

Le suivi des activités et du budget de la FFCK en 2022 conduit à un résultat comptable en excédent de 495 889€.

Ce résultat se doit être expliqué, et résulte notamment de la plus-value générée par la vente du site de Joinville.

LES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 2022

Sur les produits d'exploitation :

Conclusion de la vente du bâtiment de Joinville ancien siège de la FFCK

Le 7 décembre 2022, la FFCK a signé l'acte authentique de vente du bâtiment de Joinville pour un prix de 730 k€. Déduction faite des charges pour un total de 240 863 € (frais d'agence, amortissement terrain, travaux restant à amortir, garantie), la plus-value réalisée s'élève à 489 137€.

Impact de la crise sanitaire sur l'activité de la FFCK

Dans le contexte de poursuite de la pandémie de la Covid-19 au cours de l'année 2022, la FFCK a de nouveau été contrainte d'adapter ses activités et son organisation aux exigences du protocole national pour assurer la sécurité de tous ses collaborateurs, partenaires sportifs et bénévoles d'une part et des obligations sanitaires prises par les autres pays dans le cadre des déplacements des équipes de France.

Le plan Covid initié en 2020 avec le report sur 2022 d'une provision de 100 k€, a permis de faire face cette année encore aux surcoûts résultant des mesures d'adaptation d'hébergement, de transport et de restauration des collectifs, tout en assurant la gestion des athlètes et encadrements ayant contracté le COVID pendant les stages et les compétitions.

Au 31 décembre 2022, il est constaté une reprise de provision de 75 K€, le solde de 25 K€ devant permettre de faire face aux prochaines contraintes potentielles en 2023. Compte tenu de la stabilisation de la pandémie, eu égard au déploiement de la vaccination sur le territoire national et dans un grand nombre de pays, il n'a pas été jugé utile de constituer une nouvelle provision.

Les subventions publiques

La fédération a perçu 4 449 962€ de subventions, dont 3,5 M€ versés par l'ANS :

- 2 784 504€ pour les contrats de performance durable et olympique et paralympique
- 265 K€ d'aides personnalisées : 93 athlètes soutenus financièrement par l'agence
- Conventions d'Insertion Professionnelle/ Conventions d'Aménagement à l'Emploi : 13 dispositifs financés par l'ANS à hauteur de 59 464€
- Emplois Sportifs de Haut Niveau : 5 dispositifs financés à hauteur de 66 250€
- Soutien aux structures d'accession : 12 structures financées par l'agence à hauteur de 162 500€

20 dispositifs d'emplois réservés ont également été financés par l'Etat (8 décharges de service, 7 postes au sein de l'Armée des Champions, 3 postes INSEP, 2 postes au sein de la police). A titre indicatif, le salaire moyen par athlète est estimé à 1200€.

Les subventions perçues par la DIGES et le CNOSF s'élèvent à 148 k€

La Région Ile de France a versé 120 k€

Le Département de Seine et Marne : 100 k€

Le Fonds de Dotation Paris 2024 : 100 k€

Les produits de l'activité associative

Les licences, produits de formation et ventes :

Les produits issus des licences s'établissent à près d'1,7 M€ avec un total, tous titres confondus, de 316 366 licenciés sur 2022 élevant le canoë kayak dans le top 10 des sports les plus pratiqués en France.

Les produits de formations avec 383 858€, sont en-deçà des prévisions budgétaires.

La centrale d'achat et l'e-shop ont généré un chiffre d'affaires de 800 360€ et dégagent une marge brute de 120 k€.

Sur les charges d'exploitation :

Le total des charges d'exploitation s'établit à 9,55 M€.

La maison des sports de pagaie

Les travaux relatifs à la construction du nouveau siège fédéral ont débuté en avril 2022. Les dépenses liées à la construction engagées sur l'exercice s'élèvent à 1 476 K€. Elles sont enregistrées en immobilisations en cours, s'ajoutant à celles déjà réalisées sur les exercices précédents, pour un montant de 572 K€.

Dans ce cadre, la FFCK a débloqué une partie des fonds (1,7M€) du prêt de 3,45 M€ de l'emprunt contracté auprès du Crédit Agricole Brie Picardie, conformément à la résolution de l'Assemblée générale du 20 mars 2021.

La masse salariale

La masse salariale s'établit à près de 2,5M€, avec 43 salariés de droit privés et 36 conseillers techniques (CTS) placés par le ministère des sports auprès de la fédération et percevant un complément indemnitaire.

A titre indicatif, la fédération compte 58 CTS mis à disposition par le ministère des sports, qui estime à 4 702 798€ cette masse salariale qui n'entre pas dans le budget fédéral et représente 49% des charges actuelles de la FFCKSP.

Les équipes olympiques et paralympiques et l'animation nationale

Dans le respect des critères fixés par l'ANS et du budget prévisionnel, 408 182€ de fonds propres ont été investis sur les EQF olympiques et paralympiques.

S'agissant de l'animation nationale et des disciplines non olympiques, l'investissement de la fédération s'élève à 527 225€.

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA FFCK

Au 31 décembre 2022, la trésorerie de la fédération s'élevait à 1,66 M€, et ses fonds propres à 2,3M€

LE BUDGET 2023

Le budget prévisionnel 2023 soumis au vote de l'assemblée générale sera équilibré avec un total de produits et de charges de 8,8M€.

Ce budget a été élaboré dans le respect des trois principes que s'est fixés la fédération : sécurité pour les produits, réalité pour les charges, clarté dans la présentation, en tenant compte du réalisé 2022.

La fédération engage ses fonds propres pour l'animation nationale et le haut niveau non olympique à hauteur de 435k€. Dans le cadre de la stratégie partagée avec l'ANS, 400k€ de fonds propres seront encore mobilisés pour la haute performance.

	BP 2023 pour validation		
	Charges	Produits	Solde
Direction Générale	300 522 €	75 600 € -	224 922 €
Direction Communication Paternariat - Evènements	784 838 €	1 624 846 €	840 009 €
Administration Financier et RH	956 644 €	8 000 € -	948 644 €
Formation	1 236 336 €	1 231 500 €-	4 836 €
Branche FFCK sports loisirs	1 236 336 €	1 231 500 € -	1 193 601 €
Développement et Relations Structures	955 436 €	2 149 037 €	1 193 601 €
Direction Sportive	758 605 €	323 611 € -	434 994 €
TOTAL DG / DCPE /DAG /Branche / Développement / Direction sportive	5 419 342 €	5 819 235 €	399 892 €
EQF olympiques et paralympique	3 394 066 €	2 994 174 € -	399 893 €
Compte attente			- €
TOTAUX	8 813 409€	8 813 409 € -	0 €

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL FÉDÉRAL



Dominique LE BELLOUR
Président du Conseil Fédéral

Lors de l'année 2022, le Conseil Fédéral s'est réuni à quatre reprises, trois fois en distanciel (le 22 janvier, le 12 mars, le 18 juin) et une fois en présentiel le 19 novembre.

Force est de constater que les réunions à distance sont bien mieux suivies (15% d'absents) que la seule réunion physique à Vaires-sur-Marne (45% d'absents). Ce schéma, trois rencontres à distance et une réunion à Vaires, sera maintenu pour l'année 2023.

Cela montre, s'il en est besoin, que l'utilisation d'outils à distance favorise la participation aux réunions, même si l'on y perd en convivialité. Les présidents des commissions nationales sont systématiquement conviés, mais leur participation reste limitée.

En raison des deux démissions remises après l'AG ordinaire du 2 avril 2022 (Denys REMY et Stéphane GIBERT), le Conseil Fédéral a fonctionné avec 20 membres. Les postes non pourvus seront proposés à l'AG du 1 avril 2023.

L'implication des membres du Conseil Fédéral dans les instances et les manifestations de la fédération leur permet d'avoir une vision large du fonctionnement de la FFCK :

- 6 membres sont présidents d'un comité régional ou d'un comité départemental,
- 12 membres participent activement au fonctionnement des commissions nationales (dont 3 présidences) ainsi qu'au sein des groupes de travail,
- un membre est délégué pour le représenter lors de chaque championnat de France senior, ainsi que pour la relecture des règlements sportifs de chaque discipline sportive,
- le président est systématiquement invité aux réunions du Bureau Exécutif et au Conseil des Territoires.
- Conformément à ses prérogatives, fixées dans les textes de la fédération (statuts et règlement intérieur), le Conseil Fédéral à, en 2022 :
- modifié les règles générales des activités

sportives,

- validé les évolutions des règlements sportifs : Kayak polo, Slalom, Dragon boat, Descente, Ocean racing,
- nommé les membres de la commission de surveillance électorale,
- validé la présidence de la commission Mini-Pag,
- décidé la modification de la composition de la Commission Nationale des Juges et Arbitres,
- validé les orientations de la campagne PSF pour 2022,
- fixé la date de l'assemblée générale,
- décidé de l'ordre du jour de l'AG, ainsi que de ses modalités de déroulement,
- accepté l'évolution de l'annexe 3 au Règlement Intérieur (Règlement Commission Médicale),
- créé une annexe 12 : Ethique et Déontologie au règlement intérieur ainsi que la commission Ethique et Déontologie,
- validé le calendrier international et les candidatures fédérales aux instances internationales,
- validé le compte de résultat 2021 et le budget prévisionnel 2022,
- suivi les évolutions du budget au cours de l'année,
- octroyé des prêts à titre gratuit dans le cadre du Fonds de Développement (15 000 € à 2 associations),
- proposé l'attribution des médailles fédérales.

Les évolutions des statuts des fédérations, imposées par la nouvelle version du Code du Sport (parité H/F, représentants des athlètes, des juges, des entraîneurs) vont très probablement conduire à un nombre de membres du Conseil Fédéral accru. On en saura plus l'an prochain.

Au delà du rôle de surveillance et de validation du Conseil Fédéral, les réunions sont dédiées, pour environ un tiers de leur durée, à la présentation par le Président fédéral, par le DTN et par le Secrétaire général des informations sur les sujets d'actualité, sur l'agenda du Président, sur la mise en œuvre du projet fédéral, sur les équipes nationales, sur la nouvelle politique de titres, sur le projet Paris 2024, sur les contacts avec les partenaires, ...

Les réunions du Conseil Fédéral permettent de riches échanges à partir des informations données par le Bureau Exécutif et des points de vues exprimés par les membres du conseil. Toutes les discussions et décisions se déroulent dans le respect des personnes et des procédures prévues et dans une ambiance sereine de travail permettant ainsi au Conseil Fédéral de remplir son rôle.

COMMISSION NATIONALE SPRINT - MARATHON - PARACANOË



Daniel BONIN
Président de la commission nationale

SAISON DE FOND 2022

Championnats régionaux de Fond :

- »» 11 régions ont organisé au moins un championnat régional
- »» 143 clubs ont participé aux régionaux de Fond
- »» 1309 compétiteurs qualifiés pour les championnats de France en monoplace de cadet à vétéran.

Championnats de France de Fond :

- »» 96 clubs ont participé aux Championnats de France à Libourne
- »» Nombre de bateaux:
 - »» 1066 bateaux inscrits dont 41 biplaces minimes
 - »» 976 ont participé
 - »» 705 monoplaces
 - »» 180 biplaces + 37 minimes
 - »» 54 quatre-places
- »» 71 courses dont 4 biplaces minimes.
- »» 948 compétiteurs inscrits dont 83 minimes
- »» 47 clubs remportent au moins une médaille



L'organisation :

Le club de Libourne a une nouvelle fois été à la hauteur de l'événement. Le site des Daguey est un des plus beaux sites de pratique en France pour la course en ligne et l'équipe d'organisation maîtrise totalement le sujet.

La météo a été clémente pour le retour des championnats de France au printemps après 2 années de COVID qui ne nous avaient pas permis l'organisation à cette époque de l'année. La tempête du vendredi a fait place à un soleil radieux tout le week-end.

Les athlètes nous ont offert un spectacle de toute beauté. Avec 120 bateaux alignés, le départ de la course des kayaks homme cadet pouvait faire craindre un grand nombre de desalages, nos jeunes pousses ont bien maîtrisé, avec 5 «bains» (seulement).

Nous avons assisté à plusieurs arrivées au sprint qui ont fait vibrer le nombreux public présent sur le bord du bassin.

Un grand merci à tous pour ces 2 jours de compétitions où les sourires ont remplacé les masques et un grand bravo à l'équipe de bénévoles ainsi qu'au comité d'organisation pour l'accueil, nous reviendrons avec plaisir.

SAISON DE VITESSE 2022

Championnats régionaux de Vitesse spécifique :

- »» Seule 8 régions ont organisé au moins un championnat régional, certaines régions ont pris comme support un sélectif national vitesse.
- »» L'analyse du nombre de clubs et compétiteurs n'est pas réalisable les championnats n'ayant pas tous été gérés sous 4D cela ne permet pas de les intégrer au logiciel de suivi.

Sélectifs nationaux :

- »» Les 8 sélectifs nationaux, 2 par inter région, ont été disputés, grâce à l'engagement des organisateurs, merci à eux.

Championnats de France de Vitesse :

- »» 1015 compétiteurs : 761 cadets à vétérans + 254 minimes
- »» 86 clubs plus la Guadeloupe et la Réunion
 - »» Sur 500 mètres :
 - »» 793 bateaux
 - »» 490 monoplaces
 - »» 208 biplaces
 - »» 95 quatre-places
 - »» 197 départs de courses
 - »» 41 clubs obtiennent au moins une médaille
 - »» Sur 200 mètres :
 - »» 837 bateaux
 - »» 532 monoplaces
 - »» 211 biplaces
 - »» 95 quatre-places
 - »» 210 départs de courses
 - »» 43 clubs obtiennent au moins une médaille
- »» 47 clubs ont obtenu au moins une médaille sur une des 2 distances



- »» Equipes minimales des régions :
 - »» 13 régions avec Guadeloupe et La Réunion
 - »» 31 équipes. (Une région pouvant présenter plusieurs équipes)
 - »» 254 compétiteurs minimes présents.
 - »» 134 monoplaces
 - »» 67 biplaces
 - »» 114 quatre-places avec le 3000 mètres
 - »» 95 départs de courses.
 - »» 13 équipes obtiennent au moins une médaille représentant 10 régions.

Félicitations à tous ces jeunes pour le beau spectacle qu'ils nous ont fourni ainsi qu'aux clubs formateurs et les cadres qui les ont accompagnés sur ce championnat.

- »» Juges et gestion de courses : 20 juges et officiels ont officié pour le bon déroulement de ces championnats. Le jugement par drone du respect des couloirs a été privilégié.

- »» Systèmes de départs automatiques : La FFCK a mis à disposition les 2 lignes de départs automatiques. Sans ces éléments techniques, il serait impossible de tenir le programme horaire des courses, ils permettent aussi une équité totale sur la ligne de départ. Merci aux cadres fédéraux ainsi qu'aux bénévoles qui ont participé au montage, démontage et assuré le suivi pendant les courses.

L'organisation :

Le comité régional Auvergne Rhône-Alpes a su relever le défi d'organiser ces championnats de France sans club support sur place. Le soutien sans faille de la ville de Vichy par le biais de «Vichy Sport», «Vichy communauté» et tous les services liés aura permis de livrer une organisation au «Top». Un grand merci à tous les bénévoles et au sens large, à tous les acteurs qui ont œuvrés autour de ce bel événement.

L'organisation périphérique était parfaite ainsi que l'installation du plan d'eau et les éléments techniques nécessaires au bon déroulement de la compétition.

Le retour des athlètes est que les conditions de navigations sont très compliquées avec un bassin qui est en permanence «secoué» par des vagues. La configuration des berges générant ce phénomène. Les conditions étant les mêmes pour tous, ils se sont adaptés.

Encore un grand MERCI à Vichy de nous avoir accueilli.

SAISON DE MARATHON 2022

Championnat de France de Short Race :

Suite à un sondage mené auprès des clubs en 2020 et la validation par l'assemblée plénière 2022, un championnat de France de Short Race a été mis en place. Le format de ce championnat est simple, 3 tours de 1.6 km avec 2 portages, cela rend les courses dynamiques et intéressantes à suivre même pour un public non initié, les bateaux étant en permanence à portée de vue de tous.

Les courses se disputent uniquement en monoplace et pour cette première les catégories ouvertes allaient de cadet à senior.

Les séries se sont disputées le samedi et toutes les finales le dimanche.

Le système de départ automatique de la fédération a été mis en place pour l'occasion, merci au service animation sportive pour cette aide qui facilite grandement l'organisation.

- 232 compétiteurs inscrits.
- 34 clubs.
- 15 titres délivrés.



L'organisation :

Le club de Mantes la Jolie a su une nouvelle fois relever le défi proposé et ce dans un délai très court. Les infrastructures et le bassin nous permettent d'être dans des conditions optimums. Le savoir-faire de l'équipe d'organisation ne se dément pas et ces dernières années avec la crise sanitaire, le club a largement contribué à la mise en place de nos divers championnats et sélectifs nationaux. Merci à Marc et toute son équipe sans oublier la collectivité locale qui met des moyens à disposition afin que les manifestations se déroulent au mieux.

Championnat de France marathon (longue distance) :

Les sélectifs nationaux ont pu être organisés « normalement », merci aux organisateurs de s'être mobilisés afin de rendre cela possible. Le sélectif de l'IR Ouest s'est déroulé sur un format différent du cahier des charges toutefois cette solution a permis la tenue de celui-ci.

Les championnats de France :

- 432 bateaux inscrits dont 19 étrangers (GB)
- 59 clubs plus Grande Bretagne
- 525 compétiteurs
- 39 titres délivrés

Une animation paracanoë a été mise en place avec 5 participants.

L'organisation :

Suite à la visite technique du mois de novembre 2021 un parcours avait été défini, notamment le portage qui pouvait s'avérer dangereux en cas de weekend pluvieux. 2 semaines avant les championnats de France, avait lieu sur le même site le sélectif inter régional Sud ou un portage a été testé, celui comportant des angles droits, nous avons demandé à l'organisateur de revenir à la solution initialement proposée ou de proposer une autre alternative.

Une nouvelle zone de portage a été trouvée, celle-ci a permis à tous de s'exprimer sans problème particulier.

Le soleil étant de la partie nous avons vécu de beaux championnats de France pour clore la saison 2022.

Merci au CDCK du Lot et Garonne, au club de Villeneuve sur Lot ainsi qu'à la Base du Temple sur Lot pour leur implication dans cette organisation sans oublier les bénévoles sans eux rien ne serait possible.

BILAN GLOBAL SAISON 2022

Le retour à la normale n'a pas été simple, certains clubs ayant oublié les règles qui régissent notre discipline, cela s'est soldé par des retards ou des outils d'inscriptions ce qui n'a pas facilité le travail des gestionnaires de courses.

Corps arbitral :

Nos juges internationaux ont officié sur les championnats d'Europe et du monde en sprint et marathon. La nomination des juges passe une proposition de la FFCK puis une validation par l'ECA ou l'ICF.

Nos juges nationaux ont quant à eux assuré le jugement sur toutes les compétitions du niveau régional au national, merci à eux pour leur investissement et « professionnalisme ». Pour qu'une compétition puisse avoir lieu dans de bonnes conditions, il faut :

- Un organisateur
- Des compétiteurs
- Et des juges

Les classements :

➤ 164 clubs classés au classement par points.

➤ Le podium :

1	A.S.L. GRAND ARRAS
2	OLYMPIC C.K. AUXERRE
3	C.K.C.I.R SAINT-GREGOIRE

➤ 64 clubs ont obtenu au moins une médaille

➤ 41 clubs ont obtenu au moins un titre

➤ Le podium :

1	A.S.L. GRAND ARRAS
2	OLYMPIC C.K. AUXERRE
3	C.K.C.I.R SAINT-GREGOIRE

➤ 20 clubs entrent dans le classement paracanoe

➤ Le podium :

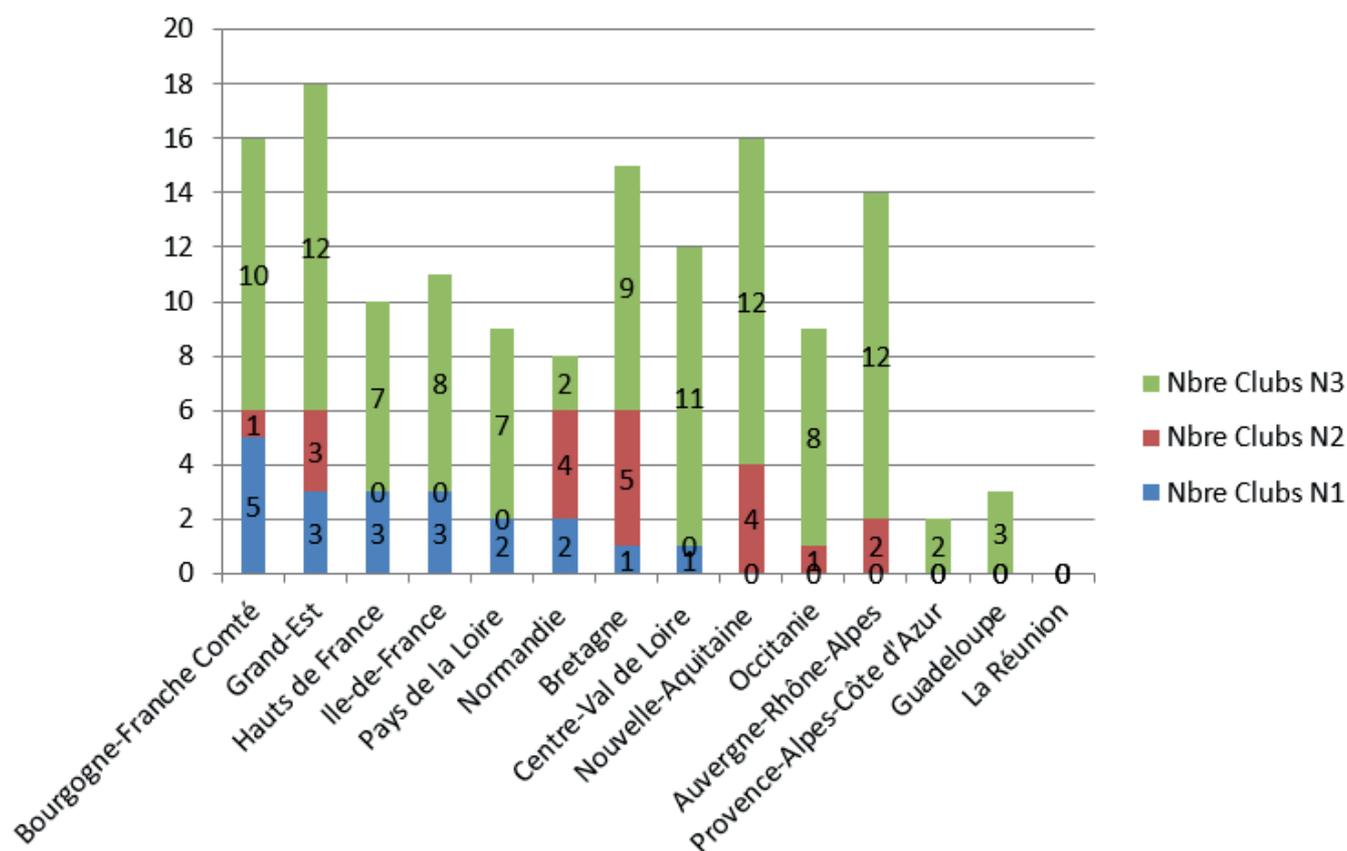
1	A.S.L. GRAND ARRAS
2	CANOE CLUB LILLOIS
3	CANOE CLUB NIVERNAIS

Classement des régions minime :

Clas	Région	Equipe	Région	Points	Canoë		Kayak		Médailles		
					D	H	D	H	Or	Ar	Br
1	Bourgogne-Franche Comté 1	02_1	CR02	302	26%	26%	26%	21%	9	1	3
2	Bretagne 1	03_1	CR03	280	25%	25%	25%	25%			3
3	Ile-de-France 1	07_1	CR07	266	25%	25%	25%	25%		5	1
4	Hauts de France 1	06_1	CR06	265	28%	28%	17%	28%	3	6	3
5	Grand-Est	05_1	CR05	262	25%	25%	25%	25%	1	5	1
6	Nouvelle-Aquitaine 1	09_1	CR09	240	22%	28%	28%	22%	5		
7	Bourgogne-Franche Comté 2	02_2	CR02	188	25%	31%	31%	13%		2	1
8	Bretagne 2	03_2	CR03	179	17%	28%	28%	28%			
9	Hauts de France 2	06_2	CR06	135		38%	31%	31%			3
10	Auvergne-Rhône-Alpes 1	01_1	CR01	121	7%	29%	29%	36%		1	
11	Guadeloupe 1	20_1	CR20	114			56%	44%			3
12	Occitanie 1	10_1	CR10	94	13%	13%	38%	38%	1		1
13	Pays de la Loire 1	11_1	CR11	87			50%	50%	1		1
14	Grand-Est 2	05_2	CR05	63	13%		38%	50%			
15	Centre-Val de Loire 1	04_1	CR04	62	11%	33%	44%	11%			
16	Guadeloupe 2	20_2	CR20	61			50%	50%			
17	Ile-de-France 2	07_2	CR07	60			17%	83%			
18	Normandie 1	08_1	CR08	59		13%	50%	38%			
19	Pays de la Loire 2	11_2	CR11	34	13%		38%	50%			
20	Hauts de France 3	06_3	CR06	23			43%	57%			
21	Bretagne 3	03_3	CR03	20				100%			
22	La Réunion 1	24_1	CR24	19				100%			
23	Auvergne-Rhône-Alpes 2	01_2	CR01	17			50%	50%			
24	Nouvelle-Aquitaine 2	09_2	CR09					100%			
25	Pays de la Loire 3	11_3	CR11	8				100%			
26	Guadeloupe 3	20_3	CR20	7				100%			
27	Normandie 2	08_2	CR08	7			100%				
28	Occitanie 2	10_2	CR10	5			100%				
29	Nouvelle-Aquitaine 3	09_3	CR09	3				100%			
30	Ile-de-France 3	07_3	CR07	3				100%			
31	Hauts de France 4	06_4	CR06	1				100%			

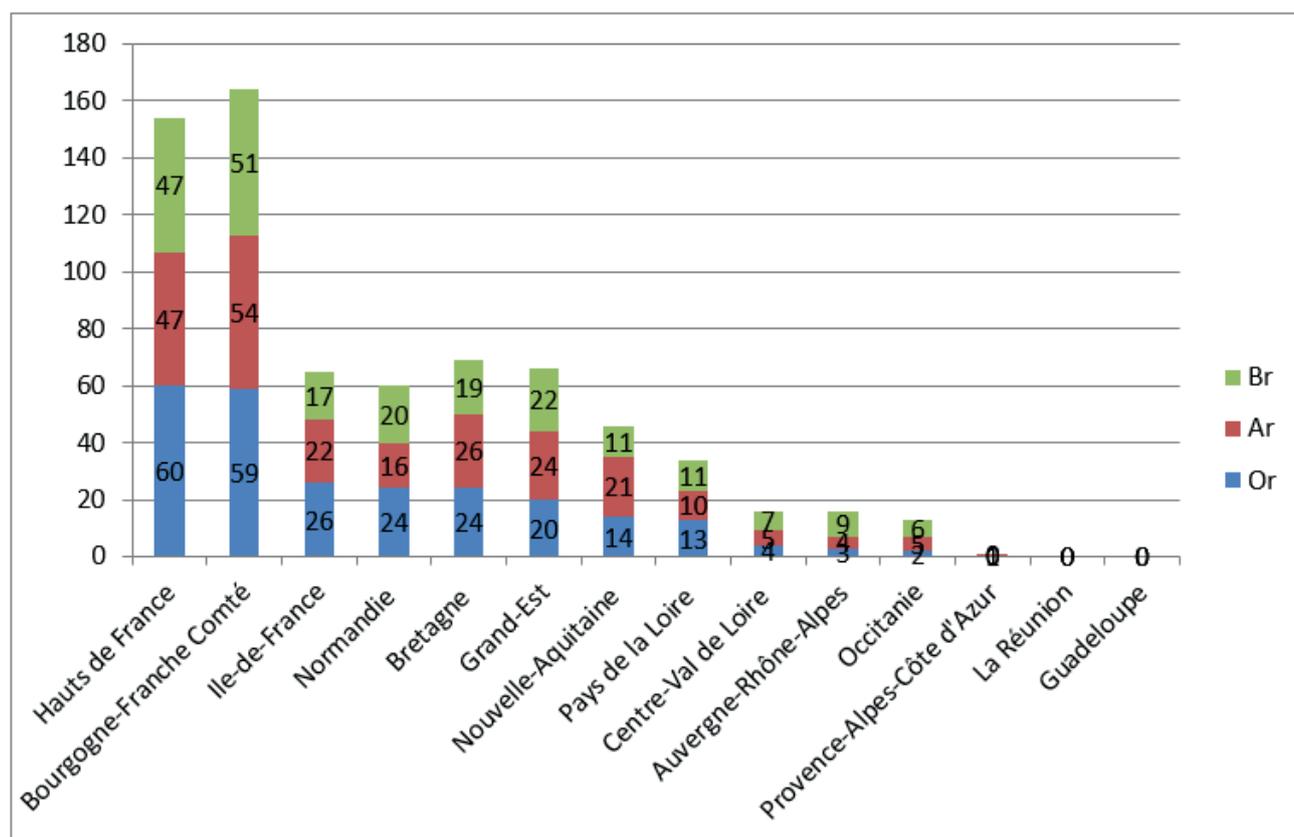
Quelques statistiques :

Répartition des clubs par Niveaux					
REGIONS	N° Région	Nbre Clubs N1	Nbre Clubs N2	Nbre Clubs N3	Total
Bourgogne-Franche-Comté	CR02	5	1	10	16
Grand-Est	CR05	3	3	12	18
Hauts de France	CR06	3	0	7	10
Ile-de-France	CR07	3	0	8	11
Pays de la Loire	CR11	2	0	7	9
Normandie	CR08	2	4	2	8
Bretagne	CR03	1	5	9	15
Centre-Val de Loire	CR04	1	0	11	12
Nouvelle-Aquitaine	CR09	0	4	12	16
Occitanie	CR10	0	1	8	9
Auvergne-Rhône-Alpes	CR01	0	2	12	14
La Réunion	CR24	0	0	0	0
Total	14	20	20	103	143

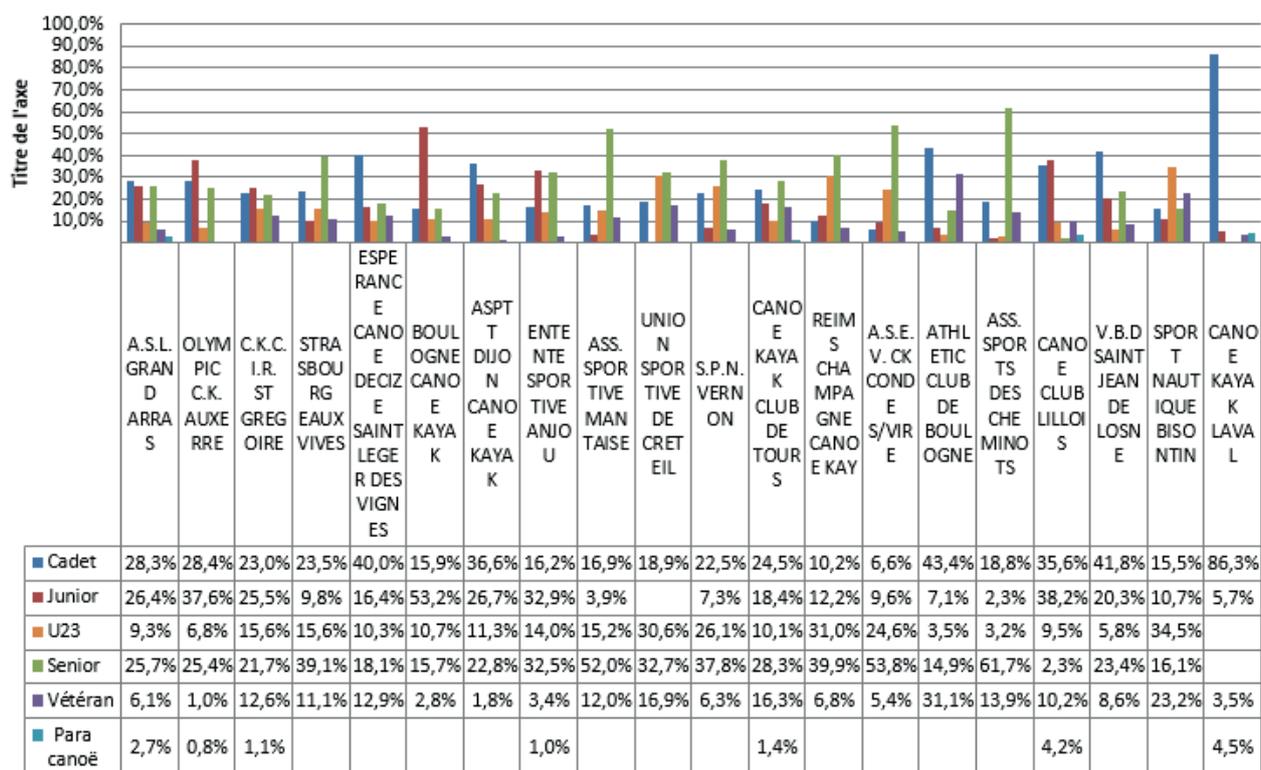


Classement des régions par médailles

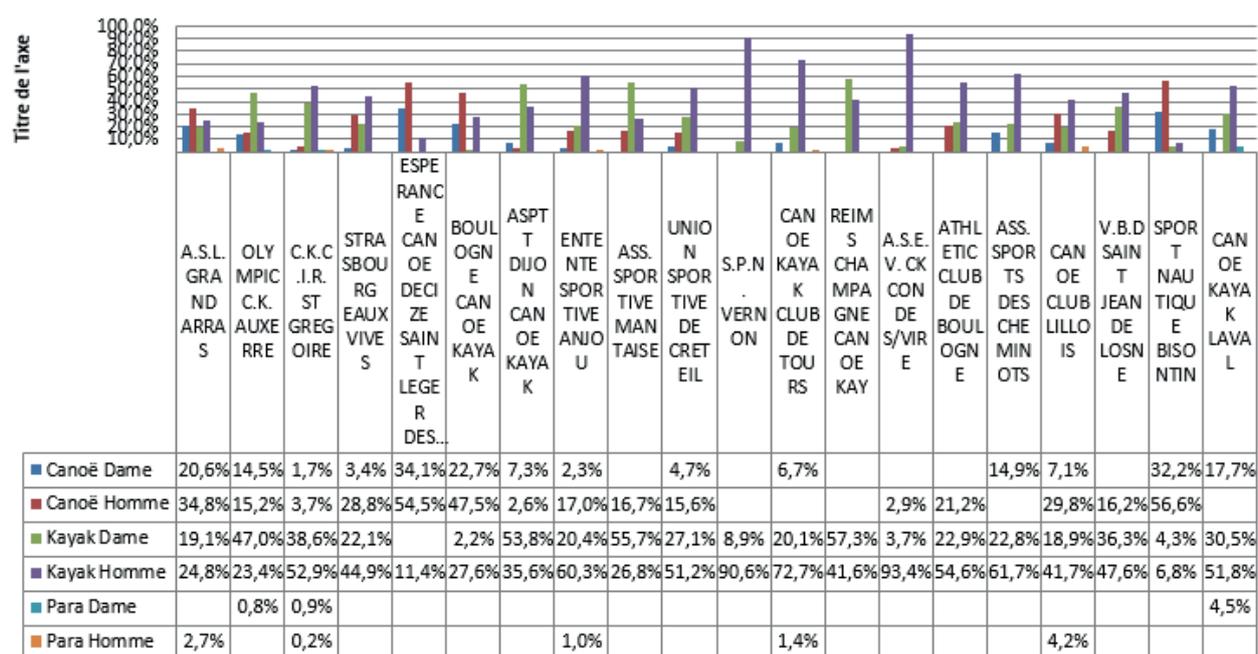
REGIONS	N° Région	Or	Ar	Br	Total
Hauts de France	CR06	60	47	47	154
Bourgogne-Franche-Comté	CR02	59	54	51	164
Ile-de-France	CR07	26	22	17	65
Normandie	CR08	24	16	20	60
Bretagne	CR03	24	26	19	69
Grand-Est	CR05	20	24	22	66
Nouvelle-Aquitaine	CR09	14	21	11	46
Pays de la Loire	CR11	13	10	11	34
Centre-Val de Loire	CR04	4	5	7	16
Auvergne-Rhône-Alpes	CR01	3	4	9	16
Occitanie	CR10	2	5	6	13
Provence-Alpes-Côte d'Azur	CR12	0	0	2	2
Guadeloupe	CR20	0	0	3	3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	CR12	0	1	0	1
La Réunion	CR24	0	0	0	0
Guadeloupe	CR20	0	0	0	0
Total	14	249	235	220	704



% par catégories - N1



% par type de bateaux clubs N1



COMMISSION NATIONALE SLALOM



Franck LACROIX

Président de la commission nationale

BILAN DE L'ANNÉE 2022

Le règlement slalom a été modifié avec réécriture pour 4 ans au lieu de 2 ans. Le règlement Kayak Cross et ses annexes ont été créés.

Création de la catégorie U23.

Le championnat de France se déroule désormais sur 6 jours au lieu de 9.

Les championnats de France élite sont également modifiés et sont désormais séparés du temps de sélections mais intégrés à la finale N1.

Le chiffre clé : 3 535 athlètes ont concouru en slalom en 2022 contre 2 471 en 2021.

Vainqueurs des championnats de France :

Championnat de France U15 (Metz) :

- C1D : Anna MUNCH - Cadpa Huningue
- C1H : Alois BRUCHEN - Red Star Champigny
- C2H : Lucas DUBELLOS & Mathys VALLIERE - CKC Beaurinville
- C2M : Eva MINGUIT & Grégoire Fontan - KC Metz
- K1D : Suzanne BROSSARD - CK Uzerche
- K1H : Unai OTEIZA - Ur Tipula

Championnat de France U18 (Metz) :

- C1D : Zoé LAURENT - Ancerville Bar-le-Duc
- C1H : Lucas JAMART - Les Pelles Chaloisaises
- C2D : Ester NARDUZZI & Lilou MANIET - Pau CKU
- C2H : Mathéo WEINEGAESSEL & Sacha MENARD CKC - Sabolien
- C2M : Léo ULMER & Thiphaine GRILLET - Globe Epinal Saint-Nabord
- K1D : Zoé LAURENT - Ancerville Bar-le-Duc
- K1H : Lucas ESTANGUET Pau CKU

Championnat de France M35 (Metz) :

- C1H : Baptiste DELAPLACE - CK Pontarlier
- C2H : Charly CHASSIGNIEUX & Fabien TOURNARE - Alliance CK Val de Loire
- C2M : Vincent GANTHIER & Sophie COLBUS - Ancerville Bar-le-Duc
- K1D : Sophie COLBUS - KC Metz
- K1H : Benoit CHANTRY - Red Star Club Champigny

Championnat de France Elite (Vaires) :

- C1D : Lucie BAUDU - AUSM Saran CK
- C1H : Denis GARGAUD-CHANUT - Marseilles Marzagues CK
- K1D : Camille PRIGENT - CKC Rennes
- K1H : Boris NEVEU - ALCK Bagnères-de-Bigorre

La poursuite de l'activité nationale & internationale

Le comité d'organisation du championnat du monde U18-U23 2025 qui aura lieu à Foix est désormais créé.

La commission va se projeter sur les échéances futures via les différents bassins de niveau N1 et Internationaux, avec notamment l'identification de tous les bassins Français et leur exploitation possible en fonction de leur période d'eau.



COMMISSION NATIONALE DESCENTE



Mathis GERARD
Président de la commission nationale

La descente, l'esprit de la rivière en compétition

Introduction

2022, une saison marquée par les championnats du monde à Treignac sur la Vézère. Une très belle réussite, aussi bien par les résultats de l'équipe de France, que de la qualité organisationnelle. Une semaine riche en émotions avec également les premiers championnats du monde master officiel organisés.

Cette belle réussite et le plaisir de continuer à écrire l'Histoire de la Descente sur les rapides de la Vézère, ne doivent pas cacher les défis auxquels notre discipline est confrontée.

1. Changement climatique

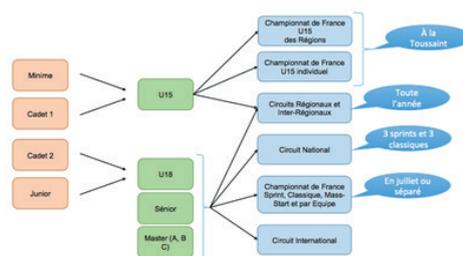
La sécheresse très forte qui a frappé la France cette année 2022 s'inscrit dans les conséquences directes du réchauffement climatique. Plusieurs courses annulées ou déplacées, dont les championnats de France sprint et minimes des régions qui n'ont malheureusement pas pu se tenir sur le bassin de Tours. L'agilité des clubs et des compétiteurs ainsi que la très grande réactivité du club de Vienne et du bassin d'eau-vive de St Pierre de Boëuf ont permis de sauvegarder ces championnats de France de sprint avec une organisation finalisée en moins de 10 jours. Les championnats de France classique, organisés par le club de Grenoble et aidé par le club local du Champsaur ont également été préparés en moins de 3 mois, suite à des difficultés de finaliser le choix d'un site après le retrait de l'Aude. Le faible niveau d'eau du Drac, dû à la sécheresse a tout de même permis de courir sur le parcours d'origine. Les deux organisations des championnats de France ont été réalisées avec peu de moyens et dans un contexte de crise climatique. Est-ce une année atypique ou se-

rait-ce une année qui va devenir de plus en plus fréquente. Ce début de saison 2023 semble suivre la même direction de sécheresse forte impactant fortement notre pratique.

2. Evolution de règlement

A partir du 1er janvier 2023, les catégories cadet et junior disparaissent pour laisser places aux catégories U15 et U18. La catégorie U15 regroupera les minimes et cadets première année actuels. La catégorie U18 comprendra elle les cadets 2ème année et juniors actuels.

Les U15 ne seront plus intégrés au circuit national. Ils pourront participer aux circuits régionaux, inter-régionaux et auront leur propre championnat de France U15. Ce dernier sera adossé aux événements de fin de saison (CdF des régions et Finale Coupe de France). Les U18 seront eux une catégorie à part entière sur le circuit national.



Les intérêts principaux de cette modification de catégorie sont les suivants :

➔ Les U15 restent sur un circuit interrégional, favorisant un temps d'apprentissage plus long pour obtenir les bases techniques avant d'aller naviguer en compétition sur le circuit national ;

➔ Les U15 ont leur championnat de France individuel en fin de saison afin de favoriser la progression sur l'année complète ;

➔ Les U18 sont une catégorie de 3 ans favorisant une plus grande densité et plus d'émulation.

➔ Les U18 sont sur les parcours seniors/master, il n'y aura plus de parcours différencié sur les nationales et championnats de France

➔ Harmonisation avec les autres disciplines

➔ Création de l'épreuve U21, afin de faciliter la transition U18 - sénior

Egalement, afin de continuer à rationaliser les déplacements et éviter les déplacements pour rentrer dans le classement numérique quatre courses, à partir du 1er janvier 2023, chaque manche de sprint comptera au numérique, au lieu de seulement la meilleure des manches.

Suite de l'olympiade

Les JOP en 2024 doivent être une chance sur la mise en lumière du canoë-kayak et de toutes ses disciplines. Nous devons profiter de cet événement pour faire passer nos messages, nos valeurs de sports de nature, au travers de la vitrine que va nous offrir ses jeux olympiques à la maison. La Descente et son image de sport nature devraient pouvoir être mises en avant.

Nous allons continuer à naviguer sur nos parcours naturels et sauvages. Les championnats de France 2023 sur l'Ubaye, en espérant que le niveau d'eau soit au rendez-vous, doivent malgré le contexte énergétique et climatique, permettre de naviguer sur un des derniers parcours sans barrage, ne demandant pas de compromis entre lâcher d'eau pour l'activité loisir ou l'activité économique.

Par contre, malgré la très forte consommation énergétique des bassins à pompe, ces stades artificiels restent des outils très importants dans notre pratique. Les championnats de France U15 et finale coupe de France seront organisés cette année par le club de Gerardmer sur le nouveau et l'ancien bassin d'Epinal. La période de fin d'année à la Toussaint devient trop aléatoire pour programmer en avance une compétition sur des parcours à débit naturels.



Equipe dame championne du monde sprint 2022, Treignac (Photo : Bruno Dazeur)



Affiche du championnat de France classique sur le Drac



Podium canoë homme championnat du monde sprint 2022, Treignac (Photo : FFCK)

COMMISSION NATIONALE DRAGON BOAT



Patrick FAUDOT
Président de la commission nationale

2022 fut pour la Commission Nationale Dragon fut une année de quasi retour à la normale d'avant Covid.

La saison sportive s'est bien déroulée avec un participation redevenue identique à 2019. Les courses sélectives organisées par les clubs de Wassy (Lac du Der) et de Gérardmer ont permis de qualifier 34 bateaux qui se sont retrouvés lors du **Championnat de France** organisé à Belfort les 1 et 2 octobre. Malgré une météo une nouvelle fois difficile, l'ensemble des courses a finalement pu se tenir.

Cette année 2022 a vu une nouvelle répartition des médailles puisque 7 clubs se sont partagés les 12 titres de champions de France.

Le classement des clubs lors du Championnat de France :

1. SOCIETE NAUTIQUE DE BESANCON CK
2. PAGAIES DES BORDS DE SAONE
3. LES PELLERES CHALONNAISES
4. ASS. SPORTIVE MANTAISE
5. REIMS OLYMPIQUE C.K.

La commission Nationale remercie chaleureusement les organisateurs de ces manifestations ainsi que les bénévoles et juges qui ont été sollicités.

2022 fut aussi l'occasion de tester la mise en place d'une animation hivernale en salle sur des ergomètres en position Dragon Boat avec une première organisée par le club du Reims Olympique en mars dernier. Ce qui va donner naissance à une nouvelle série de rencontres en 2023 avec la création de la Coupe de France Indoor.

La **Coupe de France Dragon Boat 2022** a recensé la participation de compétiteurs 33 clubs et le classement très serré du top 5 en est le suivant :

1. REIMS OLYMPIQUE C.K. 905 pts
2. LES PELLERES CHALONNAISES 887 pts
3. SOCIETE NAUTIQUE DE BESANCON CK 815 pts
4. PAGAIES DES BORDS DE SAONE 800 pts
5. ASS. SPORTIVE MANTAISE 764 pts

Formations 2022

- ➡ Formation de certificateurs afin de pouvoir assumer les certifications de barreaux en région
- ➡ Certification de 14 barreaux en 2022
- ➡ Pagaies couleurs : début de prise en compte par les clubs avec 285 PC délivrées en 2022 (seulement 13 en 2021).

Equipe de France

Après deux saisons sans compétition internationale, la reprise a été difficile pour le collectif France lors du Championnat du Monde à Racice en septembre 2022.

L'équipe est en reconstruction et le soutien de l'ensemble des clubs impliqués dans le développement du Dragon Boat en France va être indispensable pour retrouver le niveau atteint avant cette interruption.

Calendrier 2023

Indoor :

- ➡ 22 janvier : Sélective à Besançon organisée par le SN Besançon
- ➡ 19 février : Sélective à Mantes la Jolie organisée par AS Mantaïse
- ➡ 12 mars : Finale à Thillois organisée par le Reims OCK

Sélectives :

- ➡ 20 & 21 mai : Lac de Chour organisée par Pagaies des Bords de Saône
- ➡ 17 & 18 juin : Lac de l'Ailette organisée par CDCK de l'Aisne

Championnat de France :

- ➡ 30 septembre & 1er octobre : Lac du Der organisé par la Pagaie Wasseyenne



Formations 2023

Juges : mars & avril

Compétffck : Utilisation de competffck janvier

Gestion de courses : mai

Certifications de barreurs : printemps ou été

Entraîneurs Dragon Boat : fin Octobre

Pour tout contact avec la comission nationale : cna-dragonboat@ffck.org

COMMISSION NATIONALE KAYAK-POLO



Rédigé par
Laurent GARRIGUE
Membre de la CNA KP

Introduction

C'est malheureusement par un point négatif que nous entamons ce compte rendu. En effet au moment de l'entame de la saison 2023, Frédéric Escaffre « Némé », l'un des piliers de la CNA, a remis sa démission de président de la CNA et de tous ses autres mandats bénévoles nationaux et régionaux au sein de la fédération. Les membres restants du bureau regrettent l'enchaînement des événements qui ont amenés à cette décision, le remercient pour le rôle incarné et toutes les actions menées au cours de son mandat et feront au mieux pour maintenir le cap, continuer à échanger avec les régions, les clubs et les athlètes, et faire avancer notre discipline.



Saison internationale

L'année 2022 a été très riche en événements internationaux avec deux compétitions majeures au cours de l'été. La première a vu la victoire de l'Équipe de France féminine lors des World Games à Birmingham (USA) et la seconde place de l'Équipe de France masculine. La seconde, un mois plus tard, a permis une seconde place des féminines devant leur public lors des Championnats du Monde ICF de Saint-Omer, face à leurs meilleures adversaires allemandes.

Ces championnats du Monde étaient surtout l'occasion de rassembler un public très nombreux et enthousiaste dans un stade de kayak-polo habitué des grands rendez-vous, et de démontrer une fois de plus le savoir-faire des clubs et des bénévoles français pour ce niveau d'accueil et d'organisation.



La commission nationale d'activité était également de cette aventure, au service des organisateurs, pour participer au mieux au bon déroulement de l'événement, comme lors de l'incontournable Tournoi International du Pas-de-Calais. Elle a œuvré par ailleurs pour renforcer encore la reconnaissance de ce savoir-faire à l'international, et obtenu l'organisation en France d'une manche de la Coupe d'Europe des Nation (ECA Cup) pour les trois prochaines années. La première se déroulera d'ailleurs à Thury-Harcourt en juin 2023.

Cette année aura vu la naissance du nouveau stade de kayak-polo du club d'Avranches sur la commune de Tirepied. Cela porte à 3 le nombre de stades de kayak-polo en France.

L'animation nationale revient progressivement à un rythme normal après deux années difficiles pour les clubs et les organisateurs. Merci à eux et aux responsables de compétition pour leur investissement et leur disponibilité.

A noter encore de bonnes performances des clubs français lors des championnats d'Europe à Belfast en Irlande. Chez les femmes, l'équipe d'Avranches obtient une médaille d'argent et les filles d'Acigné échouent au pied du podium. Chez les hommes, une fois de plus le club d'Avranches obtient une médaille d'argent et les Montpelliérains du 3MUCK terminent 7ème.

En 2023 pour les prochains championnats d'Europe des clubs, les féminines d'Avranches en seront, accompagnées de leurs homologues masculins. Ils seront complétés des clubs d'Acigné chez les femmes et de Montpellier chez les hommes.



Saison nationale

Au niveau national, l'équipe de Montpellier a obtenu son 8ème titre de Champion de France, tandis que les féminines d'Acigné remportaient leurs PlayOffs et le titre.



La saison 2022 aura également permis de pérenniser la 2ème division féminine. Au cours des 3 journées programmées, nous avons eu jusqu'à 10 équipes inscrites, témoignant de l'intérêt des féminines pour le kayak polo.

C'est le club d'Avranches qui accède à la première place du Classement National des Clubs 2022 grâce à huit podiums dont deux Coupes de France, mais surtout à l'investissement de ses athlètes, de ses cadres et de ses bénévoles tout au long de la saison.



Arbitrage

Après une mise à jour en 2021 du listing des arbitres nationaux toujours en activité (3 matchs arbitrés sur 2 ans), et après deux ans sans formation durant le covid, deux formations nationales ont été organisées en 2022, l'une à Biache Saint Vaast dans le Nord, l'autre à Montpellier dans le Sud ayant permis de valider 17 nouveaux arbitres nationaux stagiaires. Pour 2023, deux nouvelles formations auront lieu à Dinard au Nord Ouest et l'autre à Angoulême au Sud Ouest.

Au niveau international, Gilles Lemaire et Virginie Brackez ont officié lors de l'ECA Cup en Mai à Milan. Virginie a également été sélectionnée avec 6 autres arbitres venus de l'ensemble des continents pour arbitrer les World Games aux USA. Elle était par ailleurs sélectionnée lors des championnats du Monde qui se sont déroulés à Saint-Omer où elle a notamment arbitré la finale masculine Seniors. Thierry Noël Dubuisson, également présent, était l'un des 3 managers des arbitres sur ces mêmes championnats du Monde.

Cette année 2022 a permis de détecter deux arbitres nationaux Antoine Delattre et Jonas Esnault pour intégrer la formation d'arbitres internationaux.

Remerciements

Enfin la CNA ne serait rien sans ses bénévoles. Nous tenons donc à remercier tous les bénévoles et salariés présents sur toutes les manifestations et qui œuvrent de près ou de loin, souvent dans l'ombre, pour le kayak-polo, et tout particulièrement :

N1H : Denis Sainte Martine

N2H : Arnaud Guillerey

N3 : Vincent Blanco, Damien Duquenne, Emmanuel Vivien, Valentin Soullard

NEM : Thomas Tapin

N1D : Tiffany Bazin, Faustine Grandin

U18 : David Droual

U15 : Geoffrey Lebret, Matthieu Loir

PlayDown : Denis Sainte Martine, Matthieu Loir

PlayOff : Eric Vignat, Matthieu Loir

CFF, CFH, CF15 : Julien Courteille

Résultats nationaux 2022

PlayOff Hommes

1		Montpellier I
2		Avranches I
3		Corbeil-Essonnes I
4		Acigné I
5		Saint-Omer I
6		Saint-Nazaire I
7		Saint-Grégoire I
8		Condé-sur-Vire I

PlayOff Dames

1		Acigné I F
2		Avranches I F
3		Cestas I F
4		CD Loire-Atlantique I F
5		Pont-d'Ouilly I F
6		Montpellier I F

Championnat National Excellence Mixte

#	Equipe	Pts
1		56
2		39
3		36

Nationale 2 Hommes

#	Equipe	Pts
1		66
2		63
3		63

Nationale 3

1		Avranches III
2		Corbeil-Essonnes II
3		Décines-Meyzieu II

Championnat de France des Régions -21 ans Hommes

	1		CR Pays-de-Loire -21 I
	2		CR Normandie -21 I
	3		CR Hauts-de-France 21

Championnat de France des régions -21 ans Dames

	1		CR Normandie -21 F
	2		CR Pays-de-Loire -21 F
	3		CR Bretagne -21 F

Championnat de France -18

	1		CD Loire-Atlantique 18 I
	2		St Domineuc St Grégoire U18
	3		Acigné 18 I

Championnat de France -15

	1		Thury-Harcourt 15 I
	2		CD Loire-Atlantique 15 I
	3		Avranches 15 I

Coupe de France Hommes

	1		Avranches I
	2		Condé-sur-Vire I
	3		Saint-Omer I

Coupe de France Dames

	1		Acigné - Avranches F
	2		Montpellier I F
	3		CD Loire-Atlantique I F

Coupe de France -15

	1		Thury-Harcourt 15 I
	2		Avranches 15 I
	3		CD Loire-Atlantique 15 I

COMMISSION NATIONALE OCEAN RACING / VA'A

David SZLACHTA
Délégué technique

Il s'agit du premier exercice de bilan de la nouvelle équipe de la commission nationale.

Je coordonne avec plaisir et passion cette équipe au service de notre discipline Océan Racing. J'en profite pour préciser que, dans ce bilan, aucun bilan chiffré séparant surfski, outrigger ou va'a ne sera effectué. Nous sommes dans une seule dynamique : pagayer en mer. Le Stand Up Paddle reste un point spécifique à développer non sans difficultés.

Ce rappel posé concernant l'esprit de nos pratiques, je me permets, avant d'entamer le bilan, de remercier les personnes qui œuvrent à toute heure pour que les projets puissent se réaliser :

- Lionel FRAISSE, responsable du service animation sportive
- Claudine LEROUX, chargée de missions Va'a
- Olivier TANTON, manager de l'équipe de France Océan Racing.

J'en profite également pour (re)présenter l'équipe qui travaille au sein de la commission en remerciant chacune et chacun pour son investissement :

- Floriane BROUSTAL – Chargée du suivi numérique / Développement du sport féminin
- Iloha EYCHENNE – Développement Va'a / Développement du sport féminin.
- Tanguy JACOB – Référent du corps arbitral
- Benoit LEROUX – Développement Océan Racing / Référent de l'interrégion Ouest / Formations
- Nicolas LAMBERT – Développement Océan Racing / Référent de l'interrégion Sud.
- David SZLACHTA – Délégué Technique Fédéral Océan Racing/Référent de l'interrégion Nord

➤ Tony COULANGE – Développement Va'a / Formations.

➤ Thomas BUTON – Développement Va'a/OC/SUP.

Et des personnes ressources :

Bernard FILLON (classement et suivi numérique), Frédéric LUTZ (Pratique du Va'a en eaux intérieures), Fabien BRILLANT (ressources lifesaving et interrégion sud-ouest), Guillaume VILAIN (Interrégion Nord et formations), Daphné De Guembecker (récemment volontaire sur les thèmes va'a, pratique féminine et pratique jeune).

Au-delà des missions qui guident chacun dans son investissement, c'est bien une équipe de techniciens, de pratiquants ou d'élus de clubs qui travaillent conjointement sur l'ensemble des sujets. Des groupes de travail ont lieu selon les thématiques sur la base du volontariat de chaque membre.

DU SPORT ET DES RÉSULTATS AVANT TOUT !

Sur le terrain, les passionnés de la pagaie n'arrêtent pas de se préparer et d'accumuler des kilomètres, du travail physique et technique. Nos français peuvent se satisfaire des résultats obtenus lors des courses internationales Océan Racing et lors des Championnats du monde de Va'a vitesse.

Courses internationales Ocean Racing

Des performances françaises et plus largement européennes qui se rapprochent des plus grandes nations en Océan Racing. La France reprend la première place européenne au classement des nations devant l'Espagne et se positionne 4ème au classement international. Une dynamique qui risque d'être difficile à tenir en 2023 au vu de la destination et du coût des Championnats du Monde (Australie). Pour mémoire, les championnats d'Europe reprennent le rythme d'un an sur deux. Prochains championnats d'Europe en 2024. Un grand merci à Olivier TANTON pour l'accompagnement, l'organisation et le suivi de l'équipe de France sur les stages et sur les échéances internationales.



Les résultats internationaux 2022 :

Championnats d'Europe (Cagliari)

Sénior Homme :

Valentin HENOT : Champion d'Europe

Victor DOUX : 6ème

Loup HASBROUCQ : 7ème

Nicolas LAMBERT : 8ème

Axel KEMPF : 9ème

Benoit LEROUX : 12ème

David SZLACHTA : 14ème

Aymerik RIGUET : 18ème

Sénior Dame :

Floriane BROUSTAL : 5ème

Lisa GRAS : 7ème

U23 Homme :

Pierre VILELLA : 2ème

Hector HENOT : 3ème

Jean-Baptiste HERPERS : 9ème

Malo JAFFRE : 12ème

U23 Dame :

Tahis DELRIEUX : 2ème

Inès COSNEFROY : 11ème

U18 Homme :

Marin LANEE : Champion d'Europe

Mathis ROUDAUT : 2ème

Kael MENEZ : 3ème

Martin TOLLOT : 13ème

Championnats du Monde (Esposende)

U23 Dame :

Tahis DELRIEUX : 8ème

Sénior Dame :

Floriane BROUSTAL : 14ème

Sarah GUYOT : 17ème

U18 Homme :

Marin LANEE : 2ème

Mathis ROUDAUT : 6ème

Kael MENEZ : 18ème

U23 Homme :

Hector HENOT : 6ème

Jean-Baptiste HERPERS : 20ème

Pierre VILELLA : 25ème

Briac LABBE : 27ème

Malo JAFFRE : 31ème

Morgan PRIGENT : 34ème

Gabin RIO : 39ème

Homme Sénior :

Valentin HENOT : 7ème

Nicolas LAMBERT : 13ème

Victor DOUX : 28ème

Quentin BONNETAIN : 30ème

Benoit LE ROUX : 36ème

Loup HASBROUCQ : 42ème

Axel KEMPF : 52ème

David SZLACHTA : 56ème

Aymerik RIGUET : 64ème

Championnats du Monde Va'a Vitesse - Eton

Une dynamique qui revient !

16 athlètes ont participé aux Championnats du Monde Va'a vitesse à Eton. L'objectif de la commission, à travers le fort travail de Claudine LEROUX et de Iloha EYCHENNE est de profiter de cet événement pour relancer la dynamique nationale. Il est certain que cette dynamique ne pourra que passer par l'appropriation de l'activité par les clubs. Notons déjà une course organisée en juin 2023 sur Nantes.

Collectif hommes :

V1 500m Open Senior :

Jimmy AUKRA - **Finale**

5ème en 02:18.39 (1er en 02:14:58)

Peni TERRIITEMATAUA - **1/2 Finale**

6ème en 02:32.16

Akahee KAIHA - **Repêchage**

5ème en 02:44.58

V1 500m Master 40 :

Thony MOREL - **Série**

6ème en 02:39.53

Jérôme MARINO - **Repêchage**

4ème en 02:49.57

V1 500m Master 50 :

Christophe HAVY - **Finale - Médaille d'Argent**

en 02:35.39 (1er en 02:23.54)

Patrick BEYNET - **Finale**

4ème en 02:27.40

V1 500m Master 60 :

Christian HESTIN - **Repechage**

6ème en 02:51.60

V6 500m open senior :

AUKARA/KAIHA/TERRITEMATAUA/
HAVY/BEYNET/LINTZ - **Finale**
4ème en 01 :57.39

V6 1500m open senior :

AUKARA/KAIHA/TERRITEMATAUA/
HAVY/BEYNET/LINTZ - **Finale - médaille de Bronze**
en 07:44.29 (1er en 07:33.75)



Collectif dames :

V1 500m open senior :

Iloha EYCHENNE - **1/2 finale** - DSQ

V1 500m Master 40 :

Sandrine MOLENE - **1/2 finale**
5ème en 02:44.11
Alexandra VERMOREL - **Repêchage**
8ème en 03:13.20

V6 500 CLUB :

EYCHENNE/MOLENE/GONZALEZ/
MARTINO/BELON/MARTIN - **1/2 Finale**
5ème en 02:18.99

V6 500 CLUB :

EYCHENNE/VERMOREL/GONZALEZ/
MARTINO/BELON/MARTIN - **Finale**
5ème en 08:53.87 (1ère en 08:30.84)



Championnats de France à Marseille

Je tiens d'abord à remercier le club de Marseille Mazargue pour ce pari d'organiser un championnat d'une discipline qui n'est pas la première pratique du club d'accueil. Si l'événement a pu se dérouler avec le soutien fort de la ville dans l'histoire des Championnats de France Océan Racing, il nous permet également de nous fixer un cap pour les événements futur :

»» Un championnat choisi et anticipé à plusieurs années, sans mise en concurrence entre clubs.

»» Un cahier des charges qualitatif pour l'accueil des sportifs et l'image de notre discipline : nous sommes allés trop loin, ces dernières années dans l'objectif de maintenir le sportif uniquement. Cette stratégie (adaptée à la période covid) doit se terminer. Nous devons offrir une qualité d'accueil (humaine) avec les moyens de chaque organisateur. Les responsables interrégion seront chargés de suivre les championnats de France en lien avec Lionel.

»» Exploiter le réseau fédéral (autres clubs, CD...) pour anticiper systématiquement des plans de secours (même les plus improbables) en cas de mauvaises météo. L'annulation de la course V6 au jour prévu était inévitable au regard de la météo. L'anticipation d'option B, C...nous permettront, espérons-le, de ne pas voir se reproduire cette configuration.

Les athlètes retiendront le parcours long mono-places dans des conditions.

Un seul chiffre à retenir sur cette saison : 746 personnes ayant participé à une compétition. Un chiffre qui place notre activité 4ème au sein des disciplines de la FFCK (derrière la course en ligne, le slalom et la descente). Une augmentation significative par rapport aux 2 années Covid (respectivement 438 et 477 participants) mais un chiffre pas encore revenu au niveau de 2019 (841 participants à une compétition). Relevons collectivement le défi d'approcher les 1 000 participants. La course courte, facile à déployer, est un vrai outil de promotion et de développement de notre activité. Déployez là sur vos clubs, départements, région.



Les athlètes retiendront le parcours long mono-places dans des conditions.

Un seul chiffre à retenir sur cette saison : 746 personnes ayant participé à une compétition. Un chiffre qui place notre activité 4ème au sein des disciplines de la FFCK (derrière la course en ligne, le slalom et la descente). Une augmentation significative par rapport aux 2 années Covid (respectivement 438 et 477 participants) mais un chiffre pas encore revenu au niveau de 2019 (841 participants à une compétition). Relevons collectivement le défi d'approcher les 1 000 participants. La course courte, facile à déployer, est un vrai outil de promotion et de développement de notre activité. Déployez là sur vos clubs, départements, région.

NOS ACTIONS 2022

Reprendre un travail en cours nécessite de s'intégrer dans un rythme et des échéances déjà fixées. La commission, en plus du suivi quotidien et du développement à venir, a eu à se positionner sur les règlements généraux et les annexes, revus dans un délai assez proche. Certaines actions entreprises ne sont alors pas encore clôturées faute de priorité et de temps disponible (le sondage par exemple). Je tiens à préciser que l'ensemble des comptes-rendus de la commission et des groupes de travail, en plus d'être diffusés après validation par le Bex, sont disponibles sur la page Océan Racing de la FFCK (<https://www.ffck.org/2022/03/27/comptes-rendus-reunion-cna-ocr-vaa/>).

La commission a toutefois avancé sur plusieurs sujets.

Règlement sportif 2023-2026

Nouveautés significatives :

»» Catégories d'âges - Passage à un système qui vise, à termes, à être harmonisé avec les autres disciplines (commande du Bex)

»» Suppression du championnat minimes. Les nouvelles catégories permettent aux minimes de concourir dans la catégorie U15. Il n'est plus nécessaire de conserver un championnat minime à part.

»» Modification de la présence des juges avec uniquement un juge sur les étapes de sélection. Le dernier règlement obligeait un juge et un délégué technique.

»» Délégation de la gestion de course (ex délégué CNA) directement aux organisateurs. L'objectif est d'avoir plus de personnes capables de gérer le logiciel de classement. Les organisateurs pourront s'appuyer sur une liste de personnes formées.

Annexes 2023 (modifiables tous les ans)

Nouveautés significatives :

»» Modification des catégories d'âges (en lien avec le règlement sportif). Rapprochement des catégories Master 1 et 2 en surfski pour correspondre à la densité de pratique. Séparation des hommes V1 (Va'a) en deux catégories (sénior et master) ...

»» Modification des modalités de sélection. Fin du CNP (Classement numérique permanent) remplacé par le CPA (Classement permanent des athlètes). L'objectif est de simplifier la méthode de sélection pour que chaque athlète puisse savoir s'il est sélectionné directement après la course. La simplification du système permet aussi une meilleure transmission des données d'un référent à un autre au sein de la commission.

»» Limitation à 3 sélectifs nationaux par saison par façade maritime. L'objectif étant de limiter les déplacements, de conserver une densité de confrontation satisfaisante et de préserver le modèle économique des organisateurs sans impacter les inscriptions des coureurs.

»» Simplification des modalités de participation à la course courte. Lien entre le format course courte et le format course longue par l'intermédiaire des équipages.

Formations Juges arbitres

Nouveautés significatives :

Notons d'abord que la commission a actualisé la dotation vestimentaire pour les juges arbitres en activités. Le nombre de juges arbitres devrait grandir dans l'année avec des candidats annoncés tant sur la partie jugement que sur la partie gestion de course. Les nouvelles modalités de formation intègrent une grande partie de formation à distance, permettant sans doute à plus de personnes intéressées de se positionner. Les inscriptions seront lancées courant Mars 2023.

Sondage

Il est le laissé de côté de ces derniers mois mais est le prochain sujet sur la table. Pour synthétiser, vous êtes plus de 100 athlètes et plus de 30 structures à avoir répondu au sondage proposé. Sans rentrer dans le détail, vous étiez questionné sur les réflexions de la CNA. Les grandes tendances sont les suivantes : course courte « OUI », Mixité obligatoire « NON ». Nous suivons cette tendance d'autant que la densité de pratiquante, qui reste un vrai axe de développement, est trop peu importante pour permettre pour installer cette modalité de compétition. Si l'international prend cette tendance, nous devons, au-delà de l'événementiel sportif, prendre en compte la dynamique de développement des clubs.

Arches et communication

L'achat d'une arche mise à disposition des organisateurs est un succès. La commission va déployer une arche par interrégion (soit l'achat de 2 arches supplémentaire en métropole et 1 en Guadeloupe). Cet élément visuel facilite efficacement la communication et le caractère visuel des photos, vidéos...

Relance va'a vitesse

Comme écrit ci-dessus, la commission va viel-ler à l'héritage des championnats du Monde de Va'a vitesse sur notre dynamique nationale. Un tel engagement sur un événement de cette enver-gure ne peut se faire que si la discipline existe suffisamment sur le territoire et si les clubs s'ap-proprient le va'a vitesse. A ce jour, une course au moins, sera organisée début Juin à Nantes et le règlement sportif sera relu et remis à jour.

Les points présentés ci-dessus représentent une partie des actions menées par les membres de la commission durant cette année. Cette liste n'est pas exhaustive et vous pourrez compléter votre curiosité avec les éléments publiés sur le site de la FFCK qu'il s'agisse des comptes rendus de réu-nion, des textes règlementaire ou encore des calendrier sportifs.

ET APRÈS...

Bien d'autres chantiers arrivent. Nous devons, très prochainement, définir les modalités d'af-fichage du niveau de pagaie couleur des ath-lètes participants à un championnats de France (obligatoire sur toutes les disciplines), définir des équivalences niveau sportif/ pagaies couleurs rouges et noires pour la partie capacité tech-nique, accompagner les clubs intéressés pour accueillir un championnat de France (avec poten-tiellement un candidat jusqu'en 2026/2027) mais aussi et surtout nous devons :

- Travailler sur les freins à la pratique fémi-nine de nos sports
- Démocratiser nos activités pour avoir du monde localement et avoir des championnats de France raisonnés (afin de prendre notre part dans l'adaptation de nos pratiques face aux enjeux cli-matiques)
- Prendre les enjeux climatiques en mettant le curseur d'acceptabilité à un niveau consenti par un maximum de personnes
- Et enfin, car il s'agit d'un serpent de mer dans le monde du canoë kayak, et l'Océan Racing n'y déroge pas, nous devons améliorer notre communication vers l'interne (CNA-Région-Prati-quants-Juges) et vers l'externe (grand public, mé-dias, réseaux sociaux...)

La commission s'attache à coordonner la réali-té du terrain mais se propose aussi de suggérer des axes de développement aux clubs. C'est en-semble, et parce que la commission n'est com-posée que par des personnes de votre quotidien, que nous pourrions continuer de développer nos activités. Merci à tous pour votre engagement.

COMMISSION ENSEIGNEMENT ET FORMATION



Samuel BONVALET
Président de la commission nationale

L'activité de la Commission Nationale Enseignement Formation n'a pas faibli cette année, bien au contraire.

Comme annoncé, il s'agit maintenant de déployer, sur l'ensemble du territoire, les outils mis en place ces dernières années dans de nombreux domaines en s'obligeant à améliorer les manquements repérés ou ce qui, finalement sur le terrain, n'est pas aussi simple à réaliser que nous aurions pu conjointement l'imaginer.

Pour cela, le Bureau Enseignement Formation a continué de se rassembler à raison d'une fois par mois en utilisant la visioconférence, au minimum deux heures durant, lors de chaque session pour échanger, évaluer et être source de réflexions et de propositions afin d'avancer sur les différents sujets en cours.

Ce Bureau a jugé utile d'organiser un temps d'échanges avec les Commissions Régionales Enseignement Formation en plus de celui qui avait pu avoir lieu lors des plénières à l'hiver 2022. Ce moment s'est également déroulé derrière les écrans, en visioconférence, à l'automne. Il a permis de mieux prendre en compte les besoins et ressentis de chacune et chacun au sein de la diversité de nos territoires.

Nous sommes conscients de l'intérêt que porterait un temps de partages pouvant comporter des intermèdes moins officiels, lors d'une journée de rencontre en présentiel, au minimum une fois par an. Pour compléter ce souhait, nous envisageons de reconduire une soirée distancielle chaque année où l'ambition ne serait pas de distribuer de manière descendante la bonne parole mais bien d'échanger mutuellement sur les pratiques réelles de gestion de nos commissions enseignement et formation au sein de notre Fédération.

L'important espace ouvert de travail, au siège de Vaires-sur-Marne, bouillonne-lui aussi de missions, de rédactions, de prises de contacts et de mises en réseau pour la bonne application de notre projet commun. Les téléphones et adresses de courriers électroniques des différents interlocuteurs et interlocutrices restent disponibles et, en permanence accueillants.

Il est donc possible de tracer un état des lieux des différentes actions en cours.

FORMATIONS FÉDÉRALES :

Le déploiement du dispositif Pagaies Couleurs a été relancé en 2021. Des interventions dans les Comités Régionaux auprès des ETR ont eu pour objectif d'explicitier le dispositif et de présenter le carnet des enfants de l'eau « Nirvelli » dont 3 500 livrets ont été distribués depuis leur lancement.

Le nombre de Pagaies Couleurs validé, hors Pagaies Blanches, sur le territoire est de 5371 en 2022. Il est en augmentation de 10 % par rapport à 2019, dernière année de référence lisible puisque datant d'avant la pandémie de la COVID 19 ayant impacté nos pratiques.

Cette augmentation est encourageante et pourra s'amplifier grâce à la remise en forme des grilles de certifications actuellement en cours d'actualisation pour plus de simplicité d'utilisation.

Une nouvelle maquette des référentiels Pagaies Couleurs est en effet proposée pour être plus adaptée à l'utilisation par un encadrant et moins énergivore en papier et en encre. Des corrections sont également apportées sur les référentiels en fonction des retours de terrains. Les nouveaux référentiels seront mis en ligne prochainement.

Cependant, tout cela ne doit pas masquer le manque de développement, pourtant attendu, au niveau des pagaies rouges et noires. Celui-ci sera plus facilement mis en place lorsque des équivalences entre le domaine Technique et Culture Sportive et les résultats compétitifs existeront grâce aux commissions nationales d'activité. Notre commission a également réitéré son souhait d'une visualisation du niveau de pratique pagaie couleur des athlètes sur les embarcations dans les disciplines où cela est possible afin d'inciter à un plus grand déploiement de l'ensemble de nos niveaux de pratique.

Nous pourrions aussi espérer que l'utilisation renforcée du carnet des enfants de l'eau, Nirvelli, au sein de l'ensemble de nos structures, permettent un accroissement sensible de la délivrance des pagaies blanches et jaunes auprès des publics les plus jeunes mais soit aussi une source d'inspiration pour nos formateurs afin de motiver d'autres publics.

Nous restons également persuadés que nous pouvons améliorer, grâce à la commission des Espaces Sites et Itinéraires de la Navigation Durable, les contenus environnementaux de notre outil fédéral.

Nous rappelons qu'aujourd'hui, la validation des Pagaies Couleurs peut être accélérée par les présidents de CREF ou les CTR. Sans action de leur part, les Pagaies Couleurs sont automatiquement validées 15 jours après leur saisie.

Plusieurs régions (sans CTR, ou avec un territoire élargi) se retrouvent en difficultés à l'approche des compétitions, ou des entrées en formation. Pour fluidifier le fonctionnement, il a été proposé que les Conseillers Techniques Régionaux habilités H1 et identifiés « gestionnaires de formations » sur le CRCK puissent également valider ou refuser les Pagaies Couleurs.

La répartition par sexe de l'obtention des pagaies couleurs est intéressante. Nous notons qu'elle corrobore avec celle des licenciés sauf pour les plus hauts niveaux des pagaies couleurs où la part de représentantes féminines est très mince.

Voici ci-dessous un tableau récapitulatif, mois après mois, en fonction des couleurs de pagaies, pour les deux années de référence évoquées :

2022	Jan- vier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sep- tembre	Octobre	No- vembre	Dé- cembre	Total
Pagaies Cou- leurs Blanches	11	22	68	45	74	88	134	38	39	84	42	72	717
Pagaies Cou- leurs Jaunes	88	146	171	91	191	250	184	123	139	168	229	95	1875
Pagaies Cou- leurs Vertes	84	195	315	231	285	333	144	131	257	261	164	114	2513
Pagaies Cou- leurs Bleues	29	24	132	135	85	69	95	62	139	81	55	31	937
Pagaies Cou- leurs Rouges	0	2	2	2	2	2	3	1	1	1	5	0	22
Pagaies Cou- leurs Noires	0	2	0	0	1	0	5	0	9	0	1	5	23
Pagaies Cou- leurs TOTAL	201	370	620	459	564	654	431	317	545	511	454	245	5371

2019	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sep- tembre	Octobre	No- vembre	Dé- cembre	Total
Pagaies Cou- leurs Jaunes	170	95	111	111	82	201	175	126	62	179	143	118	1573
Pagaies Cou- leurs Vertes	115	234	261	267	282	293	186	48	164	319	204	155	2528
Pagaies Cou- leurs Bleues	27	42	45	124	112	49	45	64	41	51	71	38	709
Pagaies Cou- leurs Rouges	0	0	7	3	1	11	2	0	14	1	0	0	39
Pagaies Cou- leurs Noires	0	0	1	0	0	0	0	0	2	0	0	0	3

Les nombres d'Aspirants Moniteurs et Monitrices Fédéraux Pagaies Couleurs, de Moniteurs et Monitrices Fédéraux Pagaies Couleurs et de Certifications de Qualifications Professionnelles retrouvent, après les deux ans de pandémie, une importance semblable à celle des meilleures années de la décennie précédente.

Nous notons 574 AMF et 232 MF formés en région. Une version du livret de formation a été réécrite. Il est nécessaire que les commissions régionales se l'approprient.



Le manque de femmes inscrites sur ces formations doit cependant nous questionner. Seulement un quart des diplômés sont des femmes pour l'AMFPC et ce pourcentage tombe à 15 % pour les MFPC et CQP.

Quatre formations de formateurs AMF et MF ont été proposées en région par le service formation et ont permis des échanges et des mises à jour quant aux évolutions de contenus. Il nous a paru essentiel de décentraliser ces formations à Poitiers, Lyon, Vernon et dans les territoire d'outre-mer afin de venir plus facilement au contact des personnes qui professionnellement ou bénévolement interviennent dans les formations régionales ou départementales. D'autres lieux sont proposés dans les prochains mois afin de permettre de satisfaire un maximum de nos formateurs et formatrices.

Voici ci-dessous l'évolution de nos formations fédérales sur les dix dernières années :

	AMFPC	MFPC	EF1	EF2	CQP
2013	413	205			
2014	440	216			209
2015	573	225	8		188
2016	526	196	25	15	155
2017	575	214	150	7	155
2018	515	223	89	22	117
2019	49	228	84	21	258
2020	429	125	33	3	151
2021	349	298	23	17	187
2022	574	232	2	0	196

Les diplômes d'Entraîneurs Fédéraux ne recueillent pas l'assentiment qui était attendu. Notre commission se penche donc sur une réorganisation de ces formations en faisant évoluer les règlements à chaque niveau de ces diplômes. C'est également une forte demande de la direction technique nationale. La possibilité d'user là encore de la validation des acquis et de l'expérience fédérale est à l'étude.

Cependant, 8 formations d'entraîneurs et 12 formations de certaines Equipes Techniques Régionales ont eu lieu. Ces dernières ont été accompagnées administrativement et financièrement. L'Académie des entraîneurs a pu se dérouler pour la première année et son déroulement est encourageant.

Les formations Pagaie Santé ont continué de se déployer avec 3 formations initiales et un premier recyclage proposé aux stagiaires s'étant formés précédemment.

De même, deux formations Pagaie Fit ont pu se mettre en place et répondre aux attentes des participants et participantes.



Dans le cadre de la formation professionnelle continue, un regroupement d'anciens stagiaires ayant validé leur DESJEPS s'est déroulé aux Sables d'Olonne au mois de novembre : Les directeurs et directrices de structures du réseau FFCK ont pu échanger sur leurs retours d'expériences, leurs évolutions et leurs perspectives professionnelles.



Une formation des agents des territoires et deux formations Espaces Sites et Itinéraires de la Navigation Durable ont elles aussi été organisées.

Une première formation de Guide Eaux-vives a eu lieu. Elle a permis de valider des pratiquants et des pratiquantes aguerris qui méritaient notre reconnaissance et qui se sont investis de belle manière.

Cela s'est déroulé du 27 juin au 2 juillet autour de l'Argentière-la-Bessée (05) et en Ubaye (04) avec 9 stagiaires en formation. Il y avait deux profils de stagiaires : des MFPC expérimentés et des encadrants sans diplôme fédéraux. Les stagiaires avaient entre 40 et 60 ans. La formation a été riche et complète.

➔ 5 stagiaires ont été proposés à la validation mais devaient encore organiser un stage et proposer un CR ainsi que la Pagaie Noire.

➔ 2 ont validé la Pagaie Rouge mais pas le diplôme de guide.

➔ 2 n'ont rien validé.

Les retours de stagiaires sont positifs

Après celle réalisée en 2021, c'est une nouvelle formation de guide mer qui, elle aussi, a pu se dérouler cette année.

197 CQP de Moniteurs et Monitrices CK ont été certifiés en 2022 dont un en Martinique et des CQP courts dans 17 régions.

Il est important de se rappeler que la limite d'heures de travail a été supprimée.

Un titulaire du CQP n'est donc plus limité à 360 heures d'interventions pédagogiques annuelles. Cela s'applique à l'ensemble des entreprises et associations couvertes par la Convention Collective Nationale du Sport et pour tous les certifiés.

Le CQP doit être renouvelé d'ici décembre 2023. Cela nécessite une réorganisation de la certification dont nous nous ferons le relais dès qu'elle deviendra effective.



Concernant la création d'un CQP Accompagnateur de rafts et Nage en eau vive, il est à ce jour en cours d'instruction par France Compétences. L'inscription au Registre National des Certifications Professionnelles de ce CQP spécifique est espérée pour le mois d'avril 2023.

La FFCK soutient l'organisation du BPJEPS CKDA eau vive porté par le Creps PACA et le CRFCK. Caroline Loir coordonne la formation en Environnement Spécifique. Dans le cadre de cette mission Caroline travaille à une harmonisation des certifications entre les différents centres de formation qui proposent la mention Eau Vive (CREPS PACA et CREPS AURA), afin que les exigences et les certifications soient communes.

En 2022, le taux de réussite a été de 67 % notamment en raison du manque d'eau sur les structures d'alternance. Cela a rendu difficile le respect de la programmation.

Les candidats qui ne répondaient pas aux exigences techniques et sécuritaires n'ont logiquement pas pu être validés.



Nous notons 9 DEJEPS diplômés et quant au DES JEPS Direction de Structures, nous avons la satisfaction de compter 11 stagiaires diplômés en 2022. Une nouvelle promotion 2022-2023 est construite en partenariat avec Nautisme en Bretagne.



Enfin, 2 stagiaires ont été accompagnés et validés sur le DES Performance avec l'INSEP.

Il est important par rapport à cela de prendre en compte l'activité de l'organisme de formation professionnelle avec 2297 d'heures de formation professionnelle à son actif, la mobilisation de 53 formateurs et les 1048 stagiaires formés dont 556 sont des professionnels.

LIENS ENTRE LA FFCK ET LE SPORT SCOLAIRE

Suite à la convention interministérielle signée précédemment avec les ministères de l'Education nationale et celui des Sports, des orientations et dispositions communes aboutissent à la rédaction de chartes entre notre fédération et les associations de sports scolaires que sont l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré et l'Union Nationale du Sport Scolaire.

L'objectif général est de faciliter la pratique et le développement de la discipline à l'école et au collège avec comme intention de faciliter la pratique du canoë kayak dans le milieu scolaire et plus généralement.

Ces conventions doivent permettre d'actionner des leviers notamment :

- L'organisation commune de rencontres sportives (USEP plutôt non compétitive, UNSS avec un enjeu compétitif),
- Des échanges entre les fédérations,
- Des actions de communication et de promotion communes
- La formation des enseignants,
- Des liens entre les instances régionales et départementales des différentes fédérations.
- Des liens entre les clubs et les associations sportives scolaires.

Par ailleurs, un colloque a eu lieu à Vaires-sur-Marne durant deux jours fin juin. Celui-ci a rassemblé des professeurs des écoles et d'Education Physique et Sportive, des Conseillers Pédagogiques, des Inspecteurs et différents intervenants de notre fédération.

Les échanges riches et nombreux ont permis d'aboutir à ce qu'un groupe de travail, coordonné par Nicolas Parguel et regroupant des enseignants, déploie du contenu de formation, à destination de leurs pairs, sur une plateforme de formation interne à l'Education nationale appelée Magistère.

Différentes thématiques y seront abordées :

- La didactique,
- Les outils pédagogiques (pagaies couleurs, environnement),
- La sécurité,
- Les projets pédagogiques
- Le fonctionnement du réseau FFCK.

Enfin, 2 stagiaires ont été accompagnés et validés sur le DES Performance avec l'INSEP.

Il est important par rapport à cela de prendre en compte l'activité de l'organisme de formation professionnelle avec 2297 d'heures de formation professionnelle à son actif, la mobilisation de 53 formateurs et les 1048 stagiaires formés dont 556 sont des professionnels.

DÉPLOIEMENT DE PLATEFORMES DISTANCIELLES DE FORMATION INTERNE À LA FFCK

Notre commission travaille également au déploiement d'une plateforme distancielle pour nos formateurs fédéraux. En particulier, la première ambition qui nous anime est de pouvoir proposer des modules de formation pour le diplôme fédéral d'Aspirant Moniteur et Monitrice.

De la même manière et afin de permettre une meilleure prise en compte du sujet sensible des violences sexuelles et sexistes et des discriminations, nous avons la volonté de mettre à disposition des outils permettant d'aider les formateurs et formatrices au déploiement de leur mission. Il s'agirait ainsi d'homogénéiser la formation au sein du territoire quant à cette problématique importante en finalisant des fiches méthodologiques avec des cas concrets pouvant être réutilisés en formation et d'aborder des points de droit pénal et de déontologie.

Il faudra également intégrer cette dimension « éthique et déontologique » dans tous nos règlements.

Enfin, les documents situés sur le site fédéral dans l'espace CREF sont déplacés sur une plateforme plus simple à administrer pour permettre une meilleure utilisation par chacune et chacun et une page d'informations concernant les formations est régulièrement envoyée sur les messageries électroniques des cadres de nos structures. Nous espérons que vous l'appréciez.

REMERCIEMENTS :

C'est, cette année encore, avec beaucoup de ferveur qu'au terme de ce rapport et pour toutes ces actions, je tiens à remercier les membres du Bureau Enseignement Formation :

Sylvie BARATHIEU, déléguée sur la formation des dirigeants, la professionnalisation et la formation à distance ;

Rémi FRANCOIS, délégué sur le dispositif Pagaies Couleurs, la rénovation de la filière de formation et le guide fédéral ;

Juan GUERRERO, délégué sur l'accessibilité des formations et des diplômes aux personnes handicapées, la formation des juges et arbitres, celle des entraîneurs ;

Guillaume VILAIN, délégué sur les prérogatives en mer.

Nous avons une pensée très amicale pour Maiwenn LE FLOC'H qui continue d'œuvrer à nos côtés en lien avec ses missions au siège fédéral. Nous n'oublions pas Didier CHAVRIER, Vice-Président Fédéral en charge de l'Enseignement, de la Formation et de la Professionnalisation qui assure la cohérence des travaux effectués, au regard des orientations politiques données par le Bureau Exécutif de notre fédération.



Nous éprouvons de la reconnaissance et ne manquons pas de souvenirs partagés avec Céline RECULET, ancienne Directrice Technique Nationale Adjointe en charge du développement et de la formation qui a su accompagner nos travaux avec implication, sérieux et sourire durant de très nombreuses années.

Il est incontournable de remercier Benoît LEHUEDE, Responsable du service formation qui, à nos côtés, sait lui aussi, avec amabilité et bienveillance, écouter et encadrer nos réflexions. Je l'en remercie très sincèrement.

Caroline BARBAUT, Pierre DEVAUX, Caroline LOIR, Amélie PALASZ, Nicolas PARGUEL et Stéphanie TRANEL rejoignent ponctuellement nos travaux lors des Bureaux Enseignement Formation. Ils sont toujours avenants et disponibles et cela facilite grandement nos relations de travail. Un joyeux salut amical à toutes et tous.

Nous pensons également au collectif des cadres techniques qui œuvre sur le terrain des apprentissages et de la formation tout au long de l'année en symbiose avec les présidents et présidentes de Commissions Régionales Enseignement Formation.

Enfin, nous remercions le Président Fédéral Jean ZOUNGRANA, son équipe et son Directeur Technique National, Ludovic ROYE, pour la confiance qu'ils nous portent et la complémentarité qui continuera d'être la nôtre durant l'année à venir.

COMMISSION ESIND



Philippe CAILLEBOTTE

Président de la commission nationale

La commission continue à agir à tous les niveaux : national, interrégional, régional et départemental.

Chaque « échelon » est impliqué en termes de veille réglementaire, de participation aux instances de gestion des milieux aquatiques, suivi de projets d'aménagement de cours d'eau. Nous sommes sur tous les fronts : eaux vives, eaux calmes, mer.

Un certain nombre de dossiers bénéficient de l'appui du Service d'Assistance Territoriale et Equipements (SATE) du siège.

Cette année le manque de précipitations et les températures estivales élevées et prolongées ont provoqué des « soucis » au niveau des débits des cours d'eau et de réchauffement de l'eau facilitant la prolifération de plantes aquatiques et de cyanobactéries.

Parallèlement la demande de sports de nature et en particulier nautiques et aquatiques a continué à progresser.

Tous ces éléments relayés par les services et institutions chargés de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques ont conduit à des tensions conduisant à envisager de limiter voire interdire nos activités.

La tension sur la ressource en eau est aussi venue impacter les activités directement liées aux lâchers d'eau.

Ces conséquences de l'évolution du climat mais aussi de l'évolution de la demande de nature nous questionnent sur l'avenir de l'ensemble de nos activités.

Les questions de l'énergie et de l'impact des transports ne doivent pas être oubliées.

Le suivi des projets liés à la poursuite de politique de rétablissement de la continuité écologique est toujours d'actualité.

UNE COMMISSION NATIONALE INVESTIE

Comité National de l'Eau :

Participation aux séances plénières et aux groupes de travail « Réglementation » et « Comité d'Anticipation et de Suivi Hydrologique (CASH) », Copilotage du groupe de travail « Grand cycle de l'eau » dans le cadre de l'élaboration du Plan Eau gouvernemental

Comité National pour la Biodiversité :

Avis sur le plan d'action pour prévenir l'introduction et la propagation d'espèces exotiques envahissantes

Avis du CNB sur le décret définissant la notion de protection forte et les modalités de mise en œuvre

Avis relatif au projet de Stratégie nationale pour la biodiversité 2030

Bilan des travaux du CNB avant mise en place nouvelle mandature

COPII Natura 2000 Iles des Sanguinaires et baie d'Ajaccio

Réseau ESIND qui s'étoffe, se renouvelle, mais peine encore dans certaines régions et départements

➔ Nécessité de travailler sur la lisibilité et la communication, le lancement d'un travail collaboratif avec les commissions Loisirs / Tourisme et Sportives est toujours d'actualité

Pagaies couleurs :

➔ un groupe de travail a été constitué au sein de la commission pour travailler ces thématiques mais faute d'identifier un animateur les travaux n'ont pas été réellement productifs

Partenariat EDF :

Réunions régulières pour suivi spécifique de dossiers sensibles (aménagement d'ouvrages, lâchers d'eau, ... , résolution des difficultés de collaboration sur les territoires CRCK/UP EDF, CDCK/GEH EDF), approche prospective dans le cadre du changement climatique, ... ; Inauguration du « nouveau » barrage de Poutès

Autres partenariats : mise en œuvre d'une convention avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, et contacts pour démarche similaire avec d'autres agences (Rhin-Meuse, Loire-Bretagne, ...

Veille juridique et lobbying : une réflexion a été menée afin de réactiver une cellule de veille et lobbying comme celle qui a permis la prise en compte de nos activités dans la Loi sur l'eau de 1992 puis celle de 2006

Salon SLOW organisé à Arles par VNF

Présentation de la FFCK, Sentiers Nautiques et Gardiens de la Rivière ; Retours très positifs et partenariat avec VNF à conforter.

Participations aux journées techniques de l'**ANEB** (Grand Bornand et Orléans) et définition des bases d'un partenariat ;

➔ **Cyanobactéries et Canoë Kayak** : analyse juridique et de risque à travers la bibliographie disponible

ACTUALITÉ RICHE AU SEIN DES TERRITOIRES

Devant l'étendue des actions menées il est impossible d'être exhaustif dans ce rapport.

Je me contenterai d'illustrer cette diversité à travers quelques actions relatées dans les rapports d'activités transmis par les correspondants sur les territoires. Ces actions sont souvent très techniques et se déroulent sur plusieurs années.

Centre Val de Loire :

Veille juridique

➔ Au cours de l'été 2021, le propriétaire du moulin des Osmeaux sur l'Eure a clôturé son terrain et empêché son contournement entravant la navigation sur 4 km. D'autres propriétaires envisagent de faire de même. La FFCK, le CRCK et le CDCK se sont associés pour déposer un recours administratif avec l'appui du cabinet JED

➔ Rencontre avec la Préfète de Bassin à propos des Règlements Particuliers de Police de la Navigation en eaux intérieures, l'aménagement et la signalisation des ouvrages, la coordination des Directions Départementales des Territoires, la liste des ouvrages à aménager ou à signaler, la continuité écologique et celle de la navigation

Gestion de l'eau

➔ Au sein du groupement des utilisateurs non professionnels du Comité de bassin Loire Bretagne travail sur le partage de l'eau tant au niveau national qu'au niveau du bassin Loire Bretagne.

➔ Etude préalable à une analyse « Hydrologie Milieux Usages Climat » sur le bassin du Loiret

Auvergne-Rhône-Alpes :

Itinéraire Rhône du Léman à la mer

Itinéraire Rhône du Léman à la mer

➔ Après l'inventaire des barrages fait en 2020 l'action se poursuit :

➔ expertise sur la signalisation des ouvrages et des accès à l'eau, signalétique des chemins de contournement sur le Haut Rhône (amont de Lyon) ;

➔ topoguide de navigation Haut Rhône (définition du produit, recherche de partenaires tech-

niques et financiers).

➔ l'objectif à terme est de réaliser les mêmes actions jusqu'à la mer.

➔ Amélioration du franchissement/contournement du barrage de Poutès (Allier)

➔ Préconisations sécurisation de la navigation sur la Loire dans le département de la Haute Loire (SATE).

➔ Groupe de travail Usagers non économiques rédaction du Plan de bassin d'adaptation au Changement Climatique

Grand Est et Bassin Rhin Meuse

Prévention de conflit d'usages et environnementaux

➔ Réunion, conception et édition de plaquette sur la réserve naturelle régionale de l'ill Wald (forte fréquentation, en hausse, location)

➔ Moder : modification arrêté de protection de biotope, avec demande forte de réduction (interdiction ?) de l'activité canoë

➔ Participation aux réunions des comité de gestion de plusieurs réserves naturelles nationales (massif forestier du Neuhof, massif forestier de la Robertsau, delta de la Sauer, forêt d'Offendorf), Réserve Naturelle Régionale Moselle Sauvage) avec des enjeux forts pour nous sur les deux premiers

Amélioration des conditions de navigation

➔ La Faux (Ardennes) est à nouveau praticable/pratiquée, par suite d'un travail de restauration initié par le CDCK et les clubs ardennais, en étroite relation avec EDF, qui a assuré le lâcher nécessaire à la navigation. Le partenariat noué permettra de pérenniser la navigabilité de ce tronçon de 3,5km de classe II, idéal pour l'approche de l'eau vive.

➔ La Plaine (Vosges): négociation entamée avec EDF pour obtenir des lâchers sur à partir du lac de Pierre Percée (ou de Vieux Pré), ou obtenir a minima des infos anticipées sur les lâchers, pour navigation sur rivière classe I,II.

Bourgogne Franche Comté :

Amélioration des conditions de navigation

➔ Projet d'aménagement de l'Ixure à Imphy permettant l'approche de l'eau vive.

➔ Participation à la Commission Locale des Usagers de Voies Navigables de France concernant le réseau fluvial du bassin Centre Bourgogne, canal de Bourgogne, du centre, du Nivernais et canal latéral à la Loire, qui est constitué de 1200 km de voies navigables. Gros problème de prolifération de plantes invasives.

Gestion de l'eau

➡➡ Négociation avec EDF et le Parc Naturel du Morvan à propos des lâchers d'eau sur la Cure, le Chalaux

Occitanie

Veille juridique

➡➡ Accompagnement du club d'Agonès en passe d'être expulsé pour une application jugée abusive du Plan de Prévention des Risques Inondation ;

Gestion de l'eau

➡➡ Rencontre Commission ESIND du CROCK/SATE avec l'Unité de Production Sud-Ouest EDF pour amorcer les échanges territoriaux sur la gestion de l'eau et l'information sur les programmes de production.

Sans oublier le travail des référents en Bretagne, Hauts de France, Ile de France, Provence Alpes Côte d'Azur et dans les comités de Façades maritimes

SERVICE AMÉNAGEMENT TERRITORIAL ET ÉQUIPEMENT

Les compétences du service sont reconnues et naturellement la charge de travail monte en puissance ce qui nécessite d'être vigilants à propos du maintien du nombre de techniciens au sein du service :

➡➡ Sentiers Nautiques : 56 en place sur 20 structures, 4 en cours de développement et 24 en projet. Très nette progression par rapport à 2022 (36 sentiers en place) ;

➡➡ Gardiens de la Rivière : 47 gardiens en place ; 28 à l'étude ; Un réseau qui poursuit son Développement. Pour 2023, l'accent sera mis sur l'animation, la valorisation et la mise en avant du réseau

➡➡ Etudes, recours juridiques, appuis aux référents territoriaux : 15

➡➡ Réalisation de prestations d'études : 10 études de diagnostics territoriaux, Sentiers nautiques®, faisabilités...

➡➡ Construction du Système d'Information Géographiques fédéral

=> Ce déploiement s'avère plus consommateur de temps et nécessite un renfort (temporaire) de l'équipe

➡➡ Réflexions sur le thème de la Responsabilité Sociétale des Organisations au sein de la FFCK

➡➡ Appel à projet Impact 2024 du COJO **d'un guide des pratiques environnementales vertueuses**, principalement autour des pratiques tourisme et loisirs, en complément de la démarche FFCK Tourisme menée avec les professionnels, et test du label auprès de structures en Occitanie. Démarche réalisée avec l'accompagnement d'un consortium de partenaires, en tant que regard extérieur sur nos pratiques : le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie (CRTL), le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées et le Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie.

La démarche et la maquette du label ont été présentées au CRTL Occitanie en décembre

➡➡ Participation aux Assises de la Biodiversité les 7 et 8 septembre à Besançon

➡➡ Lancement de l'Enquête « Impact de la sécheresse sur les activités ck »

➡➡ Poursuite des échanges avec Surf Rider Fondation

Ce bilan a été établi à partir des comptes rendus faits à l'occasion de la réunion du bureau de décembre 2022 et les comptes rendus transmis les différents référents territoriaux. Merci à tous les contributeurs en espérant ne pas avoir trop détourné leurs propos !

Un grand bravo à tous ceux, bénévoles, cadres techniques, qui œuvrent à tous les niveaux.

Merci aussi au Président Fédéral, au Bex, à la Direction Technique Nationale qui croient en l'importance de ce travail et nous soutiennent.

COMMISSION JUGES ARBITRES



Edwige BAKKAUS
Présidente de la commission nationale

La CNJA représentée par ses 3 membres (E. M. P) continue fidèle à sa feuille de route d'essayer de travailler en faveur de l'arbitrage pour améliorer la qualité des compétitions en faveur de nos athlètes.

Malgré un travail régulier et sérieux, des obstacles conjoncturels et structurels ont encore cette année émaillé voire pénalisé le travail de notre commission nationale statutaire au point pour les 3 membres précités d'avoir envisagé très sérieusement à démissionner.

Finalement nous avons décidé de continuer après avoir eu un temps certain de latence pour nous permettre de digérer les difficultés.

Ce qui nous a ramené et nous anime aujourd'hui, notre volonté d'aider à ce que la France offre un arbitrage compétent aux JOP 2024, et de donner à l'arbitrage la place qu'il mérite dans notre fédération pour atteindre notre but ultime offrir aux athlètes des compétitions justes et de qualité.

Conjoncturel : le fait qu'un certain nombre de personnes extérieures à la CNJA ne jouent pas le jeu du collectif.

Structurel : un immobilisme sur des sujets récurrents qui doivent être améliorés pour faire passer l'arbitrage de notre fédération au XXI^e siècle et arrêter de faire de la mamaille.

Je conclurai pour la CNJA en vous rappelant la réalisation des avancées significatives de notre commission au service de toutes et tous nos licenciés.

»» création d'un nouveau vestiaire juge commun à toutes les disciplines du fait du changement de sponsor de notre fédération,

»» l'examen du tronc commun via un questionnaire internet qui a nécessité quelques ajustements avant d'arriver à un rodage,

»» le suivi individualisé des déplacements des juges internationaux a continué,

»» les juges internationaux ont encore profité d'ateliers d'anglais,

»» la mise en oeuvre d'une transparence complète quant aux critères d'inscription sur la liste ministérielle de juge de haut niveau et aux propositions faites au ministère,

»» de même quant aux propositions aux instances internationales des juges,

»» l'accompagnement des commissions nationales d'activité pour l'amélioration de leurs règles sportives particulières et leurs annexes,

»» le fait que maintenant la CNJA restreinte puisse être composée de 5 personnes et non plus 3 (avis aux personnes intéressées de venir nous rejoindre),

»» le travail de lobbying opéré par Maryse Viseur auprès de l'AFCAM, en tant que membre du conseil d'administration de cette association.

COMMISSION NATIONALE MÉDICALE



Philippe GRIPPON

Président de la commission médicale

Protéger la santé des pratiquants, veiller à la sécurité des pratiques, aider à l'amélioration des performances des sportifs dans le respect de l'éthique, prévenir les accidents et lorsqu'ils surviennent, traiter les blessures ; sont quelques-unes des missions des médecins qui œuvrent dans chacune de nos fédérations sportives.

➔ Ces dernières années, en raison de la pandémie, les pratiquants, leurs encadrants, les responsables de clubs, les structures déconcentrées fédérales, les organisateurs de compétitions, les salariés du siège, toutes et tous ont dû s'adapter à de nouvelles façons de pratiquer, de travailler, de se réunir. Les rencontres en présentiel sont plus rares et les rencontres en distanciel moins propices à la convivialité mais souvent tout autant, sinon plus, efficaces et efficientes. Un nouvel environnement de travail qui générera peut-être de nouvelles pathologies, notamment psychologiques et des problématiques sociales que nous devons intégrer dans nos réflexions futures.

➔ L'année 2022, a vu revenir les compétitions et les rencontres sportives de loisirs. Les précautions sanitaires se sont relâchées et pour autant notre sport de plein air n'a pas eu trop à en souffrir.

➔ Notre commission a travaillé efficacement en lien avec le Médecin Fédéral National, avec la Commission Pagaie Santé®, et les différentes structures du siège.

➔ La Commission Médicale est composée statutairement du Médecin élu à l'assemblée générale : le Docteur Cadet Michel, du médecin coordinateur du haut niveau : le Docteur Scalliet Thomas, du médecin chargé de la gestion nationale de la surveillance médicale réglementaire : le Docteur Chanut Charles, de la présidente de la commission pagaie santé : le Dr Paoletti Catherine, des Médecins Fédéraux Régionaux élus au sein de chaque région, et de médecins nommés apportant leur expertise, particulièrement le Docteur Koechlin Daniel et le Professeur Carre François.

Le bureau exécutif de la FFCK est représenté par Monsieur Girard Emmanuel (secrétaire général) et la direction technique nationale par Monsieur Deguil Mehdi.

Nous regrettons, une fois de plus, que dans de nombreuses régions le poste de médecin fédéral régional soit vacant, bien qu'il s'agisse d'une obligation statutaire (membre élu au sein du comité directeur de la région) . Le Médecin Fédéral Régional est un conseiller du Président du Comité Régional et du Conseiller Technique Régional sur les questions de santé.

➔ La commission Médicale se réunit statutairement lors des plénières des commissions fédérales, le bureau médical de façon trimestrielle et à chaque fois qu'un sujet l'exige.

Les axes de travail en 2022 portaient sur :

1- Des actions fédérales d'ordre général

➔ Une contribution à la réécriture de l'annexe 3 – Règlement Médical Fédéral.

➔ Une contribution à l'élaboration de la charte éthique et déontologique de la FFCK et Sports de Pagaie.

➔ Un apport sur la périodicité du Certificat d'Absence de Contre-Indication à la pratique du CK (CACI).

➔ Un apport sur l'élaboration du Questionnaire Santé sport (QS-Sport).

➔ Une réflexion sur les sur classements et l'élaboration d'un avis de vigilance auprès du Bex et du Conseil Fédéral.

➔ Une réflexion sur les catégories sportives en Coupe de France d'une nouvelle discipline : le Kayak cross.

➔ L'actualisation du dictionnaire « médico sport santé » en lien avec la commission médicale du CNOSF.

➔ Des propositions de prise en charge du risque estival potentiel lié aux cyanobactéries en lien avec la réglementation nationale du « risque baignade ».

➔ La présence et les contributions au Conseil Fédéral du Dr Michel CADET élu en son sein et des docteurs Philippe GRIPPON et Catherine PAOLETTI, au titre de Président (e) s de commissions.

➔ La présence au colloque annuel médical interfédéral du CNOSF.

➔ Un travail à l'Union Nationale des Médecins Fédéraux (contribution à l'élaboration et la réécriture de nouveaux statuts et du Règlement Intérieur).

➔ Une présence à la semaine «sentez-vous sport » organisée par le CNOSF.

➔ La présence de nos médecins à la remise des prix de certaines compétitions nationales.

2- Une action forte sur le Pagaie-Santé®

➔ L'élaboration de fiches pratiques à l'usage des éducateurs Pagaie Santé formés par la FFCK (Cancers sein et colon, diabète type I et II, Obésité), fiches réalisées à hauteur de 75%.

➔ La création d'un diaporama à l'usage des formateurs des éducateurs Pagaie Santé.

➔ La participation à la formation Pagaie Santé, initiale et de recyclage et à la première conférence des éducateurs à Vaires-sur-Marne.

➔ L'élaboration d'un formulaire spécifique de prescription pour les médecins généralistes ou spécialistes prescripteurs.

3- Un travail au plus proche des athlètes

➔ L'harmonisation des catégories d'âge pour la pratique compétitive dans un cadre de contraintes physiologiques et de sécurité.

➔ La définition des contre-indications médicales à la pratique du CK.

➔ Le conseil médical, l'orientation et le suivi des pratiquants, encadrants, patients qui nous sollicitent.

➔ L'analyse des dossiers médicaux difficiles transmis par nos collègues professionnels de santé, voire le règlement de litiges médicaux.

➔ L'adoption par le Conseil fédéral du « gel » du statut de nos sportives de tout niveau et dans toutes les disciplines, obtenu lors depuis la date de la déclaration de grossesse jusqu'à 6 mois après l'accouchement.

➔ Le suivi des demandes de sur classements.

➔ Le suivi et la prévention de l'accidentologie observée au cours de la pratique du CK qu'elle soit compétitive ou de loisirs (MAIF, Askamon).

➔ Le début du travail sur une liste actualisée des contre-indications à la pratique du canoë-kayak destinée aux médecins prescripteurs.

4- Des actions pour le haut-niveau

➔ Le bilan de la surveillance médicale réglementaire des athlètes de haut niveau et le suivi de leur état de santé grâce au travail.

➔ L'accompagnement des équipes de France au cours des stages et compétitions internationales avec l'aide des professionnels de santé paramédicaux.

➔ Un travail d'étude en cours sur la réalité de la fréquence, le retentissement et l'éventuelle prévention nécessaire de la « lyse isthmique » chez les SHN.

➔ La tenue de la réunion médicale du haut-niveau annuelle (SHN, SMR).

Conseiller la fédération dans ses choix, règlements et démarches administratives tout en accompagnant les sportifs de toutes les disciplines et notamment ceux devant participer aux JOP de Paris 2024, favoriser une pratique sécurisée dans la durée d'une carrière ou d'une vie de sportif et sportive, développer le sport-santé, mettre en place une veille épidémiologique afin de prévenir blessures et accidents, travailler avec les médecins des autres fédérations sportives, tels sont nos objectifs pour l'olympiade en cours et la prochaine saison.

COMMISSION PAGAIE SANTÉ



Catherine PAOLETTI
Présidente de la commission médicale

L'année 2022 a de nouveau été placée sous le signe du distanciel. Les mandats des uns et des autres et des contingences conjoncturelles, personnelles ou familiales ont ralenti notre commission ; Riche de neuf individualités depuis 2020, nous maintenons le cap, le sport santé a sa place dans notre fédération, si des personnes investies continuent de s'y atteler.

Le plan de développement auquel a largement contribué Evelyne Combes présenté aux plénières et validé par le Bex en 2022 est là pour nous le rappeler.

Depuis avril, Daniel Koechlin n'a pu travailler avec nous. Nous savons Daniel, attaché à cette activité qu'il porte depuis toujours et au-delà de son rôle de secrétaire de commission, son esprit fédérateur nous a manqué. Il souhaite nous retrouver dès qu'il le pourra.

Deux **formations** initiales Pagaie santé® organisées par caroline Loir ont eu lieu à Vaires en 2022 et permis de certifier 15 nouveaux Éducateurs, soit 73 depuis fin 2019. Nous n'avons pas été trop de deux médecins à nous rendre disponible à tour de rôle, y compris pour l'évaluation finale. L'innovation consistant à effectuer des sessions en semaine pour des éducateurs peu disponibles en fin de semaine, n'est pas aisée pour nous.

Régis Scotte, fort de son expérience, a pris le relais de Rosalie Kempf dans l'animation des formations et Pierrick Le Gouard en binôme participera également aux travaux de la commission.

A l'heure où vous lirez ce CR, la formation de Montpellier aura eu lieu a priori et deux autres sont en gestation en région.

N'ayant pas eu d'événement à partager physiquement depuis un an, la session de **recyclage** des éducateurs pagaie santé, à Vaires en novembre, nous a permis d'échanger et de travailler avec les éducateurs présents sur les freins et leviers de l'activité et notre culture commune. Avec les universitaires de l'équipe PROSCeSS (Promotion de la santé au sein des clubs sportifs), les échanges sur la dimension santé dans les clubs ont ouvert des perspectives en lien avec la politique nationale sport santé. L'expérience de la première session de recyclage qui permet de renouveler la certification des éducateurs, nous oblige à revoir son format et j'en profite pour remercier les éducateurs et la commission de leurs retours.

Nous nous sommes donné le moyen de la relecture en recyclage, des premières fiches Pagaie Santé® à destination des éducateurs formés : Cancers Obésité (17 pour cent de la population française) Diabète.

Ces fiches sont rédigées par Philippe Gripon et Michel Cadet et corrigées en comité bien restreint. Reste à traiter les pathologies cardiovasculaires et neurologiques qui nécessitent également une expérience de terrain. Nous sommes preneurs.

Avec l'aide de la commission médicale une aide à la prescription (sport de pagaie sur ordonnance) sous forme d'un modèle a été rédigé (Annexe 3 du règlement intérieur).

LABEL ET TEMPORALITÉ

Une deuxième campagne de certification a permis de la belliser 8 clubs. Deux structures attendent la certification de leur éducateur pour repostuler. Signalons la qualité croissante des dossiers de candidature qu'évaluent Karine Caiveau et le Dr Olivier Coste, témoins de la pertinence des projets ou activités déjà mises en place.

La troisième campagne vient d'être lancée dès février pour permettre au duo d'évaluateurs et à la commission de répondre aux clubs avant la fin de l'automne.

Le label est attaché à la présence d'un éducateur certifié pagaie santé. Ce qui a mis et met en difficulté trois clubs. Avec Céline Reculet, puis avec le recul de Benjamin Louche, le nouveau cadre référent en charge des politiques publiques des sports de pagaie, nous sommes amenés à nous questionner sur le délai maximum pour retrouver un éducateur certifié.

Nos interlocuteurs et partenaires furent plus nombreux en 2022. Se pose la nécessité de la répartition du travail au sein du bureau de la commission.

Pour ne citer que quelques-uns en dehors des clubs nécessitant disponibilité et suivi :

La CAMI dans le cadre d'un soutien à un appel à projet IMPACT 2024,

Plusieurs personnes ou groupe lancés dans des défis nature dont Parkinson sur Loire avec Guillaume Brachet que nous avons rencontré en amont d'un webinaire organisé par la FFCK grâce à Antoine Dubost cadre fédéral,

La Fédération Française de Ski qui a souhaité, sur un temps institutionnel, nous rencontrer pour échanger sur nos pratiques.

Régulièrement, nous sommes amenés à ne pas cautionner la compétition dans le champ de la Pagaie Santé ni le mercantilisme Emmanuel Girard notre référent BEX nous soutient régulièrement dans cette démarche éthique.

Dans l'attente du **référencement événement pagaie santé dans les manifestations sur le calendrier national** ; nous communiquons les événements entre éducateurs, bénévoles et référents FFCK par WhatsApp depuis novembre 2022. Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à nous solliciter.

Avec les associations, affiliées ou non, nous communiquons par un groupe Facebook fort de quatre cent cinquante personnes et animé par deux éducateurs FFCK et la commission Pagaie santé. Cela nécessite une veille, une réactivité et coordination entre animateurs à réfléchir.

En 2022, les manifestations ont redémarré. A relever en Mai, le Week-end « Dragons ladies days » au lac de Loudenvielle qui fut reconnu comme l'événement nouveau et réussi de l'année. Merci à Karine Caiveau d'avoir fait plus de deux mille km pour nous représenter.

La première manifestation 2023 est la Vog' à Toul. Elle sera l'occasion d'être sur le terrain dans le GRAND EST.

Des **régions** ne disposent pas de référents ou les ont perdus. Trois départs sont consécutifs directement ou non à des actes ou comportements sexistes, ne craignons pas le mot, mais ces dirigeantes continuent ou continueront à mettre leurs compétences au service des licenciés.

Nous avons la satisfaction de voir plusieurs régions et départements se doter de cadres référents ou soutenant le développement de l'activité, ce qui permet d'impulser ou de soutenir l'activité. Citons nos derniers contacts : Le Calvados, la Nièvre, les Hautes Pyrénées, les Hauts de France, la Bretagne, l'Occitanie et la Nouvelle Aquitaine.

Malgré notre absence de la page des commissions du site fédéral (jeunesse de notre activité), nous continuons à travailler sur le développement, avec les guides de l'organisation d'une manifestation et la mise en place d'une activité pagaie Santé en club. Évelyne Combes, Laurence Dechenaud les prennent en charge. Le premier sera finalisé en 2023.

Les référencements Pagaie Santé et le label devraient apparaître dans la liste des activités des structures sur le site fédéral. Cela améliorerait la visibilité des actions de la fédération dans ce domaine.

Les bateaux collectifs souvent utilisés dans cette pratique nécessitent la formation de barreaux en région, afin de sécuriser la pratique et c'est un premier pas pour certains vers le monitorat eau calme. Notre commission renouvelle le vœu d'encourager à la certifications barreur niveau 1. Nous sommes en lien avec la commission nationale Dragon Boat en ce sens.

Afin d'appréhender au mieux l'importance de notre public et de mettre en place un développement adapté aux régions, nous ne pouvons continuer à ignorer le nombre de pratiquants et la géographie des clubs. Le repérage lors de la saisie des licences est incontournable. **Reste à intégrer dans le système GOAL.**

Pour finir, un grand merci renouvelé à tous ceux qui œuvrent régulièrement à l'accueil dans les structures, des patients, avant tout des licenciés et qui facilitent LEUR PROGRESSION DANS LES SPORTS DE PAGAIE A LEUR MESURE ET contribuent à LEUR INTEGRATION DANS LA VIE DE CLUB.

Merci à nos partenaires !

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRE PRINCIPAL



PARTENAIRES MAJEURS



PARTENAIRES TECHNIQUES

